Rapport annuel

au Parlement

2002

Les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts

103-04933/

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

J'ai le plaisir de déposer le *Rapport annuel au Parlement – Les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts* de 2002, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Ce rapport constitue une source unique d'information sur le portefeuille des sociétés d'État du gouvernement du Canada pour les parlementaires et la population canadienne. On y retrouve des renseignements sur les sociétés d'État mères détenues à part entière par le gouvernement fédéral, sur celles dans lesquelles il ne détient que des intérêts ou celles pour lesquelles il n'a que le droit de nommer un membre du conseil d'administration.

En 2001-2002, les sociétés d'État, comme les autres secteurs de l'économie, ont été touchées par le ralentissement de l'économie mondiale qui s'est vue perturbée par les attaques terroristes. Conformément à l'engagement qu'il a pris de renforcer l'économie et de mieux assurer la sécurité des Canadiens et des Canadiennes, le gouvernement a créé la nouvelle Administration canadienne de la sûreté du transport aérien, responsable de la prestation de plusieurs services de sûreté essentiels dans le domaine de l'aviation au Canada. L'Administration a été créée en vertu de la *Loi sur l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien*, qui a reçu la sanction royale le 27 mars 2002, dans le cadre du projet de loi C-49, la *Loi d'exécution du budget de 2001*.

Le 26 avril 2002, l'Administration du pont Blue Water est devenue une société d'État fédérale. L'Administration du pont possède et exploite la portion canadienne du pont Blue Water situé entre Sarnia (Ontario) et Port Huron (Michigan).

Afin d'obtenir des résultats concrets pour les Canadiens et les Canadiennes en plus d'améliorer la gestion des sociétés d'État, le Premier ministre a publié de nouvelles *Lignes directrices régissant les rapports entre les ministres et les sociétés d'État*, le 11 juin 2002. Elles renforcent ainsi l'autonomie de gestion des sociétés d'État et limitent les contacts directs entre les membres du Conseil des ministres et les sociétés.

Tout au long de notre histoire, les sociétés d'État ont joué et continuent de jouer un rôle important dans la vie de tous les citoyens, non seulement en fournissant des biens et des services cruciaux mais aussi en contribuant largement à la vie économique, sociale et culturelle du Canada.

La présidente du Conseil du Trésor,

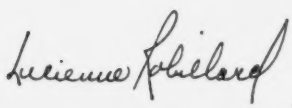

Lucienne Robillard
Décembre 2002

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 1

Vue d'ensemble 3

Portefeuille des sociétés d'État 23

Autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts 29

Liste des sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts 79

Par portefeuille ministériel *80*

Par ordre alphabétique *90*

Dépôt des rapports au Parlement 103

Fiches descriptives par portefeuille ministériel 119

Affaires étrangères *121*
Centre de recherches pour le développement international 122

Agriculture et Agroalimentaire *125*
Commission canadienne du lait 126
Financement agricole Canada 128

Commerce international *131*
Corporation commerciale canadienne 132
Exportation et développement Canada 134

Conseil du Trésor *137*
Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public 138

TABLE DES MATIÈRES *(suite)*

Finances ***141***
Banque du Canada 142
Corporation de développement des investissements du Canada, La 144
Office d'investissement du régime de pensions du Canada 146
Société d'assurance-dépôts du Canada 148

Industrie ***151***
Banque de développement du Canada 152
Commission canadienne du tourisme 154
Conseil canadien des normes 156
Fonds d'investissement du Cap-Breton inc. 158
Société d'expansion du Cap-Breton 160

Patrimoine canadien ***163***
Commission de la capitale nationale 164
Conseil des Arts du Canada 166
Fondation canadienne des relations raciales 168
Musée canadien de la nature 170
Musée canadien des civilisations 172
Musée des beaux-arts du Canada 174
Musée national des sciences et de la technologie 176
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne 178
Société du Centre national des Arts 180
Société Radio-Canada 182

Pêches et Océans ***185***
Office de commercialisation du poisson d'eau douce 186

Ressources naturelles ***189***
Énergie atomique du Canada limitée 190
Société de développement du Cap-Breton 192

Transports ***195***
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien 196
Administration de pilotage de l'Atlantique 198
Administration de pilotage des Grands Lacs 200
Administration de pilotage des Laurentides 202
Administration de pilotage du Pacifique 204
Administration du pont Blue Water 206
Marine Atlantique S.C.C. 208
Monnaie royale canadienne 210
Queens Quay West Land Corporation 212

TABLE DES MATIÈRES *(suite)*

Ridley Terminals Inc. 214
Société canadienne des postes 216
Société canadienne d'hypothèques et de logement 218
Société des ponts fédéraux Limitée, La 220
Société du Vieux-Port de Montréal Inc. 222
Société immobilière du Canada limitée 224
VIA Rail Canada Inc. 226

Travaux publics et Services gouvernementaux 229
Construction de Défense (1951) Limitée 230

INTRODUCTION

Le *Rapport annuel au Parlement – Les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts* de 2002 est rédigé pour donner suite aux dispositions des articles 151 et 152 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* qui prescrivent que le président du Conseil du Trésor dépose les documents ci-après chaque année au Parlement :

- un rapport consolidé sur les activités des sociétés d'État mères, comprenant des renseignements sur toutes les sociétés d'État et les autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts;
- un rapport indiquant la date à laquelle les rapports annuels et les résumés des plans d'entreprise et des budgets devraient être déposés devant chaque chambre (pour la période se terminant le 31 juillet), ainsi que la date véritable à laquelle les documents ont été déposés devant chacune des chambres.

Le présent rapport comprend :

- Le chapitre **Vue d'ensemble**, qui décrit les faits nouveaux concernant les sociétés d'État et fournit des exemples de sociétés d'État ayant présenté des rapports sur leurs activités de régie interne au cours de l'exercice. Il présente également l'information consolidée sur la situation financière et l'emploi par portefeuille ministériel.
- Le chapitre **Portefeuille des sociétés d'État**, qui présente le répertoire des sociétés d'État mères, de leurs filiales, des partenariats légaux et des sociétés affiliées, au 31 août 2002.

- Le chapitre **Autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts**, qui présente des renseignements sur les diverses entreprises en coparticipation, les entreprises mixtes, les organismes internationaux et les sociétés à régie partagée dans lesquels le gouvernement du Canada détient des intérêts.
- La **Liste des sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts**, qui est présentée sous forme de liste alphabétique et par portefeuille ministériel de tous les organismes inclus dans le présent rapport. Elle comprend les sociétés d'État mères, leurs filiales, les partenariats légaux et les sociétés affiliées, les entreprises en coparticipation et les entreprises mixtes, les organisations internationales et les sociétés à régie partagée dans lesquels le gouvernement du Canada détient des intérêts.
- Le chapitre **Dépôt des rapports au Parlement**, qui fait état des rapports annuels et des résumés des plans d'entreprise et des budgets déposés au Parlement par les ministres de tutelle.
- Le chapitre **Fiches descriptives par portefeuille ministériel**, qui précise le mandat et le profil de chacune des sociétés d'État mères. On peut également y retrouver certains renseignements sur le rendement de la société pour l'année visée. Les principaux renseignements financiers sont illustrés dans les tableaux récapitulatifs qui se trouvent à la fin du chapitre intitulé Vue d'ensemble.

Les états financiers vérifiés des sociétés d'État mères contenues dans le présent rapport sont disponibles sous forme de recueil séparé.

VUE D'ENSEMBLE

On dénombre 43 sociétés d'État mères et deux filiales en propriété exclusive à qui on a prescrit de faire rapport de leurs activités à la manière des sociétés d'État mères aux fins de la *Loi sur la gestion des finances publiques*[1].

Chacune des sociétés d'État mères est une entité juridiquement distincte appartenant entièrement à l'État et administrée par un conseil d'administration. La loi constitutive de chaque société d'État mère, peu importe qu'il s'agisse d'une loi spéciale du Parlement ou d'articles de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, détermine son mandat, ses pouvoirs et ses objectifs.

Le portefeuille actuel est hautement diversifié, puisque les sociétés œuvrent dans de nombreux secteurs de l'économie canadienne. Leur taille varie ainsi que l'aide financière qu'elles reçoivent du gouvernement. Chacune de ces sociétés a un rôle à jouer sur le plan de la politique gouvernementale.

Le tableau 1 présente les sociétés d'État mères par portefeuille ministériel, le ministre de tutelle rendant compte de leurs activités au Parlement. Il est à noter que le nom légal des sociétés d'État suivantes (le nom officiel apparaît entre parenthèses) est utilisé aux fins du présent rapport : Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (Téléfilm Canada), Musée canadien des civilisations (Société du Musée canadien des civilisations), Musée national des sciences et de la technologie (Société du Musée des sciences et de la technologie du Canada).

---

[1] Les deux filiales en propriété exclusive, soit la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. et le Fonds d'investissement du Cap-Breton inc., sont tenues de faire rapport de leurs activités à la manière des sociétés d'État mères aux fins de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, en 1987 et en 2000, respectivement.

Tableau 1 : Sociétés d'État mères regroupées par portefeuille ministériel[1]

Affaires étrangères

Centre de recherches pour le développement international

Agriculture et Agroalimentaire

Commission canadienne du lait
Financement agricole Canada

Commerce international

Corporation commerciale canadienne
Exportation et développement Canada [2]

Conseil du Trésor [3]

Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public

Finances

Banque du Canada
Corporation de développement des investissements du Canada, La
Office d'investissement du régime de pensions du Canada
Société d'assurance-dépôts du Canada

Industrie

Banque de développement du Canada
Commission canadienne du tourisme
Conseil canadien des normes
Fonds d'investissement du Cap-Breton inc.[4]
Société d'expansion du Cap-Breton

Patrimoine canadien

Commission de la capitale nationale
Conseil des Arts du Canada
Fondation canadienne des relations raciales
Musée canadien de la nature
Musée canadien des civilisations
Musée des beaux-arts du Canada
Musée national des sciences et de la technologie
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne
Société du Centre national des Arts
Société Radio-Canada

Pêches et Océans

Office de commercialisation du poisson d'eau douce

Ressources naturelles

Énergie atomique du Canada limitée
Société de développement du Cap-Breton

Transports

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien[5]
Administration de pilotage de l'Atlantique
Administration de pilotage des Grands Lacs
Administration de pilotage des Laurentides
Administration de pilotage du Pacifique
Administration du pont Blue Water[6]
Marine Atlantique S.C.C.
Monnaie royale canadienne
Queens Quay West Land Corporation
Ridley Terminals Inc.
Société canadienne des postes
Société canadienne d'hypothèques et de logement
Société des ponts fédéraux Limitée, La
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.[7]
Société immobilière du Canada limitée
VIA Rail Canada Inc.

Travaux publics et Services gouvernementaux

Construction de Défense (1951) Limitée

1. Les sociétés en italique ne sont pas assujetties aux divisions I à IV ni à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.
2. Le 18 décembre 2001, le Parlement a adopté le projet de loi C-31 modifiant la *Loi sur la Société pour l'expansion des exportations* qui a permis le changement de nom de Société pour l'expansion des exportations à Exportation et développement Canada.
3. Présidente du Conseil du Trésor.
4. Le Fonds d'investissement du Cap-Breton inc., filiale en propriété exclusive de la Société d'expansion du Cap-Breton, a été tenu par décret en conseil (C.P. 2000-1341) de faire rapport de ses activités comme s'il était une société d'État mère.
5. Le 27 mars 2002, le Parlement a adopté le projet de loi C-49 qui créait l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien par le truchement de la *Loi sur l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien* au chapitre de la *Loi d'exécution du budget de 2001*. L'Administration entreprenait ses activités le 1er avril 2002.
6. L'Administration du pont Blue Water entreprenait ses activités en tant que société d'État le 26 avril 2002.
7. La Société du Vieux-Port de Montréal Inc., filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée, a été tenue par décret en conseil (C.P. 1987-86) de faire rapport de ses activités comme si elle était une société d'État mère.

Changements structuraux survenus au cours de l'année visée

Le 28 mars 2002, le gouvernement a annoncé la création de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA), avec effet le 1er avril 2002. L'Administration sera responsable de la prestation de plusieurs services de sûreté essentiels pour l'aviation au Canada. L'Administration a été créée en vertu de la *Loi sur l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien* qui a reçu la sanction royale, le 27 mars 2002, dans le cadre de la *Loi d'exécution du budget de 2001*, projet de loi C-49. L'ACSTA est inscrite à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP).

L'Administration du pont Blue Water (Administration du pont) est devenue une société d'État fédérale, le 26 avril 2002. L'Administration du pont possède et exploite la portion canadienne du pont Blue Water situé entre Sarnia (Ontario) et Port Huron (Michigan). L'Administration du pont est inscrite à la partie I de l'annexe III de la LGFP.

Le 10 décembre 2001, le Parlement a approuvé le projet de loi C-31, qui modifiait la *Loi sur la Société pour l'expansion des exportations*. Le principal objectif du projet de loi était de faire en sorte que la Société procède à des études d'impact sur l'environnement lorsqu'elle entreprend des projets ou accorde des fonds. Le projet de loi a aussi permis de changer le nom Société pour l'expansion des exportations à Exportation et développement Canada et de rendre le texte de la *Loi sur l'expansion des exportations* également applicable aux hommes et aux femmes en changeant certains mots dans la version anglaise. Le projet de loi autorise le conseil d'administration de la société à déléguer ses pouvoirs et ses fonctions à tout autre comité qu'elle peut mettre sur pied et à créer un régime de pension pour ses dirigeants et ses employés et pour les personnes à leur charge. En outre, le projet de loi prévoit une modification de nature technique limitant la responsabilité de la société. Ces modifications concluent l'examen des dispositions et de l'application de la *Loi sur l'expansion des exportations* commencé en 1998 et prévu par celle-ci.

Le projet de loi C-41, *Loi modifiant la Loi sur la Corporation commerciale canadienne,* a reçu la sanction royale, le 21 mars 2002. Le projet de loi établit une distinction entre les fonctions du président du conseil et celles du président de la société et décrit les rôles et les responsabilités de chacun. Il autorise aussi des emprunts supplémentaires en faisant passer le plafond du total non remboursé de ces prêts de 10 millions de dollars à 90 millions de dollars ou à tout montant supérieur précisé dans une loi de crédits. De plus, le projet de loi permet à la société de percevoir une somme qu'elle considère appropriée pour la prestation de services.

Privatisation

La *Loi autorisant la Société de développement du Cap-Breton à aliéner ses biens et prévoyant la dissolution de celle-ci* a été adoptée en janvier 2000. Cette loi prévoit la vente des actifs de la Société de développement du Cap-Breton (Devco), la cessation de ses activités et la préparation de sa dissolution. En mai 2001, le gouvernement du Canada

a accepté la recommandation du conseil d'administration de la Société d'entreprendre immédiatement la fermeture ordonnée de la houillère Prince, tandis que les efforts pour vendre les opérations de surface se poursuivraient. La houillère Prince a été fermée le 15 décembre 2001. Le 18 décembre 2001, Devco and Emera Inc., société mère de Nova Scotia Power Inc., a conclu une entente d'achat et de vente pour certaines installations de transport et de distribution de charbon auparavant exploitées par Devco.

Examen des mandats et suivi

Le 17 juillet 2002, le gouvernement a déposé sa réponse au *Quinzième rapport du Comité permanent des comptes publics*. Le Comité permanent avait déposé son rapport le 19 février 2002 après sa réunion du 4 octobre 2001, à l'occasion de laquelle il avait discuté du chapitre 18 du Rapport du vérificateur général du Canada de décembre 2000, chapitre concernant la régie des sociétés d'État. Dans sa réponse, le gouvernement a signaté ses initiatives passées, actuelles et prévues en vue d'améliorer la régie des sociétés d'État.

La Banque du Canada a indiqué qu'elle revoyait son orientation stratégique et ses grandes priorités pour les années qui viennent. Son objectif est de se concentrer sur ses fonctions les plus importantes, à savoir, mener la politique monétaire, contribuer à la stabilité du système financier, concevoir et fournir des billets de banque sûrs et offrir des services de gestion financière et de gestion de la dette publique au gouvernement fédéral.

L'un des principaux résultats de la revue stratégique de la Banque a été la décision d'impartir les opérations et les systèmes qui soutiennent le programme fédéral de placement des titres au détail. En septembre 2001, quelque 430 employés de la Banque, dont un certain nombre de consultants et de contractuels, sont entrés au service du fournisseur sélectionné, EDS Canada. Le projet de restructuration organisationnelle se poursuivra au cours de l'année 2002. La Banque compte mener à terme la refonte de ses services généraux afin de les adapter aux besoins futurs d'une institution plus petite.

Lignes directrices régissant les rapports entre les ministres et les sociétés d'État

Le 11 juin 2002, le Premier ministre a annoncé de nouvelles lignes directrices régissant les rapports entre les ministres et les sociétés d'État. Les lignes directrices renforceront l'autonomie de gestion des sociétés d'État et limiteront les contacts directs entre les membres du Conseil des ministres et les sociétés. En collaboration avec les sociétés d'État, les cabinets ministériels responsables de ces dernières établiront des procédures afin que leur personnel puisse renvoyer les requêtes de parlementaires ou de commettants aux sociétés d'État pour qu'elles y donnent suite. On s'attend des sociétés d'État qu'elles tiennent un registre de tous ces renvois. L'application de ces lignes directrices continuera d'être assurée par le Bureau du conseiller en éthique, qui entretient des rapports étroits avec le personnel du cabinet des ministres à Ottawa et le personnel de circonscription.

Étude de l'accès à l'information

Le 12 juin 2002, le ministre de la Justice Canada et la présidente du Conseil du Trésor ont annoncé la publication du rapport du Groupe d'étude de l'accès à l'information intitulé *Accès à l'information : comment mieux servir les Canadiens*. Le Groupe d'étude a été créé le 21 août 2000 et chargé d'examiner tous les aspects du régime fédéral d'accès à l'information, y compris la Loi, les règlements, les politiques et les procédures.

Le Groupe d'étude a recommandé que la Loi soit modifiée et qu'elle mentionne des critères permettant d'identifier les institutions qui devraient y être assujetties. En outre, le Groupe d'étude a recommandé l'examen complet des organisations issues de la diversification des modes de prestation des services afin d'établir si elles répondent aux critères. Le gouvernement étudie présentement ces recommandations.

Régie des sociétés d'État

La plupart des sociétés d'État ont fait rapport des pratiques concernant leur régie. En rendant compte de leurs structures de régie, de nombreuses sociétés ont indiqué que non seulement le document *La régie des sociétés d'État et autres entreprises publiques – Lignes directrices* du ministère des Finances Canada et du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, mais aussi d'autres documents leur avaient servi de référence.

Leurs rapports annuels décrivent divers aspects de la régie des sociétés, notamment les suivants : méthode de régie, évaluation et renouvellement du conseil, formation des administrateurs, rémunération des administrateurs, conflits d'intérêts, relations entre le conseil et la direction, évaluation du rendement du premier dirigeant, communication avec les intéressés, objectifs d'intérêt public, détermination et gestion des risques ainsi que planification de la relève.

Excellence pour la qualité des rapports

Le Prix d'excellence du vérificateur général du Canada pour la qualité des rapports annuels des sociétés d'État a été lancé en 1994. Cette initiative, qui consistait à l'origine en un programme de cinq ans, durera cinq années de plus. Ce prix annuel vise principalement à améliorer la divulgation des renseignements sur le rendement des sociétés d'État par la reconnaissance de celles qui font un travail exceptionnel à cet égard.

Financement agricole Canada et Construction de Défense (1951) Limitée se sont vu décerner ce prix en 2001. La Société d'assurance-dépôts du Canada, la Corporation commerciale canadienne, la Société du Musée des sciences et de la technologie du Canada[1] et Exportation et développement Canada ont également été mises en nomination.

---

[1] Nom officiel du Musée national des sciences et de la technologie.

Mesure du rendement

Certains renseignements sur le rendement figurent dans un grand nombre des fiches descriptives que contient le présent rapport. Ces renseignements proviennent notamment du dernier rapport annuel déposé par les sociétés et du Résumé de leur plan d'entreprise pour l'année visée.

Rendement global des sociétés d'État

La *Loi sur la gestion des finances publiques* exige que le présent rapport intègre des données sur l'emploi et sur la situation financière, y compris sur les emprunts accumulés des sociétés d'État mères.

Ainsi, la présente section offre un résumé du rendement global des sociétés d'État et fournit les données suivantes :

- l'emploi
- l'actif
- les crédits budgétaires
- les créances.

À la fin de la présente section, deux tableaux fournissent une récapitulation de la situation de toutes les sociétés d'État :

- le tableau 8 montre l'emploi et la situation financière de chaque société d'État;
- le tableau 9 donne des renseignements sur les résultats d'exploitation et le financement de chaque société.

Les tableaux 8 et 9 sont également structurés selon le groupement par portefeuille indiqué au tableau 1. Il est à noter que l'information fournie dans cette section ne comprend pas les données financières relatives aux entités suivantes :

- la Banque du Canada, l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada et l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public, en raison du caractère particulier de leurs opérations;
- la Société immobilière du Canada limitée, La Société des ponts fédéraux Limitée, la Société du Vieux Port de Montréal Inc. et la Queens Quay West Land Corporation, car leurs rapports annuels de 2001-2002 n'avaient pas encore été déposés au Parlement, le 11 octobre 2002.

Pour présenter l'information de façon comparative, les données financières pour les années antérieures ont été rajustées de façon à exclure les données des sociétés d'État susmentionnées. Les données disponibles relatives à l'emploi dans ces sociétés sont toutefois incluses. Des renseignements précis se rapportant à chacune des sociétés d'État se trouvent dans le chapitre Fiches descriptives par portefeuille ministériel du présent rapport ainsi que dans leur rapport annuel respectif.

Vous trouverez à la fin de la présente section un glossaire des termes financiers et relatifs à l'emploi utilisés dans le présent rapport.

Pour assurer la plus grande exactitude possible, les tableaux présentés dans le rapport, de même que tous les calculs, sont conformes à une banque de données informatiques de chiffres réels. Les résultats des calculs ont été arrondis pour en faciliter la présentation.

Lorsque les sociétés d'État ont rajusté des données financières concernant des années précédentes, les lecteurs doivent tenir compte que les données figurant dans notre rapport ne reflètent que les changements apportés pour rectifier des erreurs commises les années antérieures. Certaines sociétés ont apporté des modifications à la suite de révisions à leurs politiques comptables qui ont été appliquées rétroactivement aux états financiers des années précédentes. Le présent rapport, de même que la base de données financières sur laquelle il se fonde, ne tiennent pas compte de ces modifications.

Dans le cas des sociétés d'État dont les exercices se terminent le 31 juillet 2002 ou après cette date, le rapport reflète plutôt leurs données financières de l'exercice finissant en 2001. Par conséquent, dans le cas de la Commission canadienne du lait et de la Société du Centre national des Arts, le rapport couvre la période se terminant le 31 juillet 2001 et le 31 août 2001 respectivement. Les données de toutes les autres sociétés reflètent leurs exercices 2001 ou 2001-2002.

Emploi

La légère tendance à la hausse de l'emploi au sein des sociétés d'État, signalée l'année dernière, s'est poursuivie en 2001-2002. Le nombre total d'employés à temps plein des sociétés d'État a atteint 71 165, représentant une croissance de 0,3 p. 100 par rapport à l'année précédente, alors qu'une croissance de 0,8 p. 100 avait mis fin à la tendance à la baisse de l'emploi observée tout au long des années 1990.

La Commission canadienne du tourisme a complété sa première année d'exploitation et comptait 148 employés. Les sociétés d'État qui ont connu une hausse de leur effectif durant 2001-2002, incluent la Société canadienne des postes (300), la Société Radio-Canada (192) et Énergie atomique du Canada limitée (150).

Deux sociétés d'État ont signalé une importante baisse de leur effectif. La Monnaie royale canadienne a réduit son effectif de 133 employés ou de 19,1 p.100, en raison principalement de la baisse de la demande de produits et services de la société en 2001-2002. La fermeture de la houillère Prince a entraîné la mise à pied de 530 employés à la Société de développement du Cap-Breton, ce qui représente une réduction de 92,2 p. 100 de l'effectif.

Le tableau 2 illustre le revirement de tendance survenu au cours des cinq dernières années.

Tableau 2 : Emploi dans les sociétés d'État de 1997-1998 à 2001-2002

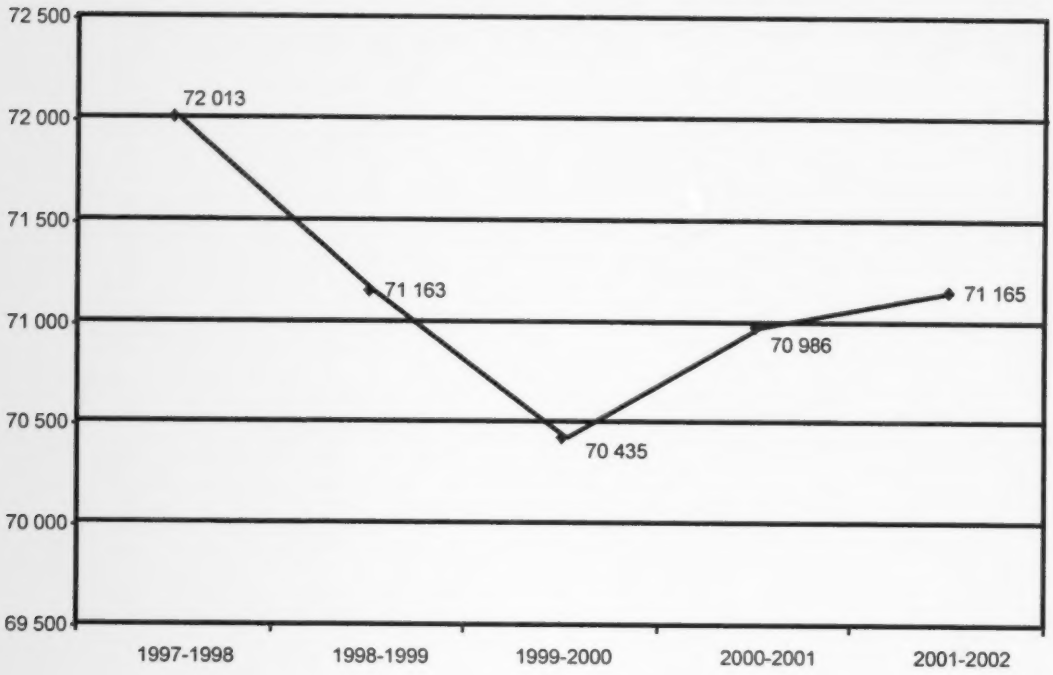

Actif

L'actif total des sociétés d'État a augmenté de 7,8 p. 100 en 2001-2002, pour s'élever à 73,21 milliards de dollars, ce qui représente une baisse par rapport à l'augmentation de 8,3 p. 100 l'exercice précédent.

Plus des trois quarts de l'augmentation de 5,3 milliards de dollars de l'actif total est due au changement de l'actif de trois sociétés d'État : Exportation et développement Canada (EDC), Financement agricole Canada (FAC) et la Banque de développement du Canada (BDC).

Cinq sociétés d'État représentaient 90 p. 100 de l'actif total en 2001-2002 : la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), EDC, FAC, la BDC et la Société canadienne des postes. Il en était ainsi l'exercice précédent.

Le tableau 3 montre les fluctuations de la valeur de l'actif total des sociétés d'État au cours des cinq dernières années.

Tableau 3 : Actif total des sociétés d'État de 1997-1998 à 2001-2002

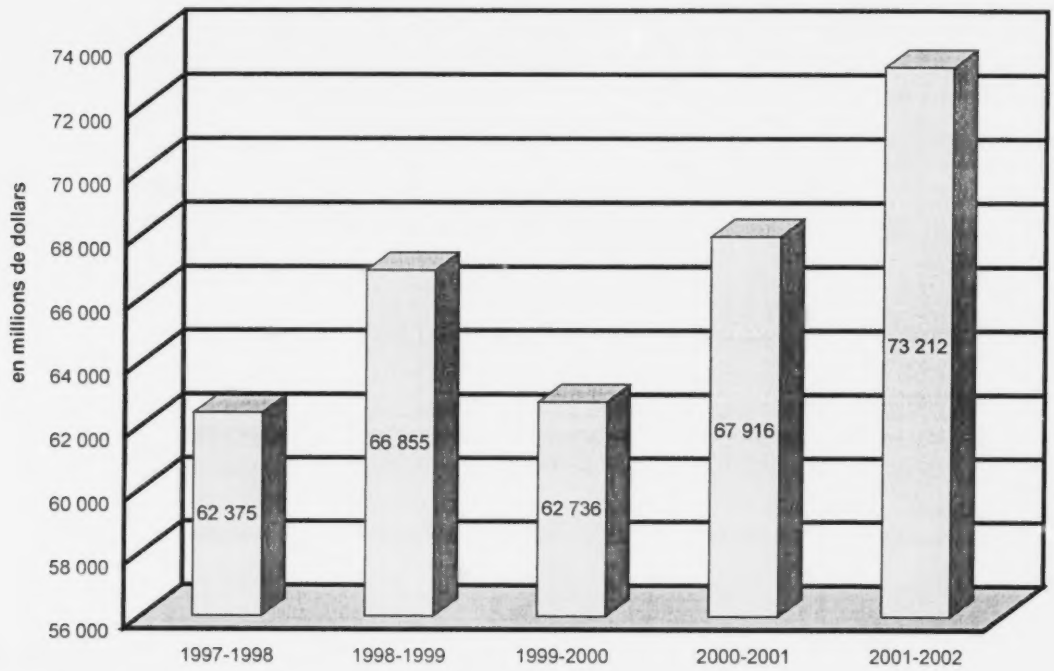

Crédits budgétaires

La hausse du financement parlementaire à des fins d'immobilisations et de fonctionnement a fait passer le total des crédits budgétaires à 4 504 millions de dollars en 2001-2002. Les 219,5 millions de dollars supplémentaires représentent un accroissement de 5,12 p. 100 par rapport au précédent exercice.

En 2001-2002, Via Rail Canada Inc. a reçu 98,8 millions de dollars en crédits budgétaires de plus que l'année antérieure. Quarante-cinq pour cent de l'augmentation totale nette du financement par voie de crédits pour l'exercice visé lui étaient destinés.

La Commission canadienne du tourisme a bénéficié d'un financement par voie de crédits budgétaires de 91,5 millions de dollars pour sa première année d'exploitation, soit 41,7 p. 100 de l'augmentation totale nette.

Le total des crédits budgétaires pour la période quinquennale de 1997-1998 à 2001-2002 est présenté au tableau 4.

Tableau 3 : Actif total des sociétés d'État de 1997-1998 à 2001-2002

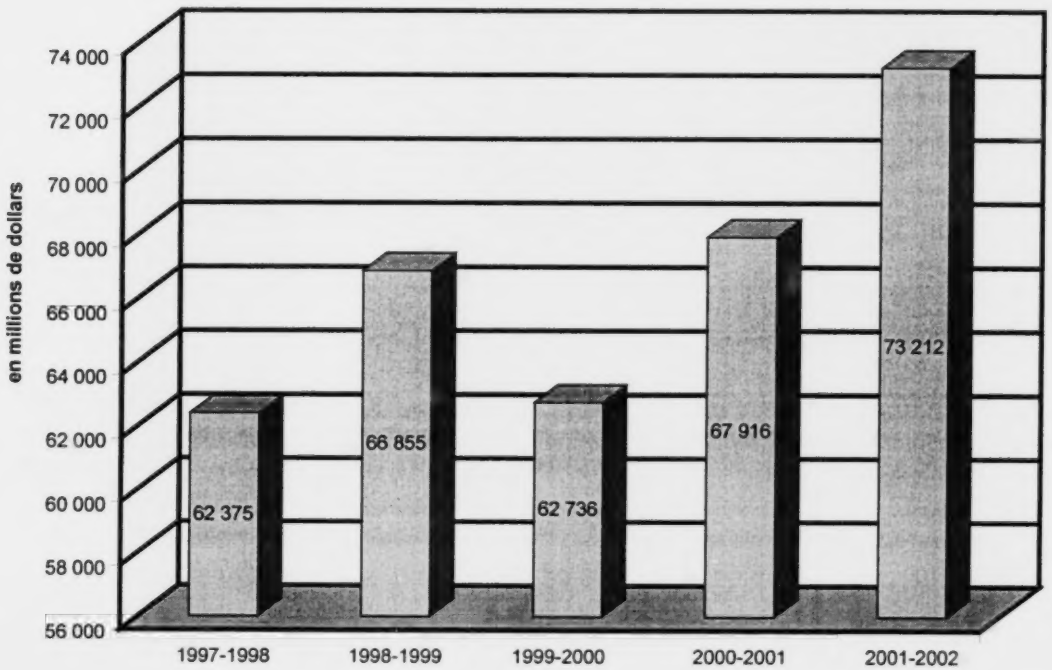

Crédits budgétaires

La hausse du financement parlementaire à des fins d'immobilisations et de fonctionnement a fait passer le total des crédits budgétaires à 4 504 millions de dollars en 2001-2002. Les 219,5 millions de dollars supplémentaires représentent un accroissement de 5,12 p. 100 par rapport au précédent exercice.

En 2001-2002, Via Rail Canada Inc. a reçu 98,8 millions de dollars en crédits budgétaires de plus que l'année antérieure. Quarante-cinq pour cent de l'augmentation totale nette du financement par voie de crédits pour l'exercice visé lui étaient destinés.

La Commission canadienne du tourisme a bénéficié d'un financement par voie de crédits budgétaires de 91,5 millions de dollars pour sa première année d'exploitation, soit 41,7 p. 100 de l'augmentation totale nette.

Le total des crédits budgétaires pour la période quinquennale de 1997-1998 à 2001-2002 est présenté au tableau 4.

Tableau 4 : Total des crédits budgétaires de 1997-1998 à 2001-2002

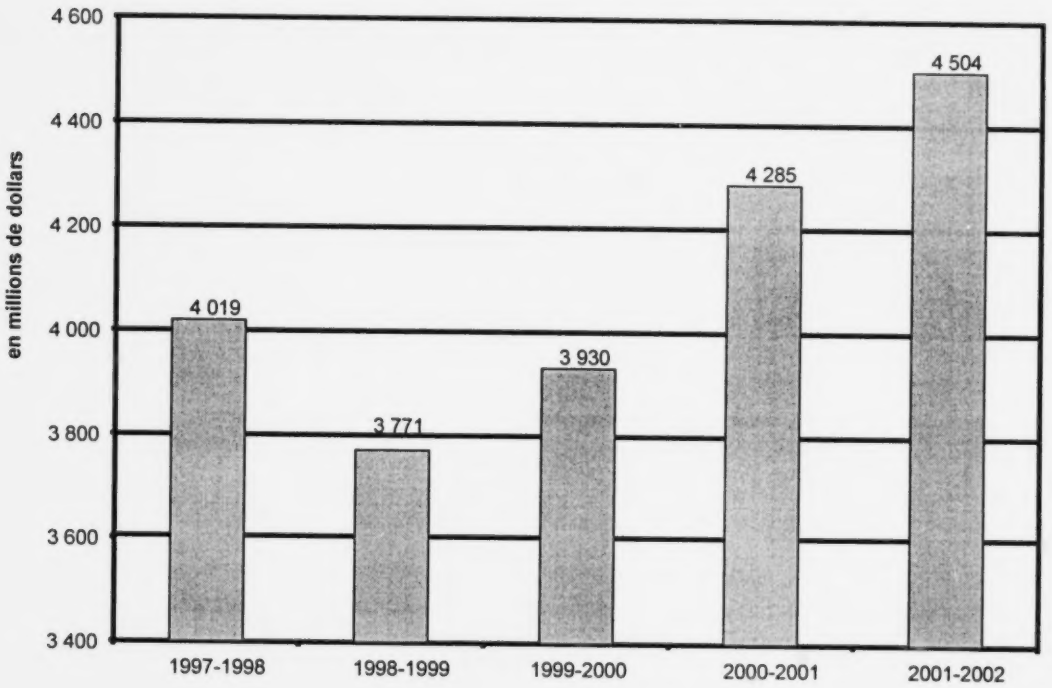

Parmi les 21 sociétés d'État qui ont reçu des crédits en 2001-2002, six ont rendu compte de 82 p. 100 du financement total provenant du Canada. Il s'agit de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), de la Société Radio-Canada, de VIA Rail Canada Inc., d'Énergie atomique du Canada limitée, de la Société canadienne des postes et du Conseil des Arts du Canada . Le plus important bénéficiaire, soit la SCHL, consacre environ 96 p. 100 de ses crédits budgétaires à l'aide aux ménages canadiens dans le besoin.

Le tableau 5 donne un aperçu des bénéficiaires des crédits budgétaires de 2001-2002.

Tableau 5 : Bénéficiaires des crédits budgétaires de 2001-2002

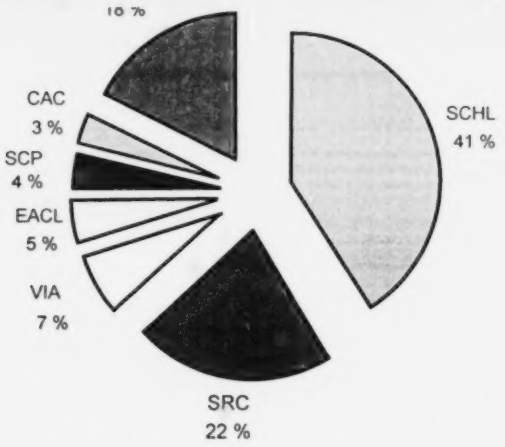

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)

Société Radio-Canada (SRC)

VIA Rail Canada Inc. (VIA)

Énergie atomique du Canada limitée (EACL)

Société canadienne des postes (SCP)

Conseil des Arts du Canada (CAC)

Créances

Le total des créances détenues par le Canada et le secteur privé sur les sociétés d'État a augmenté de 6,8 p. 100; il est passé à 49,8 milliards de dollars en 2001-2002 alors qu'il était de 46,7 milliards de dollars l'année précédente. Les sociétés d'État ont continué de remplacer les emprunts auprès du Canada (qui ont diminué de 12,2 p. 100) par des emprunts auprès du secteur privé (qui ont augmenté de 9,9 p. 100).

L'augmentation du total des créances (2 milliards de dollars) attribuée à Exportation et développement Canada (EDC) durant l'exercice visé, représente 64 p. 100 de l'augmentation totale nette des créances.

Le tableau 6 montre la dette payable au Canada, la dette contractée sur les marchés du secteur privé ainsi que le total des créances détenues sur les sociétés d'État au cours des cinq dernières années.

Tableau 6 : Total des créances détenues sur les sociétés d'État de 1997-1998 à 2001-2002

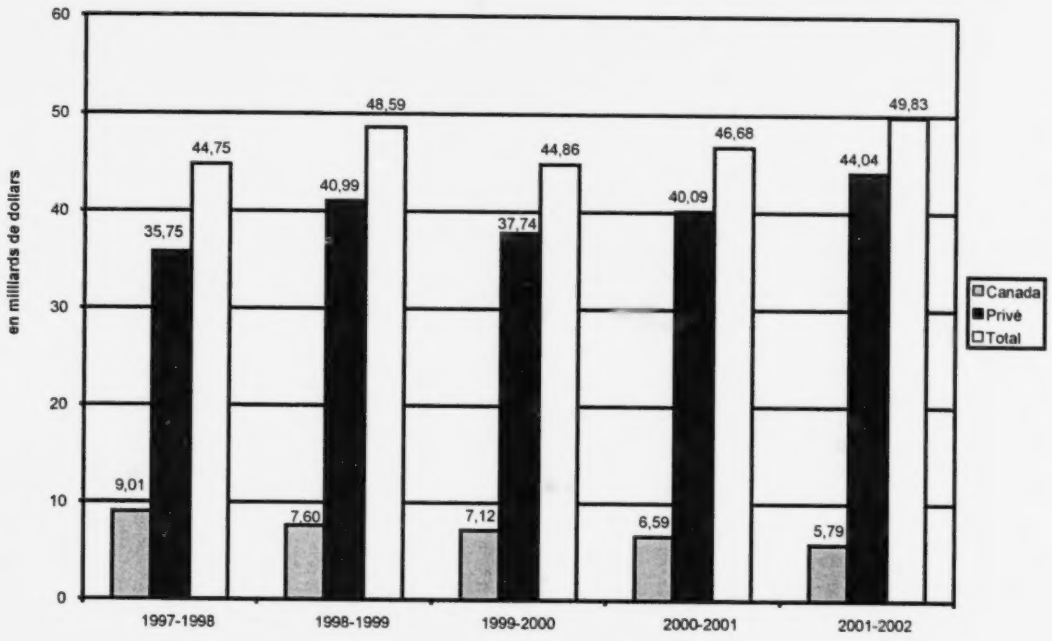

Les quatre principaux débiteurs en 2001-2002 étaient Exportation et développement Canada (EDC), la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), Financement agricole Canada (FAC) et la Banque de développement du Canada (BDC). Leurs créances représentent 39,4, 33,5, 14,2 et 11,5 p. 100 respectivement du total des créances détenues sur les sociétés d'État. Ces sociétés avaient été les quatre principaux débiteurs en 2000-2001.

Le tableau 7 compare les créances respectives des quatre principaux débiteurs en 2001-2002 à celles de 1997-1998.

Tableau 7 : Comparaison des créances respectives des principaux débiteurs en 2001-2002 par rapport à 1997-1998

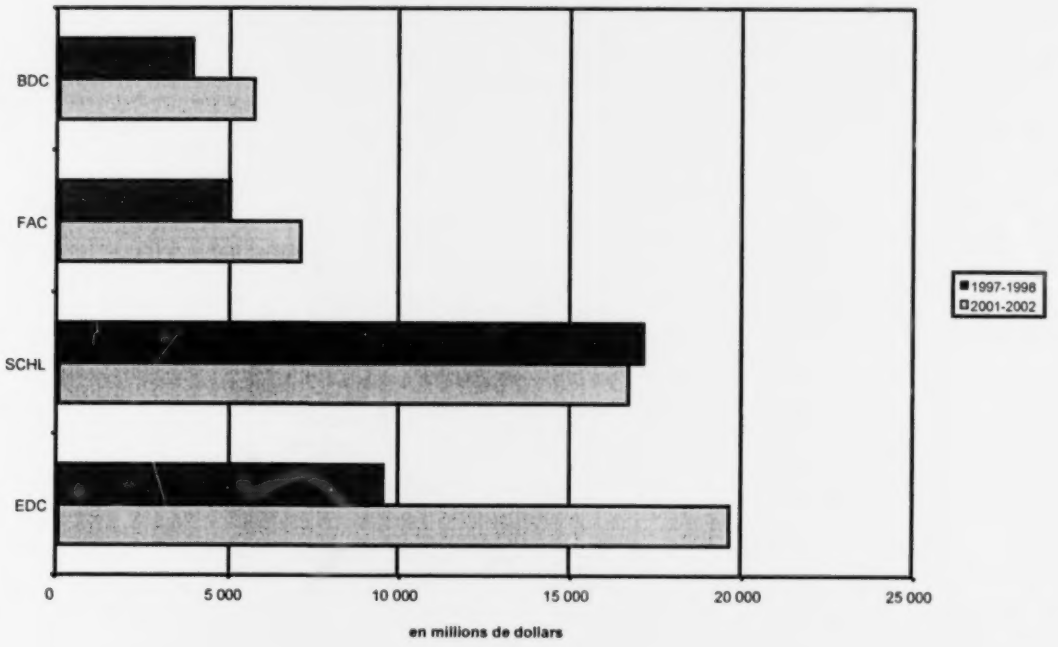

Glossaire des termes financiers et relatifs à l'emploi utilisés dans le présent rapport

Toutes les données financières sont extraites des états financiers vérifiés des sociétés d'État concernant le plus récent exercice écoulé. Certaines données ont été adaptées pour pouvoir appliquer de manière uniforme les définitions qui suivent. Les divers éléments sont énumérés dans l'ordre dans lequel ils figurent dans les tableaux récapitulatifs.

Actif total : indique tous les éléments d'actif que la société déclare dans ses états financiers vérifiés.

Passif à long terme : désigne le passif à long terme que déclare la société dans ses états financiers vérifiés, y compris le financement d'immobilisations reporté.

Avoir : désigne la participation du Canada. Dans le cas de certaines sociétés, l'excédent de l'actif sur le passif n'est pas réputé faire partie de l'avoir du Canada, en raison de la nature des activités (par exemple, des offices de commercialisation).

Emploi : désigne le nombre d'employés à temps plein tiré de divers documents, notamment le rapport annuel, les états financiers ou le plan d'entreprise de la société d'État à la fin de l'exercice. Les chiffres incluent le personnel à temps plein et les autres personnes employées à l'extérieur du Canada par la société mère et ses filiales en propriété exclusive. Font exception à cette règle, les données concernant la Corporation

de développement des investissements du Canada, qui se rapportent à la société mère seulement, ainsi que les données concernant les quatre administrations de pilotage, qui comprennent également les pilotes contractuels.

Bénéfice net : comprend le revenu après impôt, le cas échéant, et après application des pertes extraordinaires. Sont également compris les crédits parlementaires reçus, dans le cas des sociétés qui les inscrivent dans le calcul de leur bénéfice net. Dans certains cas, le bénéfice net est équivalent à « l'excédent des crédits parlementaires reçus sur les dépenses de fonctionnement » ou à « l'excédent des profits sur les dépenses ». Un revenu net négatif (c.-à-d. une perte nette) est exprimé entre parenthèses.

Prêts obtenus du secteur privé : désigne les emprunts à court terme et à long terme, les locations-acquisitions, ainsi que toute autre créance assimilable à un emprunt. Dans le cas des offices de commercialisation (la Commission canadienne du lait et l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce), les emprunts peuvent comprendre les paiements à verser aux producteurs laitiers et aux pêcheurs.

Prêts obtenus du Canada : désigne les emprunts à court terme et à long terme, les avances reçues du gouvernement du Canada au titre des fonds de roulement et autres, ainsi que toute autre créance assimilable à un emprunt.

Crédits budgétaires : désigne les crédits parlementaires versés aux sociétés à des fins d'immobilisations et de fonctionnement. Sont exclues de ces données, les subventions et les contributions versées aux sociétés d'État qui entrent dans une classe générale de bénéficiaires. Ces crédits budgétaires augmentent les dépenses du Canada et, par conséquent, ils ont des répercussions directes sur la valeur de l'excédent ou du déficit du gouvernement.

Dividendes : désigne les montants déclarés par la société pendant son exercice. Les valeurs indiquées comprennent les sommes recouvrées au comptant par le Canada (le cas échéant) et d'autres genres de paiements ou de contributions versés au Canada (à l'exclusion des remboursements de créances assimilables à un emprunt). Les dividendes peuvent être versés par la société au gouvernement du Canada avant ou après la fin de l'exercice de la société.

Tableau 8 : Emploi et situation financière des sociétés d'État regroupées par portefeuille ministériel à la fin de l'exercice se terminant avant le 31 juillet 2002* (en millions de dollars)

Sociétés par portefeuille ministériel	Situation financière				
	Actif Total	Passif à court terme	Passif à long terme	Avoir[1]	Emploi
Centre de recherches pour le développement international	60,6	39,5	11,2	9,9	314
Total Affaires étrangères	**60,6**	**39,5**	**11,2**		**314**
Commission canadienne du lait	156,6	156,6	0,0	0,0	65
Financement agricole Canada	7 884,7	3 665,5	3 473,2	745,9	900
Total Agriculture et Agroalimentaire	**8 041,3**	**3 822,1**	**3 473,2**		**965**
Corporation commerciale canadienne	674,8	633,1	1,0	40,7	89
Exportation et développement Canada	23 793,0	7 346,0	14 397,0	2 050,0	978
Total Commerce international	**24 467,8**	**7 979,1**	**14 398,0**		**1 067**
Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public[2]					20
Compte du régime de pension de la Fonction publique	3 976,4	1,2	0,0	0,0	
Compte du régime de pension des Forces canadiennes	1 236,7	0,7	0,0	0,0	
Compte du régime de pension de la Gendarmerie royale du Canada	435,6	0,2	0,0	0,0	
Total Conseil du Trésor	**0,0**	**0,0**	**0,0**		**20**
Banque du Canada[2]	41 804,5	38 820,6	0,0	30,0	1 198
Corporation de développement des investissements du Canada, La	96,9	11,0	1,7	84,2	0
Office d'investissement du régime de pensions du Canada[2]	14 293,1	8,1	0,0	0,0	23
Société d'assurance-dépôts du Canada	1 012,3	6,8	519,0	486,5	95
Total Finances	**1 109,1**	**17,8**	**520,7**		**1 316**
Banque de développement du Canada	6 897,2	3 638,1	2 298,8	960,3	1 268
Commission canadienne du tourisme	24,9	21,7	5,2	(2,0)	148
Conseil canadien des normes	6,0	2,8	1,2	2,0	84
Fonds d'investissement du Cap-Breton inc.[3]	41,3	2,8	0,0	38,5	6
Société d'expansion du Cap-Breton	14,3	9,1	0,4	4,9	54
Total Industrie	**6 983,8**	**3 674,4**	**2 305,7**		**1 560**

* Les notes viennent après le tableau 9.

Tableau 8 : Emploi et situation financière des sociétés d'État regroupées par portefeuille ministériel à la fin de l'exercice se terminant avant le 31 juillet 2002 (en millions de dollars) *[suite]*

	Situation financière				
Sociétés par portefeuille ministériel	Actif Total	Passif à court terme	Passif à long terme	Avoir[1]	Emploi
Commission de la capitale nationale	587,1	30,6	37,6	518,9	454
Conseil des Arts du Canada	323,0	29,5	6,9	209,8	182
Fondation canadienne des relations raciales	26,5	0,1	0,0	26,5	12
Musée canadien de la nature	47,0	8,2	41,2	(2,7)	164
Musée canadien des civilisations	58,8	9,3	27,5	22,0	344
Musée des beaux-arts du Canada	32,0	10,5	18,6	2,8	259
Musée national des sciences et de la technologie	16,5	2,5	14,1	(0,0)	249
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	63,3	16,9	7,5	38,9	217
Société du Centre national des Arts	32,0	12,4	18,6	1,0	234
Société Radio-Canada	1 543	300,4	1 119,	124,1	6 929
Total Patrimoine canadien	**2 729**	**420,3**	**1 291,**		**9 044**
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	26,5	22,3	0,0	4,2	44
Total Pêches et Océans	**26,5**	**22,3**	**0,0**		**44**
Énergie atomique du Canada limitée	924,0	176,0	563,2	184,8	3 456
Société de développement du Cap-Breton	54,7	40,6	500,1	(486,0)	45
Total Ressources naturelles	**978,7**	**216,6**	**1 063,**		**3 501**
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien [4]	--	--	--	--	--
Administration de pilotage de l'Atlantique	6,0	1,1	0,6	4,4	82
Administration de pilotage des Grands Lacs	10,6	4,6	2,8	3,2	88
Administration de pilotage des Laurentides	9,8	8,4	3,4	(2,0)	231
Administration de pilotage du Pacifique	7,7	3,4	1,0	3,4	167
Administration du pont Blue Water [5]	--	--	--	--	--
Marine Atlantique S.C.C.	293,8	26,9	260,9	6,0	899
Monnaie royale canadienne	157,6	26,7	36,5	94,4	565
Queens Quay West Land Corporation [6]	--	--	--	--	0
Ridley Terminals Inc.	22,4	1,7	64,2	(43,4)	56
Société canadienne des postes [7]	3 659	1 013	1 766,	880,0	45 921
Société canadienne d'hypothèques et de logement	23 822	5 461	17 096,	1 265.	1 736
Société des ponts fédéraux Limitée, La [6]	--	--	--	--	71
Société du Vieux-Port de Montréal Inc. [6, 8]	--	--	--	--	123
Société immobilière du Canada limitée [6]	--	--	--	--	115
VIA Rail Canada Inc.	817,7	110,3	619,2	88,3	3 013
Total Transports	**28 806**	**6 657**	**19 850,**		**53 067**
Construction de Défense (1951) Limitée	7,4	1,8	3,0	2,6	267
Total Travaux publics et Services gouvernementaux	**7,4**	**1,8**	**3,0**		**267**
Grand Total	**73 211**	**22 850**	**42 917,**		**71 165**

Tableau 9 : Résultats d'exploitation et financement des sociétés d'État regroupées par portefeuille ministériel à la fin de l'exercice se terminant avant le 31 juillet 2002* (en millions de dollars)

Sociétés par portefeuille ministériel	Bénéfices nets [1]	Financement			
		Changement aux emprunts nets		Crédits budgétaires	Dividendes
		Secteur privé	Canada		
Centre de recherches pour le développement international	9,7	0,0	0,0	96,8	0,0
Total Affaires étrangères		**0,0**	**0,0**	**96,8**	**0,0**
Commission canadienne du lait	16,4	3,5	20,1	54,3	0,0
Financement agricole Canada	41,3	1 395,4	(590,9)	0,0	0,8
Total Agriculture et Agroalimentaire		**1 398,9**	**(570,7)**	**54,3**	**0,8**
Corporation commerciale canadienne	2,5	0,0	10,0	15,8	0,0
Exportation et développement Canada	58,0	2 031,0	0,0	0,0	0,0
Total Commerce international		**2 031,0**	**10,0**	**15,8**	**0,0**
Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public [2]					
Compte du régime de pension de la Fonction publique	99,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Compte du régime de pension des Forces canadiennes	29,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Compte du régime de pension de la Gendarmerie royale du Canada	10,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Total Conseil du Trésor		**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**
Banque du Canada [2]	1 980,4	571,6	0,0	0,0	1 980,4
Corporation de développement des investissements du Canada, La	(1,7)	0,0	0,0	0,0	0,0
Office d'investissement du régime de pensions du Canada [2]	304,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Société d'assurance-dépôts du Canada	31,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Total Finances		**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**
Banque de développement du Canada	53,7	624,5	0,0	0,0	16,7
Commission canadienne du tourisme	(1,5)	0,0	0,0	91,5	0,0
Conseil canadien des normes	0,4	0,0	0,0	6,9	0,0
Fonds d'investissement du Cap-Breton inc. [3]	(7,6)	0,0	0,0	0,0	0,0
Société d'expansion du Cap-Breton	(36,7)	0,0	0,0	37,6	0,0
Total Industrie		**624,5**	**0,0**	**136,1**	**16,7**

* Les notes viennent après le présent tableau.

Tableau 9 : Résultats d'exploitation et financement des sociétés d'État regroupées par portefeuille ministériel à la fin de l'exercice se terminant avant le 31 juillet 2002 (en millions de dollars) *[suite]*

Sociétés par portefeuille ministériel	Bénéfices nets[1]	Financement			
		Changement aux emprunts nets		Crédits budgétaires	Dividendes
		Secteur privé	Canada		
Commission de la capitale nationale	(0,5)	0,0	0,0	101,9	0,0
Conseil des Arts du Canada	(6,9)	0,0	0,0	151,8	0,0
Fondation canadienne des relations raciales	(0,3)	0,0	0,0	0,0	0,0
Musée canadien de la nature	(2,5)	(0,2)	0,0	26,2	0,0
Musée canadien des civilisations	(48,6)	0,0	0,0	50,3	0,0
Musée des beaux-arts du Canada	(36,5)	0,0	0,0	36,8	0,0
Musée national des sciences et de la technologie	(24,0)	0,0	0,0	22,4	0,0
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	(167,3)	0,0	0,0	105,9	0,0
Société du Centre national des Arts	(25,1)	0,0	0,0	25,2	0,0
Société Radio-Canada	11,4	(4,7)	0,0	982,9	0,0
Total Patrimoine canadien		**(4,9)**	**0,0**	**1 503,4**	**0,0**
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total Pêches et Océans		**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**
Énergie atomique du Canada limitée	51,7	0,0	(1,0)	210,5	0,0
Société de développement du Cap-Breton	(30,8)	0,0	(10,0)	65,5	0,0
Total Ressources naturelles		**0,0**	**(11,0)**	**276,0**	**0,0**
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien[4]	--	--	--	--	--
Administration de pilotage de l'Atlantique	(0,2)	0,0	0,0	0,0	0,0
Administration de pilotage des Grands Lacs	(2,3)	0,0	0,0	0,0	0,0
Administration de pilotage des Laurentides	(0,2)	(0,7)	0,0	0,0	0,0
Administration de pilotage du Pacifique	(0,6)	0,0	0,0	0,0	0,0
Administration du pont Blue Water[5]	--	--	--	--	--
Marine Atlantique S.C.C.	3,9	0,0	0,0	64,5	0,0
Monnaie royale canadienne	(1,8)	(4,7)	0,0	0,0	0,0
Queens Quay West Land Corporation[6]	--	--	--	--	--
Ridley Terminals Inc.	(2,4)	0,0	0,0	0,0	0,0
Société canadienne des postes[7]	67,0	8,0	0,0	185,4	21,0
Société canadienne d'hypothèques et de logement	345,0	(94,0)	(232,0)	1 857,0	0,0
Société des ponts fédéraux Limitée, La[6]	--	--	--	--	--
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.[6, 8]	--	--	--	--	--
Société immobilière du Canada limitée[6]	--	--	--	--	--
VIA Rail Canada Inc.	54,0	0,0	0,0	315,0	0,0
Total Transports		**(91,4)**	**(232,0)**	**2 421,9**	**21,0**

Tableau 9 : Résultats d'exploitation et financement des sociétés d'État regroupées par portefeuille ministériel à la fin de l'exercice se terminant avant le 31 juillet 2002 (en millions de dollars) *[suite]*

Sociétés par portefeuille ministériel	Bénéfices nets[1]	Financement			
		Changement aux emprunts nets		Crédits budgétaires	Dividendes
		Secteur privé	Canada		
Construction de Défense (1951) Limitée	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total Travaux publics et Services gouvernementaux		**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**
Grand Total		**3 957,9**	**(803,8)**	**4 504,4**	**38,5**

Notes pour les tableaux 8 et 9 :

1 Cette colonne ne renferme aucun total parce que l'information n'est pas répartie de manière uniforme.

2 Les données financières concernant l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public, la Banque du Canada et l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada sont fournies à titre d'information, mais elles ne sont pas incluses dans les totaux en raison du caractère particulier de leurs opérations.

3 Le Fonds d'investissement du Cap-Breton inc., une filiale en propriété exclusive de la Société d'expansion du Cap-Breton, a été tenue de faire rapport comme si elle était une société d'État mère.

4 Le premier exercice de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien se terminera le 31 mars 2003.

5 Le premier exercice de l'Administration du pont Blue Water à titre de société d'État se terminera le 31 août 2003.

6 Ont été exclues, les données financières de Queens Quay West Land Corporation, La Société des ponts fédéraux Limitée, la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. et la Société immobilière du Canada limitée, car leur Rapport annuel de 2001-2002 n'avait pas été déposé au Parlement au 11 octobre 2002.

7 Les données financières de la Société canadienne des postes reflètent la période de neuf mois à partir du 1er avril 2001 jusqu'au 31 décembre 2001, car la Société a changé sa fin d'exercice.

8 La Société du Vieux-Port de Montréal Inc., une filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée, a été tenue de faire rapport comme si elle était une société d'État mère.

PORTEFEUILLE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

Ce chapitre présente les données statistiques relatives aux sociétés d'État et à leurs portefeuilles de sociétés au 31 août 2002. À noter cependant que les renseignements figurant ailleurs dans le rapport, sauf indication contraire, représentent les données de fin d'exercice des sociétés et s'appliquent à la période précédant le 31 juillet 2002.

Les données présentées sont réparties sous les trois rubriques suivantes :

Résumé statistique fait la comparaison avec le nombre de sociétés d'État mères, de filiales, de partenariats légaux et de sociétés affiliées qui existaient à la fin de l'exercice précédent.

Changements survenus pendant l'exercice fait état des changements survenus au sein des filiales, de partenariats légaux et des sociétés affiliées de chaque société d'État mère entre le 31 août 2001 et le 31 août 2002.

Portefeuille des sociétés d'État présente le répertoire complet des sociétés d'État mères et de leurs filiales, partenariats légaux et sociétés affiliées.

RÉSUMÉ STATISTIQUE

Nombre de sociétés d'État mères et de filiales en propriété exclusive et autres filiales, sociétés affiliées et partenariats légaux (au 31 août)

	2002	2001
Sociétés d'État mères	43	41
Filiales en propriété exclusive (100 %)	21	20
Autres filiales, sociétés affiliées et partenariats légaux.	36	30

CHANGEMENTS SURVENUS PENDANT L'EXERCICE

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien — Ajoutée

Administration du pont Blue Water — Ajoutée

Exportation et développement Canada — Nom changé[1]

Monnaie royale canadienne

Filiales en propriété exclusive (100 %)

- RCMH-MRCF Inc. — Ajoutée
  - Services spécialisés TGM Inc. (50 %) — Ajoutée

Société canadienne des postes

Filiales en propriété exclusive (100 %)

- 3906949 Canada Inc. (100 %) et ses filiales
  - Progistix–Solutions Inc. (97.37 %)
    - Assured Logistics (100 %) — Ajoutée

Filiales en propriété majoritaire (50 à 99 %)

- Innovapost Inc. (51 %) — Ajoutée

Société d'expansion du Cap-Breton

Sociétés affiliées en propriété minoritaire (moins de 50 %)

- Canadian Tennis Technology Limited — Supprimée
- Jackmen Development Limited — Ajoutée
- Lynnwood Inn Limited — Ajoutée

Société Radio-Canada

Sociétés affiliées en propriété minoritaire (moins de 50 %)

- The Canadian Documentary Channel (29 %) — Ajoutée
- Look Communications Inc. (.24 %) — Ajoutée

[1] Connue anciennement sous le nom de Société pour l'expansion des exportations.

PORTEFEUILLE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

1. **Administration canadienne de la sûreté du transport aérien**
2. **Administration de pilotage de l'Atlantique**
3. **Administration de pilotage des Grands Lacs**
4. **Administration de pilotage des Laurentides**
5. **Administration de pilotage du Pacifique**
6. **Administration du pont Blue Water**
7. **Banque de développement du Canada**

   Société affiliée en propriété minoritaire (moins de 50 %)
   - Cominco Ltd.[1]

8. **Banque du Canada**
9. **Centre de recherches pour le développement international**
10. **Commission canadienne du lait**
11. **Commission canadienne du tourisme**
12. **Commission de la capitale nationale**
13. **Conseil canadien des normes**
14. **Conseil des Arts du Canada**
15. **Construction de Défense (1951) Limitée**
16. **Corporation commerciale canadienne**
17. **Corporation de développement des investissements du Canada, La**

    Filiales en propriété exclusive (100 %)
    - Canada Eldor Inc.
    - Canada Hibernia Holding Corporation
      et sa société affiliée
      - Hibernia Management and Development Company Ltd. (8,5 %)

18. **Énergie atomique du Canada limitée**

    Filiales en propriété exclusive (100 %)
    - AECL Technologies B.V.
    - AECL Technologies Inc.

19. **Exportation et développement Canada**

    Filiale en propriété exclusive (100 %)
    - Exinvest Inc.

20. **Financement agricole Canada**

21. Fondation canadienne des relations raciales

22. Marine Atlantique S.C.C.

23. Monnaie royale canadienne

Filiales en propriété exclusive (100 %)

- RCHMH-MRCF Inc. et sa filiale
  - Services spécialisés TGM Inc. (50 %)

24. Musée canadien de la nature

25. Musée canadien des civilisations

26. Musée des beaux-arts du Canada

27. Musée national des sciences et de la technologie

28. Office de commercialisation du poisson d'eau douce

29. Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public

30. Office d'investissement du régime de pensions du Canada

31. Queens Quay West Land Corporation

32. Ridley Terminals Inc.

33. Société canadienne des postes

Filiales en propriété exclusive (100 %)

- 2875039 Canada Limited (100 %) et sa filiale
  - Les investissements Purolator ltée (71,11 %) et ses filiales
    - 964102 Ontario Inc. (100 %)
    - Courrier Purolator Ltée (100 %) et ses filiales
      - 3558533 Canada Inc. (100 %)
      - Canadian Teleservices Corporation (100 %)
      - Distribution Management Services Inc. (100 %)
      - Purolator Customs Services Ltd. (100 %)
      - Purolator Holdings U.S. Ltd. (100 %) et sa filiale
        - Purolator Courier U.S. Ltd. (100 %)
      - Supercourier (1987) Ltd. (100 %)
- 2875047 Canada Limited
- 3906949 Canada Inc. (100 %) et ses filiales
  - Intelcom Courier Canada Inc. (50 %)
  - Progistix-Solutions Inc. (97,37 %) et sa filiale
    - Assured Logistics Inc. (100 %)
- Postes Canada internationale limitée (100 %)

Filiales en propriété majoritaire (50 à 99 %)

- Société de portefeuille EPO Inc. (50 %) et sa filiale
  - EPO Inc. (95,71 %)
- Innovapost Inc. (51 %)

Sociétés affiliées en propriété minoritaire (moins de 50 %)

- Co-operative Vereniging International Post Corporation U.A. (6,1 %) et ses filiales
  - IPC Technology S.C. (96 %)
  - IPC Unipost S.C. (96 %)
- Les investissements Purolator ltée (23,51 %)

34. Société canadienne d'hypothèques et de logement

35. Société d'assurance-dépôts du Canada

36. Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne

37. Société de développement du Cap-Breton

Filiale en propriété exclusive (100 %)

- Cape Breton Carbofuels Limited[2]

38. Société des ponts fédéraux Limitée, La

Filiales en propriété exclusive (100 %)

- Corporation du Pont international de la Voie maritime Ltée, La
- Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée, Les

Filiale en propriété majoritaire (50 à 99 %)

- St. Mary's River Bridge Company

39. Société d'expansion du Cap-Breton

Filiales en propriété exclusive (100 %)

- Cape Breton Marine Farming Limited[2]
- DARR (Cape Breton) Limited[2]
- Fonds d'investissement du Cap-Breton inc.[3]
- Gulf Bras d'Or Estates Limited[2]

Sociétés affiliées en propriété minoritaire (moins de 50 %)

- Bell Bay Golf Developments Incorporated
- Carol Rizzetto Realty Limited Partnership
- General Mining Building Limited
- Jackmen Development Limited
- Lynnwood Inn Limited
- Silver Screen Star Limited

40. Société du Centre national des Arts

41. Société immobilière du Canada limitée

Filiales en propriété exclusive (100 %)

- 3148131 Canada Limited[2]
- Parc Downsview Park inc.
- Société immobilière du Canada CLC limitée
- Société du Vieux-Port de Montréal Inc.[4]

42. Société Radio-Canada

Sociétés affiliées en propriété minoritaire (moins de 50 %)

- ARTV (37 %)
- Cable North Microwave Limited (1 action)
- Country Canada (30 %)
- Look Communications Inc.[5] (.24%)
- Master FM Limited (20 %)
- The Canadian Documentary Channel (29 %)
- Visnews Limited (1 action)

43. VIA Rail Canada Inc.

---

1 La Société ne détient que des actions privilégiées sans droit de vote.

2 Société inactive.

3 Fonds d'investissement du Cap-Breton inc., filiale en propriété exclusive de la Société d'expansion du Cap-Breton, a été tenue par décret en conseil (C.P. 2000-1341) de faire rapport de ses activités comme si elle était une société d'État mère.

4 La Société du Vieux-Port de Montréal Inc., filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée, a été tenue par décret en conseil (C.P. 1987-86) de faire rapport de ses activités comme si elle était une société d'État mère.

5 Conformément à *la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies.*

AUTRES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LE CANADA DÉTIENT DES INTÉRÊTS

Le présent chapitre fournit des renseignements sur ce qui suit :

- les sociétés à capital-actions appartenant en partie au gouvernement fédéral;
- les sociétés n'ayant pas de capital-actions (p. ex., les sociétés à but non lucratif) à l'égard desquelles le gouvernement est habilité à nommer au moins un membre du conseil d'administration ou autre organe de direction, ou à en approuver la nomination;
- les organismes créés conformément à un accord international, dont le gouvernement fédéral détient des actions ou à l'égard desquels il est habilité à nommer des membres de l'organe de direction ou à en approuver la nomination.

Dans le cas des sociétés à capital-actions, la liste présentée indique la proportion de la propriété fédérale. Dans le cas des sociétés sans capital-actions, la liste inclut des fractions indiquant le nombre d'administrateurs du conseil nommés par le gouvernement fédéral par rapport au nombre total d'administrateurs du conseil.

Le dernier élément vise à illustrer le degré d'influence exercée par le gouvernement fédéral sur une entité, dans les cas où l'on ne peut pas exprimer le contrôle selon une proportion d'actionnariat. Ainsi, l'expression « administrateur du conseil nommé par le gouvernement fédéral » peut désigner une personne nommée par décret du gouverneur en conseil ou par l'un quelconque de nombreux autres mécanismes, notamment, la nomination par un ministre ou par une société d'État. Les fonctionnaires fédéraux membres *d'office* des conseils d'administration sont également considérés comme des administrateurs nommés par le gouvernement fédéral à ces fins.

Les sociétés énumérées dans le présent chapitre sont groupées comme suit[1] :

Entreprises mixtes

Entreprises dont le capital-actions appartient en partie au Canada, par l'intermédiaire d'un ministre, le reste appartenant à des intervenants du secteur privé.

Entreprises en coparticipation

Entreprises dont le capital-actions appartient en partie au Canada, par l'intermédiaire d'un ministre, le reste appartenant à un autre palier de gouvernement.

Organisations internationales

Organisations créées en vertu d'accords internationaux, dont le Canada détient des actions ou à l'égard desquels il est habilité à nommer ou à élire des membres de l'organe de direction.

Sociétés à régie partagée

Sociétés dont le Canada ne possède pas d'actions, mais pour lesquelles il a, directement ou par l'intermédiaire d'une société d'État, en vertu d'une loi, de statuts constitutifs, de lettres patentes, de règlements, ou de toute entente contractuelle (y compris le financement ou les accords de contribution) le droit de nommer un ou plusieurs membres de l'organe de direction.

Sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*

Sociétés dont les actions sont reçues par le Canada et qui tiennent lieu de redevances.

---

[1] Ce chapitre ne comprend pas les établissements publics comme l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Bien qu'ils soient similaires aux sociétés d'État du fait qu'ils sont détenus à 100 p. 100 par le gouvernement fédéral, les établissements publics sont expressément exclus de la définition d'une « société d'État » contenue dans la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP). Les établissements publics sont plutôt définis comme des ministères, aux termes de la LGFP, et en tant que tels, sont assujettis à un régime de responsabilisation différent.

NOMBRE D'AUTRES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LE CANADA DÉTIENT DES INTÉRÊTS

Comparaison sur 12 mois

Autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts	31 mars 2002	31 mars 2001
Entreprises mixtes	1	1
Entreprises en coparticipation	3	3
Organisations internationales	18	18
Sociétés à régie partagée	139	133
Sociétés assujetties à la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*	25	20

AUTRES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LE CANADA DÉTIENT DES INTÉRÊTS – AJOUTS ET SUPPRESSIONS

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002

Entreprises mixtes	Aucun ajout ni aucune suppression
Entreprises en coparticipation	Aucun ajout ni aucune suppression
Organisations internationales	Aucun ajout ni aucune suppression
Sociétés à régie partagée	
2005 Regina Canada Summer Games Host Society	Ajoutée
Aéroports de Montréal	Ajoutée
Administration du pont Blue Water	Supprimée[1]
Administration portuaire de Hamilton	Ajoutée
Centre canadien multisport – Atlantique	Nom changé[2]
Centre de documentation pour le sport	Supprimée
Centre national du sport – Manitoba	Nom changé[3]
Centre national du sport de Saskatchewan	Ajoutée
Centre national multisport – Calgary	Nom changé[4]
Centre national multisport – Toronto	Nom changé[5]
Commissaires du havre de Hamilton, Les	Supprimée[6]
Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère	Ajoutée
Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable	Ajoutée
Fonds commun des SADC du Québec	Ajoutée
Fonds du legs des Jeux du Commonwealth	Ajoutée
Hamilton 2003 World Road Cycling Championships	Ajoutée
Inforoute Santé du Canada Inc.	Ajoutée

1 L'Administration du pont Blue Water entreprenait ses activités en tant que société d'État le 26 avril 2002.
2 Connue anciennement sous le nom de National Sport Centre – Atlantic Canada.

Sociétés à régie partagée (suite)

Les 3e championnats du monde d'athlétisme jeunesse de l'IAAF – Sherbrooke 2003	Ajoutée
PacificSport Centre Canadien multisport – Vancouver	Nom changé[7]
Programme Canada – Alberta pour le développement de l'agriculture à valeur ajoutée	Supprimée
Société d'accueil des jeux d'été du Canada 2001 Alliance London Inc., La	Supprimée

Sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*

Cade Struktur Corporation	Ajoutée
Canplats Resources Corporation	Nom changé[8]
Carvern International	Nom changé[9]
Consolidated Stone Industries Inc.	Ajoutée
Ebdental Inc.	Ajoutée
Les développements Phénix 1995	Nom changé[10]
Plain Tree Systems Inc.	Ajoutée
Planet Medica Inc.	Ajoutée

3 Connue anciennement sous le nom de Centre national du sport de Winnipeg.
4 Connue anciennement sous le nom de Centre national d'excellence sportive – Calgary.
5 Connue anciennement sous le nom de Centre national du sport de Toronto.
6 La commission portuaire, « Les commissaires du havre de Hamilton » est devenue une administration portuaire le 1er mai 2001.
7 Connue anciennement sous le nom de Centre national du sport de Vancouver.
8 Connue anciennement sous le nom de Colby Resources Ltd.
9 Connue anciennement sous le nom de Carvern International Industries Ltd.
10 Connue anciennement sous le nom de Caoutech Inc.

ENTREPRISES MIXTES

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Fin de l'exercice Actif total (A) Passif (P) Vérificateur	Participation fédérale
Ministre des Finances				
Petro-Canada				
Améliorer l'avoir de l'actionnaire en mettant en valeur, en produisant et en distribuant les hydrocarbures et autres types de carburants et de produits énergétiques.	PO Box 2844 Calgary AB T2P 3E3 (403) 296-8000	*Loi sur les corporations commerciales canadiennes*, 1975	31 décembre A = 9,82 G $* P = 2,79 G $* Arthur Andersen s.r.l.	18,84 %

* G $: milliards de dollars.

ENTREPRISES EN COPARTICIPATION

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Fin de l'exercice Actif total (A) Passif (P) Vérificateur	Participation fédérale
Ministre de l'Industrie et de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien				
North Portage Development Corporation				
Favoriser la relance socio-économique de la région du Portage du Nord de Winnipeg.	Bureau 201 1, chemin Forks Market Winnipeg MB R3C 4L9 (204) 943-7752	*Loi sur les corporations du* Manitoba, 1983	31 mars A = 99,3 M $ P = 6,2 M $ Ernst & Young	33,3 %
Ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada				
Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud				
Procéder à la vente des terrains de la Société et proposer une solution alternative à l'utilisation du produit de cette vente aux deux paliers de gouvernement puisque les terrains sont inappropriés pour une infrastructure industrielle.	Bureau 303 13, rue St-Louis Lévis QC G6V 4E2 (418) 833-5925	Loi spéciale du Gouvernement du Québec (1974)	31 mars A = 1,8 M $ P = 0 M $ Vérificateur général du Québec	40 %
Ministre des Ressources naturelles				
Lower Churchill Development Corporation Limited				
Établir le mode de mise en valeur, en totalité ou en partie, du potentiel hydroélectrique du bassin inférieur du fleuve Churchill et l'acheminement de cette énergie aux marchés.	PO Box 12700 St. John's NL A1B 3T5 (709) 737-1400	*The Companies Act* of Newfoundland, 1978	31 décembre A = 30 M $ P = 0 M $ Ernst & Young	49 %

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Participation fédérale ou nomination d'administrateurs
Ministre de l'Environnement				
Comité international du Niagara				
Déterminer la quantité d'eau requise aux fins du Traité et enregistrer les quantités d'eau utilisées pour la production d'électricité.	a/s de Environnement Canada Région de l'Ontario 867 Lakeshore Rd. PO Box 5050 Burlington ON L7R 4A6 (905) 336-4713	Le Traité concernant la dérivation d'eau du Niagara, de 1950, administré par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et le State Department des États-Unis	s/o*	1/2
Commission nord-américaine de coopération environnementale – Comité consultatif mixte				
Le Comité fournit des avis au Conseil de la Commission nord-américaine de coopération environnementale à propos de questions liées à l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement, « accord auxiliaire » de l'Accord de libre-échange nord-américain.	Pièce 200 393, rue Saint-Jacques O. Montréal QC H2Y 1N9 (514) 350-4300	Le Comité a été créé en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement	s/o	5/15
Conseil international de contrôle du lac des Bois				
Le lac des Bois fait partie des eaux internationales limitrophes. Le Conseil de contrôle du lac des Bois est chargé de la régulation des niveaux du lac des Bois et du lac Seul, ainsi que des écoulements dans les rivières Winnipeg et English en aval de ces lacs à leur confluent, conformément aux engagements internationaux et aux lois fédérales et provinciales.	a/s de Environnement Canada Service de conservation de l'environnement 4e étage 351, boul. St-Joseph Hull QC K1A 0H3 (819) 997-2529	Le Conseil a été créé en vertu de l'article 2 de la *Loi pour le contrôle du lac des Bois* et il est en outre mandaté par le Traité des eaux limitrophes conclu entre le Canada et les États-Unis (convention et protocole, 1925)	s/o	1/2

* s/o : sans objet

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Participation fédérale ou nomination d'administrateurs
Ministre de l'Environnement (suite)				
Conseil international de contrôle du lac Memphremagog				
Une tribune pour le règlement des conflits relatifs à la régulation des niveaux du lac Memphremagog, conformément aux engagements internationaux et aux lois fédérales et provinciales.	a/s de Environnement Canada Région du Québec Bureau 300 100, boul, Alexis-Nihon St-Laurent QC H4M 2N8 (514) 283-1628	Le Conseil a été créé en vertu d'une entente conclue entre le gouvernement du Canada et celui des États-Unis.	s/o	1/2
International Porcupine Caribou Management Board				
Fournir des conseils et des recommandations au sujet des aspects de la conservation du troupeau de caribous Porcupine et de son habitat qui nécessitent une coordination internationale.	c/o EC Pacific and Yukon Region Canadian Wildlife Service 91782 Alaska Hwy. Whitehorse YT Y1A 5B7 (867) 393-6700	Entente conclue par le Canada et les É.-U. sur la conservation du troupeau de caribous Porcupine, 1987	s/o	4/8
Ministre des Affaires étrangères				
Banque africaine de développement				
Contribuer au développement économique et à la promotion sociale des pays membres, individuellement et collectivement. Contribuer à la réalisation des objectifs canadiens en matière d'aide internationale, de politique étrangère et de commerce extérieur en Afrique.	01, CP 1387 Abidjan 01 Côte d'Ivoire Afrique 011-225-20-44-44	Entente signée par les pays membres, 1963, et *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*	Deloitte & Touche; Akintola Williams and Hussan Inc.	3,007 %

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Participation fédérale ou nomination d'administrateurs
Ministre des Affaires étrangères (suite)				
Banque asiatique de développement				
Favoriser l'essor économique et la promotion sociale des pays en développement membres de la Banque. Contribuer à la réalisation des objectifs canadiens en matière d'aide internationale, de politique étrangère et de commerce extérieur en Asie.	CP 789 1099 Manille Philippines 011-632-6005	Entente signée par les pays membres, 1965, et *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*	Price Waterhouse Coopers	5,27 %
Banque de développement des Caraïbes				
Contribuer à la croissance et au développement économique harmonieux des pays membres et à leur intégration en portant une attention spéciale et urgente aux besoins des pays moins développés de la région. Contribuer à la réalisation des objectifs canadiens en matière d'aide internationale, de politique étrangère et de commerce extérieur.	PO Box 408 Wilday, St. Michael Bridgetown Barbados 1-8-246-429-3550	Entente signée par les pays membres, 1969, et *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*	Price Waterhouse	9,50 %
Banque interaméricaine de développement				
Contribuer à accélérer le développement socio-économique des pays membres de la région en développement, individuellement ou collectivement. Contribuer à la réalisation des objectifs canadiens en matière d'aide internationale, de politique étrangère et de commerce extérieur.	1300 New York Ave. NW Washington DC 20577 U.S.A. (202) 623-1000	Entente signée par les pays membres, 1959, et *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*	Price Waterhouse	4,00 %

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Participation fédérale ou nomination d'administrateurs
Ministre des Affaires étrangères (suite)				
Commission de la frontière internationale				
Maintenir la démarcation et la représentation graphique de la frontière sur les terres et les eaux, entre le Canada et les États-Unis, et réglementer tous les travaux de construction, en-deça de trois mètres de la ligne de démarcation.	Pièce 571 615, rue Booth Ottawa ON K1A 0E9 (613) 995-4341	Traité de Washington, 1908 et 1925, *Loi sur la Commission de la frontière internationale*, 1960	s/o	1/2
Ministre des Anciens combattants				
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth				
Entretenir les sépultures et monuments commémoratifs et tenir les dossiers sur les membres des armées du Commonwealth morts au cours des deux grandes guerres mondiales.	2 Marlow Rd. Maidenhead Berkshire U.K. SL6 7DX (0628) 34221	Charte royale, 1917	Grant Thornton	1/14
Ministre des Finances				
Agence multilatérale d'assurance des investissements				
Encourager le flux des investissements à des fins productives entre les pays membres, complétant ainsi les activités de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, de la Société financière internationale et d'autres institutions financières de développement international.	1818-H Street NW Washington DC 20433 U.S.A. (202) 473-6167	*Loi sur les accords de Bretton Woods* et les lois connexes, 1988	Deloitte Touche Tohmatsu International	3,93 %

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Participation fédérale ou nomination d'administrateurs
Ministre des Finances (suite)				
Association internationale de développement				
Promouvoir le développement économique, augmenter la productivité et ainsi relever les niveaux de vie des pays en voie de développement.	1818-H Street NW Washington DC 20433 U.S.A. (202) 458-1122	Articles de l'accord; 1960, *Loi sur l'Association internationale de développement*, 1960	Deloitte Touche Tohmatsu International	2,99 %
Banque européenne pour la reconstruction et le développement				
Mettre sur pied une entreprise privée dynamique et faciliter la transition des économies centralisées aux économies de marché dans la nouvelle Europe.	One Exchange Square London EC2A 2JN England 44-20-7338-6000	*Loi créant la Banque européenne pour la reconstruction et le développement*, 1991	Arthur Andersen	3,43 %
Banque internationale pour la reconstruction et le développement				
Aider à la reconstruction et au développement des territoires des pays membres.	1818-H Street NW Washington DC 20433 U.S.A. (202) 458-1122	*Loi sur les accords de Bretton Woods* et les lois connexes, 1945	Deloitte Touche Tohmatsu International	2,85 %
Fonds monétaire international				
Favoriser le bien-être économique par l'expansion du commerce, le maintien d'accords commerciaux ordonnés et la diminution de la balance des paiements.	700-19th St. NW Washington DC 20431 U.S.A. (202) 623-7000	Entente signée par les pays membres, 1945	Price Waterhouse Coopers	3,00 %
Société financière internationale				
Promouvoir le développement économique en encourageant la croissance d'entreprises productives dans les pays membres, et en assurant un complément aux travaux de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.	2121 Pennsylvania Ave. Washington DC 20433 U.S.A. (202) 477-1234	Articles de l'accord; crédit 731, *Loi n° 6 portant affectation de crédits*, 1956	Deloitte Touche Tohmatsu International	3,45 %

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Participation fédérale ou nomination d'administrateurs
Ministre du Patrimoine canadien				
Agence mondiale antidopage				
Promouvoir et coordonner sur le plan international la lutte contre le dopage sous toutes ses formes.	Tour de la Bourse Bureau 700 800, Place Victoria Montréal QC H4Z 1B7 (514) 904-9232	Incorporée en vertu de la législation suisse sur les organismes sans but lucratif, 1999	Price Waterhouse Coopers	1/36

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire				
Agri-adapt Council Inc.				
Un conseil dirigé par l'industrie et chargé d'administrer les fonds attribués à Terre-Neuve par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	PO Box 1045 308 Brookfield Road Mount Pearl NL A1N 3C9 (709) 747-4874	*The Companies Act* of the Province of Newfoundland, 1996	Deborah A. Muir CGA	1/9
Agriculture and Food Council of Alberta				
Un conseil dirigé par l'industrie et chargé d'administrer les fonds attribués à l'Alberta par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	Suite 402 1101-5 Street Nisku AB T9E 7N3 (780) 955-3714	*The Societies Act* of the Province of Alberta, 1994	Meyers Norris Penny s.r.l.	1/27
Agriculture Institute of Management in Saskatchewan, Inc. (AIMS)				
Collaborer avec le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux à la mise en œuvre du Programme canadien de gestion d'entreprises agricoles en Saskatchewan.	Room 102 15 Innovation Blvd. Saskatoon SK S7N 2X8 (306) 975-8927	Alinéa 4a) de la *Loi sur le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire*	Davies Breen & Hrynewich	1/6

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Agri-Futures Nova Scotia				
Un conseil dirigé par l'industrie et chargé d'administrer les fonds attribués à la Nouvelle-Écosse par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	757 Ostrea Lake Road Musquodoboit Harbour NS B0J 2L0 (902) 889-2323	*Societies Act* of the Province of Nova Scotia, 1996	Price Waterhouse Coopers	1/11
British Columbia Investment Agriculture Foundation (BCIAF)				
Un conseil dirigé par l'industrie et chargé d'administrer les fonds attribués à la Colombie-Britannique par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	PO Box 8248 Victoria BC V8W 3R9 (250) 356-1662	*Society Act* of the Province of British Columbia, 1996	BDO Dunwoody s.r.l.	1/14
Canada-Alberta Beef Industry Development Fund				
Favoriser les activités de recherche et de développement de l'industrie dans le but d'accroître la compétitivité de l'industrie bovine de l'Alberta.	Alberta Cattle Commission 215-6715 8th Street NE Calgary AB T2E 7H7 (403) 275-4401	Accord d'accompagnement Canada-Alberta sur le développement de l'industrie bovine. *Loi sur la protection du revenu agricole*	KPMG s.r.l.	1/7

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Canada-Alberta Hog Industry Development Fund				
Favoriser les activités de recherche et de développement de l'industrie dans le but d'accroître la compétitivité de l'industrie porcine de l'Alberta.	4828-89th Street Edmonton AB T6E 5K1 (780) 491-3527	Accord d'accompagnement Canada-Alberta sur le développement de l'industrie porcine (16 avril 1997) et accord modificateur (19 mai 1998), *Loi sur la protection du revenu agricole*	KPMG	1/7
Canada-Alberta Sugar Beet Industry Development Fund				
Favoriser les activités de recherche et de développement de l'industrie dans le but d'accroître la compétitivité de l'industrie de la betterave à sucre de l'Alberta.	Alberta Sugar Beet Growers' Marketing Board 4900-50th Street Taber AB T1G 1T3 (403) 223-1110	Accord d'accompagnement Canada-Alberta sur le développement de l'industrie de la betterave à sucre, *Loi sur la protection du revenu agricole*	BDO Dunwoody s.r.l.	1/7
Canada-Newfoundland Agri-Food Innovation Fund				
Fournir de l'aide financière aux agriculteurs terre-neuviens pour développer le secteur agricole primaire et celui de la valeur ajoutée à Terre-Neuve et au Labrador.	Department of Forest Resources and Agrifoods PO Box 2006 Corner Brook NL A2H 6J8 (709) 637-2077	Accord Canada-Terre-Neuve sur l'innovation agroalimentaire, *Loi sur la protection du revenu agricole*	Vérificateur provincial de Terre-Neuve	1/6
Centre de développement du porc du Québec Inc.				
Exercer un leadership dans le développement et le transfert de technologies de pointe afin de continuer activement l'amélioration de la qualité, de l'efficacité d'une industrie porcine québécoise durable.	Bureau 340 2795, boul. Laurier Sainte-Foy QC G1V 4M7 (418) 650-2440	3e partie de la *Loi sur les compagnies* du Québec, 1992	Raymond Chabot Grant Thornton	1/18

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Centre de diversification des cultures du Manitoba (CDCM)				
Organisme créé par l'industrie et chargé de trouver et d'évaluer de nouvelles récoltes et de nouvelles techniques ainsi que de nouvelles possibilités de valeur ajoutée dans un système agricole durable, et d'en démontrer et faciliter l'utilisation. Le CDCM exploite trois emplacements qui lui appartiennent et deux emplacements sociaux représentant toute une gamme de sols et de climats. Le Centre mène une grande partie de ses travaux en collaboration avec des organismes, des groupes et des particuliers de l'extérieur. Le Centre offre une aide variée aux travaux de recherche et de démonstration, ce qui comprend un soutien technique et l'utilisation de ses installations et de ses terrains.	CP 309 Carberry MB R0K 0H0 (204) 834-6000	*Loi sur le ministère de l'Agriculture*, 1993	Meyers Norris Penny Vérificateur général du Canada	4/9

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Centre d'excellence en biotechnologie et innovations technologiques du Nouveau-Brunswick (BioAtlantech)				
Renforcer l'économie rurale et axée sur les ressources du Nouveau-Brunswick par le développement, l'application et la commercialisation de la biotechnologie et d'innovations technologiques.	CP 636 Succ. A Fredericton NB E3B 5A6 (506) 444-2444	Accord sur le fonds du Centre d'excellence en biotechnologie et innovations technologiques du Nouveau-Brunswick, *Loi sur le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.* Incorporation provinciale conformément aux lois de la province du Nouveau-Brunswick, 1996	Teed, Saunders, Doyle Co, (Fredericton)	2/12
Conseil canadien de la gestion d'entreprises agricoles (CCGEA)				
Suivre de près la mise en œuvre du programme canadien de gestion d'entreprises agricoles et donner des conseils à ce sujet; promouvoir et encourager l'utilisation de principes et pratiques judicieuses de gestion des entreprises agricoles; encourager, coordonner et financer des projets entrepris à l'échelle nationale, à l'échelle régionale et à l'échelle de plusieurs provinces ou d'une province.	Bureau 903 75, rue Albert Ottawa ON K1P 5E7 (613) 237-9060	*Loi sur les corporations canadiennes*, 1992	Deloitte & Touche	1/10

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Conseil de l'adaptation agricole				
Stimuler la croissance, à long terme, l'emploi et la concurrence dans le secteur agroalimentaire et les collectivités rurales de l'Ontario et favoriser le développement de technologies novatrices qui aideront l'industrie ontarienne à s'adapter et à devenir plus concurentielle dans une économie mondiale.	192 Nicklin Road Guelph ON N1H 7L5 (519) 822-7554	*Loi sur les organisations agricoles et horticoles* de la province de l'Ontario, 1995	Hillson Co. s.r.l. (Guelph)	1/18
Conseil de recherches en pêche et agroalimentaire du Québec (CORPAQ)				
Donner des conseils au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec sur les activités de recherche et de développement de nature à améliorer le dialogue afin d'aider le secteur bio-alimentaire à atteindre son objectif de développement durable.	Direction de la recherche économique et scientifique MAPAQ 10e étage 200, chemin Ste-Foy Québec QC G1R 4X6 (418) 380-2103	Gouvernement du Québec; *Loi sur le vérificateur général*	Vérificateur général du Québec	1/23
Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ)				
Administrer les fonds attribués par le gouvernement fédéral au secteur agricole du Québec dans le cadre du Fonds canadien d'adaptation et de développement rural (FCADR).	555, boul, Roland-Therrien Longueuil QC J4H 3Y9 (450) 679-0530	3e partie de la *Loi sur les compagnies du Québe*, 1996	Raymond Chabot Grant Thornton	1/9

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Fonds de développement de l'industrie du bœuf				
Le Fonds de développement de l'industrie du bœuf a été créé en vertu d'une entente fédérale-provinciale pour succéder à l'Entente tripartite nationale de stabilisation des prix du bœuf. Le gouvernement fédéral versera une contribution égale à celle des provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario afin d'appuyer la réalisation de projets de développement de l'industrie du bœuf dans les secteurs du développement des marchés intérieurs et des marchés d'exportation, de la recherche et de la formation.	Canadian Cattlemen's Association 215-6715 8th Street NE Calgary AB T2E 7H7 (403) 275-8558	Entente fédérale-provinciale pour le programme national de transition visant les veaux d'engrais, les bovins d'engrais et les bovins d'abbatage. *Loi sur la protection du revenu agricole*	BDO Dunwoody (Calgary)	4/13
Fonds d'innovation agroalimentaire				
Appuyer le développement du secteur agricole primaire et de celui de la valeur ajoutée en fournissant une aide à la recherche, au développement et à l'infrastructure et faciliter la transition de l'industrie agroalimentaire vers une économie de marché pour l'industrie agroalimentaire de la Saskatchewan.	Room 329 3085 Albert Street Regina SK S4S 0B1 (306) 780-8262	*The Crown Corporations Act*, 1993 (Sask.) et *The Agri-Food Innovation Act*, 1995 (Sask.)	Vérificateur provincial de la Saskatchewan	6/12

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Fonds québécois d'adaptation des entreprises agroalimentaires, inc.				
Un conseil dirigé par l'industrie et chargé d'administrer les fonds attribués au Québec par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	Bureau 200 9001, boul. de l'Acadie Montréal QC H4N 3H7 (514) 858-2000	3e partie de la *Loi sur les compagnies* du Québec	Samson Bélair Deloitte & Touche	1/12
Initiative de recherche-développement Canada-Manitoba au sein du secteur agroalimentaire				
Lancer, encourager, promouvoir et réaliser des projets de recherche et de développement qui contribuent au mieux-être économique du Canada et du Manitoba.	Administrateur Agrifood R & D Council Manitoba Association of Agricultural Societies PO Box 72 Morris MB R0G 1K0 (204) 746-8186	Accord d'accompagnement Canada-Manitoba sur l'Initiative de recherche-développement au sein du secteur agroalimentaire, *Loi sur la protection du revenu agricole*	Hamilton and Asselstine, CA	6/13
Institut de formation agricole de l'Ontario (IFAO)				
Collaborer avec le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial à la mise en œuvre du Programme canadien de gestion d'entreprises agricoles en Ontario.	Suite 202 450 Speedvale Ave. W Guelph ON N1H 7Y6	*Loi sur les corporations de l'Ontario*, 1990	Deloitte & Touche	1/17

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Institut international du Canada pour le grain				
Favoriser, en régime non lucratif, pour le plus grand bien du Canada, le développement, la conservation et l'élargissement du marché canadien et des marchés internationaux pour les céréales et les oléagineuses canadiennes, ainsi que pour les produits qui en découlent.	Bureau 1000 303, rue Main Winnipeg MB R3C 3G7 (204) 983-3289	*Loi sur les corporations canadiennes*, 1972	Deloitte & Touche	3/5
Manitoba Rural Adaptation Council Inc.				
Un conseil dirigé par l'industrie et chargé d'administrer les fonds attribués au Manitoba par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	802-294, av. Portage Winnipeg MB R3C 0B9 (204) 982-4791	*Loi sur les corporations* du Manitoba, 1996	Meyers Norris Penny	2/22
New Brunswick Agricultural Council				
Un conseil dirigé par l'industrie et chargé d'administrer les fonds attribués au Nouveau-Brunswick par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	CP 5001 381, prom. Killam Moncton NB E1C 8R3 (506) 856-2633	*Loi sur les compagnies* du Nouveau–Brunswick, 1997	Grant Thornton s.r.l.	1/10

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Nova Scotia Apple Industry Development Fund				
Entreprendre des activités pour renforcer la capacité concurrentielle de l'industrie de la pomme de la Nouvelle-Écosse sur les marchés nationaux et internationaux.	Nova Scotia Department of Agriculture & Fisheries Harlow Institute 176 College Rd. PO Box 550 Truro NS B2N 5E3 (902) 893-6511	Accord Canada-Nouvelle-Écosse, Programme national de transition pour le secteur de la pomme en Nouvelle-Écosse, annexe B : Fonds pour l'industrie de la pomme, *Loi sur la protection du revenu agricole*	À désigner	2/8
Nova Scotia Research and Development for Grain and Forage				
Fournir une aide financière aux agriculteurs de la Nouvelle-Écosse, afin d'appuyer des initiatives à long terme dirigées par l'industrie concernant les céréales et les fourrages.	Nova Scotia Department of Agriculture & Fisheries Harlow Institute 176 College Rd. PO Box 550 Truro NS B2N 5E3 (902) 893-6511	Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur le programme de recherche et de développement sur les céréales et les fourrages, *Loi sur la protection du revenu agricole*	À désigner	1/5
Nova Scotia Technology Development 2000				
Fournir une aide financière aux agriculteurs de la Nouvelle-Écosse, afin d'appuyer la recherche agricole à long terme dirigée par l'industrie en Nouvelle-Écosse.	Nova Scotia Department of Agriculture & Fisheries Harlow Institute 176 College Rd. PO Box 550 Truro NS B2N 5E3 (902) 893-6511	Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur Technology Development 2000, *Loi sur la protection du revenu agricole*	Price Waterhouse Coopers	2/10

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Ontario Safety Net Research and Development Fund				
Améliorer la position concurrentielle à long terme et accroître la diversité du secteur agricole et agroalimentaire de l'Ontario. Le fonds est administré par le Conseil de l'adaptation agricole pour l'Ontario.	Conseil de l'adaptation agricole 192 Nicklin Rd. Guelph ON N1H 7L5 (519) 822-7554	*Loi sur les organisations agricoles et horticoles de l'Ontario*, province de l'Ontario. R.S.O., 1990, ch. 9, Incorporation provinciale en 1995	Hillson and Co. (Guelph)	1/18
POS Pilot Plant Corporation				
Excellence du service fondée sur !a présentation, par un personnel consciencieux, de solutions en matière de bioprocédés visant à accroître la compétitivité de nos clients.	118 Veterinary Rd. Saskatoon SK S7N 2R4 (306) 978-2800	*Loi sur les corporations canadiennes*, 1973	KPMG	1/14
Prince Edward Island Adapt Council Inc. (PEIAC)				
Un conseil dirigé par l'industrie et chargé d'administrer les fonds attribués à l'Î.-P.-É. par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	Room 103 420 University Avenue Charlottetown PE C1A 7Z5 (902) 368-2005	*Companies Act* of the Province of Prince Edward Island, 1997	Beaton Fitzpatrick Murray	2/11
Saskatchewan Council for Community Development				
Soutenir et promouvoir le développement communautaire en agissant à titre de catalyseur en matière de coopération, d'habilitation et de développement dans les collectivités et offrir des programmes de qualité aux collectivités rurales de la Saskatchewan.	PO Box 21038 Saskatoon SK S7H 5N9 (306) 975-6847	Section 4(a) de la *Loi sur le Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire*	Davies Breen & Hrynewich	1/7

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Société canadienne d'enregistrement des animaux				
Assurer des services aux membres des 50 associations d'éleveurs et en leur nom. Voir au maintien des livres généalogiques sur le bétail et les chevaux.	2417 Holly Lane Ottawa ON K1V 0M7 (613) 731-7110	*Loi sur la généalogie des animaux*, 1988	Newton & Co.	1/7
Territorial Farmers Association NWT				
Un conseil dirigé par l'industrie et chargé d'administrer les fonds attribués aux Territoires du Nord-Ouest par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	PO Box 4386 Hay River NT X0E 1G3 (867) 874-4706	*Loi sur les sociétés des Territoires du Nord–Ouest*, 1973	Ashton Chartered Accountants	1/6
Western Grains Research Foundation				
Lancer, encourager, appuyer et mener des recherches dans le domaine de la production des céréales et dans les domaines de la promotion économique et du développement des marchés des produits dérivés des céréales.	210-111 Research Drive Saskatoon SK S7N 3R2 (306) 975-0060	*Loi sur les corporations canadiennes*, 1981	Price Waterhouse Coopers	1/17

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)				
Yukon Agricultural Association				
Un conseil dirigé par l'industrie et chargé d'administrer les fonds attribués au Territoire du Yukon par le gouvernement fédéral pour promouvoir les efforts d'adaptation de l'industrie agroalimentaire en aidant le secteur à profiter des débouchés qu'offre le marché.	Room 203 302 Steele St. Whitehorse YT Y1A 2C5 (867) 668-6864	*Loi sur les sociétés* du Yukon, 1974	Ordish & Ordish	1/8
Ministre de la Santé				
Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies				
Favoriser un débat éclairé, sensibiliser davantage le public et accroître la participation des Canadiens et des Canadiennes en ce qui concerne les questions liées à l'alcool et aux drogues; communiquer des renseignements sur la nature, l'ampleur et les conséquences de l'abus de l'alcool et des drogues, ainsi qu'aider et appuyer les organismes offrant des programmes de traitement, de prévention et de sensibilisation dans ce domaine.	Bureau 300 75, rue Albert Ottawa ON K1P 5E7 (613) 235-4048	*Loi sur le Centre canadien de lutte contre la toxicomanie*, 1988	McIntyre & McLarty	6/9

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de la Santé (suite)				
Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé				
Commanditer et favoriser la recherche appliquée sur les systèmes de santé, en accroître la qualité et la pertinence et faciliter la prise de décision fondée sur des données probantes par les responsables des politiques et les gestionnaires des systèmes de santé.	Bureau 301 11, av. Holland Ottawa ON K1Y 4S1 (613) 728-2238	*Loi sur les corporations canadiennes*, 1997	Ernst & Young s.r.l.	3/12

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de la Santé (suite)				
Inforoute Santé du Canada Inc.				
a) accélérer le développement et l'adoption de systèmes modernes d'information et de communication dans le domaine de la santé; b) définir et promouvoir des normes régissant les données partagées afin d'assurer la compatibilité des réseaux d'info-santé; c) et sans limiter les dispositions qui précèdent, en conformité avec les objectifs précisés en a) et b) : appuyer l'adoption de telles normes en matière d'info-santé et de technologies d'information compatibles dans le domaine de la santé; conclure, au besoin, des ententes de collaboration avec le gouvernement du Canada, les provinces et les territoires, les sociétés, les organismes sans but lucratif et les autres personnes afin d'élaborer et d'adopter des normes et des technologies; intégrer des normes afin de protéger les renseignements personnels et la confidentialité des dossiers individuels de même que la sécurité de l'info-santé; et entreprendre le travail dans les deux langues officielles du Canada.	Bureau 2500 1155, boul. René-Lévesque Ouest Montréal QC H3B 2K4 1-888-868-0550	*Loi sur le financement des soins de santé ainsi que du développement de la petite enfance et d'autres services sociaux au Canada*, 2000	KPMG	2/11

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de la Santé (suite)				
Institut canadien d'information sur la santé				
Servir de mécanisme national pour la coordination de l'élaboration et de la maintenance d'un système d'information détaillée et intégrée sur la santé au Canada; coordonner la diffusion de renseignements précis et opportuns nécessaires pour : (i) instaurer une politique appropriée concernant la santé; (ii) gérer efficacement le système de santé canadien; (iii) sensibiliser la population aux facteurs ayant une incidence sur la santé.	Bureau 200 377, rue Dalhousie Ottawa ON K1N 9N8 (613) 241-7860	*Loi sur les corporations canadiennes*, 1995	Price Waterhouse (1997)	1/15
Office canadien de coordination de l'évaluation des technologies de la santé (OCCETS)				
Favoriser l'utilisation appropriée des technologies de la santé en influençant les décideurs par la collecte, l'analyse, la production et la diffusion d'information à propos de l'efficacité pratique et du coût des technologies et de leur incidence sur la santé, et faciliter l'échange d'information, la mise en commun des ressources et la coordination des priorités en matière d'évaluation des technologies de la santé.	110-955 Green Valley Cres. Ottawa ON K2C 3V4 (613) 226-2553	*Loi sur les corporations canadiennes*, 1980	McCay Duff & Company	1/4

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de la Santé (suite)				
PARTICIPaction				
Informer les Canadiens et les Canadiennes des effets positifs de la bonne forme physique et les inciter à adopter un style de vie sain qui fait place à l'activité physique. Promouvoir la bonne condition physique, grâce à la participation à l'activité récréative, sportive et physique.	Suite 220 40 Dundas Street W Toronto ON M5G 2C2 (416) 977-7467	*Loi sur les corporations canadiennes*, 1971	KPMG Peat Marwick Thorne	1/20
Prix humanitaire Terry Fox Inc.				
Encourager les jeunes Canadiens et Canadiennes à tendre vers de hauts idéaux, à l'exemple de Terry Fox, en décernant des bourses commémoratives qui permettront aux bénéficiaires de poursuivre leurs études. Établir, maintenir et administrer un fonds de dotation.	c/o Simon Fraser University Burnaby BC V5A 1S6 (604) 291-3057	*Loi sur les corporations canadiennes*, 1980	Ouseley Hanvey Clipsham Deep s.r.l.	3/12
Ministre de l'Environnement				
Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère (FCSCA)				
La Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère finance de la recherche qui contribue à une meilleure compréhension des processus et des prévisions, fournit de l'information appropriée aux décideurs, explique l'incidence des problèmes climatiques et atmosphériques sur la santé humaine et sur l'environnement naturel en plus de renforcer la capacité scientifique du Canada.	Bureau 901 350, rue Sparks Ottawa ON K1R 7S8 (613) 238-2223	*Loi sur les corporations canadiennes*, 2000	Ouseley Hanvey Clipsham Deep s.r.l.	3/13

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Environnement (suite)				
Habitat faunique du Canada				
Promouvoir la préservation, la restauration et l'amélioration de l'habitat faunique au Canada en vue de maintenir la diversité, la répartition et l'abondance de la flore et de la faune à l'état naturel.	Bureau 200 7, av. Hinton N. Ottawa ON K1Y 4P1 (613) 722-2090	*Loi sur les corporations canadiennes*, 1984	KPMG Peat Marwick Thorne	6/10
Ministre de l'Industrie				
Fondation canadienne de l'innovation				
Renforcer la capacité de recherche canadienne en engageant des fonds dans le développement de l'infrastructure de recherche au Canada dans les universités, les hôpitaux, les collèges et les établissements canadiens sans but lucratif.	Bureau 450 230, rue Queen Ottawa ON K1P 5E4 (613) 947-6496	*Loi sur l'exécution du budget*, 1997	Ernst & Young	7/15
Génome Canada				
Appuyer une initiative nationale de recherche en génomique au profit des Canadiens et des Canadiennes.	21e étage 150, rue Metcalfe Ottawa ON K2P1P1 (613) 751-4460	Aucun texte législatif – Accord de financement, 2000	KPMG	4/11
Ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada				
Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage de l'université du Québec à Chicoutimi (CEE-UQAC)				
Promouvoir l'esprit entrepreneurial et la création d'entreprises auprès des étudiants, des diplômés et de tout le personnel de l'UQAC et de soutenir les activités de développement des autres maisons d'enseignement supérieur de la région.	555, boul. de l'Université Chicoutimi QC G7H 2B1	*Loi sur les compagnies* du Québec, 1998	Raymond Chabot Grant Thornton	1/11

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada (suite)				
Corporation Camp Spatial Canada				
Gérer le Cosmodôme, un complexe à vocation scientifique, muséologique et touristique.	2150, autoroute des Laurentides Laval QC H7T 2T8	*Loi sur les corporations canadiennes*, 1991	Samson Bélair Deloitte et Touche	2/15
Fondation du maire de Montréal pour la Jeunesse				
Aider les jeunes Montréalais et Montréalaises défavorisés qui contribuent au développement économique de Montréal par la création de leurs propres entreprises.	Bureau 800 385, rue Sherbrooke E. Montréal QC H2X 1E3 (514) 872-8401	*Loi sur les compagnies* du Québec, 1995	Raymond Chabot Grant Thornton	1/20
Fonds commun des SADC du Québec				
Gestion des liquidités à travers le réseau des SADC et prêts de dépannage aux membres.	Bureau 530 979, De Bourgogne Sainte-Foy QC G1W 2L4	*Loi sur les compagnies* du Québec, *1999*	Cain Casgrain Lamarre Wells	1/5
Fonds de développement-emploi Montréal				
Favoriser le développement économique de Montréal par des investissements ponctuels dans les petites entreprises locales au moyen d'un fonds d'investissement de capitaux.	Bureau 100 5703, rue Sherbrooke E. Montréal QC H1N 3M1	*Loi sur les compagnies* du Québec, 1988	Harel Drouin Gallant Dupuis	1/12
Fonds d'investissement et de développement de l'emploi dans les quartiers centraux de Québec (FIDE) Inc.				
Promouvoir le développement économique des secteurs les plus défavorisés de la ville de Québec en fournissant des fonds d'immobilisation à de petites entreprises locales par l'intermédiaire d'un fonds d'investissement de capitaux.	Bureau 190 155, boul. Charest Québec QC G1K 3G6 (418) 525-7771	*Loi sur les compagnies* du Québec, 1996	Le Vérificateur de la Ville de Québec	1/10

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada (suite)				
Montréal International				
Promouvoir la grande région de Montréal au plan international.	Bureau 3200 380, rue Saint-Antoine O. Montréal QC H2Y 3X7	*Loi sur les compagnies* du Québec, 1996	Raymond Chabot Grant Thornton	1/27
Quartier international de Montréal				
Consolider Montréal comme ville canadienne d'importance au chapitre de l'accueil d'organisations internationales par le réaménagement urbain de ce quartier.	Bureau 350 393, rue Saint-Jacques Montréal QC H2Y 1N9	*Loi sur les compagnies* du Québec, 1999	Raymond Chabot Grant Thornton	2/10
Société de développement à l'exportation de la Rive-Sud de Montréal				
Offrir des conseils et des avis en matière d'exportation aux entreprises situées sur le territoire des centres locaux de développement de Champlain, La Jemmerais et la Vallée-du-Richelieu.	Bureau 100 1000, rue de Sérigny Longueuil QC J4K 5B1 (450) 674-2839	*Loi sur les compagnies* du Québec, Partie III, 1999	Faucher Daviault	2/9
Société de développement de l'industrie maricole de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (SODIM) Inc.				
Appuyer le démarrage et le développement d'entreprises aquicoles sur le territoire de la Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, les Îles-de-la-Madeleine et la Côté-Nord.	CP 310 153, rue de la Reine Gaspé QC G4X 1T5	*Loi sur les compagnies* du Québec, 1998	Eric Duguay C.A.	2/12
Ministre des Affaires étrangères				
Centre international des droits de la personne et du développement démocratique				
Promouvoir et appuyer la coopération entre le Canada et les autres pays pour la promotion et le renforcement des institutions visant les droits de la personne.	Bureau 1100 1001, boul. de Maisonneuve E. Montréal QC H2L 4P9 (514) 283-6073	*Loi sur le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique*, 1988	Vérificateur général du Canada	13/13

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Affaires étrangères (suite)				
Commission du parc international Roosevelt de Campobello				
Administrer le parc international Roosevelt de Campobello, comme site commémoratif.	459 Route 774 Welshpool NB E5E 1A4 (506) 752-2992	*Loi sur la Commission du parc international Roosevelt de Campobello*, 1964	Foster, Carpenter, Black & Co.	3/6
Fondation Asie-Pacifique du Canada				
Raffermir les liens entre les citoyens et les institutions du Canada et ceux de la région Asie-Pacifique.	Room 666 999 Canada Place Vancouver BC V6C 3E1 (604) 684-5986	*Loi constituant la Fondation Asie-Pacifique du Canada*, 1984	Deloitte & Touche	10/16
Ministre des Affaires indiennes et du Nord				
Société des pêcheurs autochtones du Nord				
Garder une flotte de navires de pêche et les permis pertinents, pour le profit à long terme des pêcheurs autochtones, et encourager ces derniers à mettre sur pied leurs opérations commerciales indépendantes.	Site 19, Comp. 45 RR 3 Station Main Kitsum Kalum Reserve Terrace BC V8G 4R6 (250) 638-0986	*Society Act* of the Province of British Columbia, 1982	Carlyle Shepherd & Co.	1/7
Ministre des Anciens combattants				
Fonds du Souvenir				
Veiller à fournir des funérailles dignes aux anciens combattants admissibles.	Bureau 401 505, boul. René–Lévesque Montréal QC H2Z 1Y7 (514) 866-2727	Charte fédérale, 1921	Conseils et Vérification Canada	1/12

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Pêches et des Océans				
Société de caisse de retraite de la Commission internationale des pêcheries				
Prendre les dispositions pour que les employés canadiens de toute commission internationale de pêches établie et maintenue par le Canada et/ou les États-Unis, dont l'administration centrale est située dans n'importe quel pays, soient protégés par une caisse de retraite ou un régime d'assurance et voir à leur administration.	a/s du ministère des Pêches et Océans 200, rue Kent Ottawa ON K1A 0E6 (613) 993-1860	*Loi sur les corporations canadiennes*, 1957	Directeur général, Direction de l'examen ministériel, de l'évaluation et de la vérification, Pêches et Océans	4/8
Ministre des Ressources naturelles				
Canadian Energy Research Institute				
Effectuer des recherches économiques indépendantes et de grande qualité dans le domaine de l'énergie et des questions et politiques environnementales connexes afin d'aider les entreprises et les organisations gouvernementales canadiennes.	#150 3512-33 St. NW Calgary AB T2L 2A6 (403) 282-1231	*The Societies Act* of the Province of Alberta, 1996 *Loi sur les corporations canadiennes*, 1998	Joe Benaschak, C.A.	6/26

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Ressources naturelles (suite)				
Fondation canadienne de l'arbre, La				
Favoriser la sensibilisation et l'éducation de la population en ce qui a trait aux forêts canadiennes, et se faire l'instigateur d'un mouvement communautaire à ce chapitre en élaborant un code de déontologie au Canada, en coordonnant les initiatives et en sollicitant la collaboration des intervenants ainsi que des fonds en faveur de la plantation d'arbres dans le milieu urbain et rural.	Bureau 1550 220, av. Laurier O. Ottawa ON K1P 5Z9 (613) 567-5545	*Loi sur les corporations canadiennes*, 1991	KPMG Peat Marwick Thorne	5/11
Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable				
La Fondation administrera le Fonds d'appui technologique au développement durable (FATDD) pour la mise au point et la démonstration de nouvelles technologies prometteuses en matière de développement durable, notamment des technologies liées aux problèmes de changement climatique et de la qualité de l'air.	Bureau 450 230, rue Queen Ottawa ON K1P 5E4	*Loi sur la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable* (sanctionnée en 2001)	À désigner	7/15
Forintek Canada Corporation				
Jouer un rôle de premier plan en ce qui concerne le développement technologique de l'industrie canadienne des produits du bois, grâce à la création et à la mise en œuvre de concepts, de procédés, de produits et de programmes d'enseignement novateurs.	University of British Columbia 2665 East Mall Vancouver BC V6T 1W5 (604) 224-3221	*Loi sur les corporations canadiennes*, 1979	Coopers & Lybrand	2/26

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Ressources naturelles (suite)				
Institut canadien de recherches en génie forestier				
Effectuer des activités de recherche et de développement dans le but d'améliorer l'efficacité des opérations liées à la récolte et au transport du bois, ainsi qu'à l'amélioration du matériel utilisé aux fins de la sylviculture et de l'exploitation forestière des bois privés.	580, boul. Saint-Jean Pointe-Claire QC H9R 3J9 (514) 694-1140	*Loi sur les corporations canadiennes*, 1976	Samson Bélair Deloitte & Touche	3/21
Institut canadien de recherches sur les pâtes et papiers				
Rehausser la compétitivité technique des entreprises membres en leur fournissant des données de recherche et une technologie améliorée.	570, boul. Saint-Jean Pointe-Claire QC H9R 3J9 (514) 630-4100	*Loi sur les corporations canadiennes*, 1950	Samson Bélair Deloitte & Touche	2/22
Mesures volontaires et registre inc. du Défi-climat du Canada				
Donner les moyens de promouvoir et de reconnaître l'efficacité de l'approche volontaire pour l'atteinte des objectifs du Canada en matière de changement climatique.	Bureau 600 170, av. Laurier O. Ottawa ON K1P 5V5 (613) 565-5151	*Loi sur les corporations canadiennes*, 1997	McCay Duff & Co.	2/18
Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers				
Administrer les dispositions pertinentes de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers* mise en vigueur par le Parlement du Canada et l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse. L'Office est financé à l'aide de contributions égales provenant du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial.	TD Centre 6th Floor 1791 Barrington St. Halifax NS B3N 3K9 (902) 422-5588	*Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers*, 1988	Deloitte & Touche	2/5

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Ressources naturelles (suite)				
Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers				
Administrer les dispositions pertinentes de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve* mises en vigueur par le Parlement du Canada et l'Assemblée législative de Terre-Neuve et du Labrador. L'Office est financé à l'aide de contributions égales fournies par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial.	TD Place 5th Floor 140 Water Street St. John's NL A1C 6H6 (709) 778-1400	*Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve*, 1987	Deloitte & Touche	3/7
Société du complexe sylvicole des Maritimes				
Établir un complexe régional sylvicole dans les Maritimes.	Hugh John Flemming Forestry Centre 1350, rue Regent Fredericton NB E3C 2G6 (506) 452-6950	*Loi sur la Société du complexe sylvicole des Maritimes*, Nouveau-Brunswick, 1980	Deloitte & Touche	3/10
Ministre des Transports				
Administration du pont du port de Saint John				
Construire un pont qui traverse le port de Saint John, conclure des ententes concernant le financement, la construction et l'exploitation financière du pont et percevoir des droits de péage et autres aux fins de l'exploitation et de l'entretien du pont.	CP 3728 Succursale B Saint John Ouest NB E2M 5C1 (506) 635-1320	Loi établissant une administration du pont du port de Saint John dans la ville de Saint John (N.-B.), 1962	Deloitte & Touche	1/7
Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority				
Construire le Peace Bridge entre Buffalo (New York) et Fort Erie (Ontario) et en assurer l'entretien et l'exploitation.	Suite 232 10 Queen Street Fort Erie ON L2A 6M4 (905) 871-1608	*Loi constituant la Buffalo and Fort Erie Public Bridge Company*, 1934	Ernst & Young	5/10

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Transports (suite)				
Commission portuaire d'Oshawa				
Administrer et contrôler le port ainsi que les ouvrages et les biens immobiliers qui relèvent de sa juridiction. Exploiter le port et faire fonction d'agent catalyseur pour favoriser l'utilisation des installations du port et l'amélioration des échanges commerciaux au pays et à l'étranger.	1050 Farewell Street Oshawa ON L1H 6N6 (905) 576-0400	*Loi sur les Commissions de port*, 1985	Deloitte & Touche	2/3
Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent				
Gérer et exploiter la Voie maritime du Saint-Laurent conformément à une entente de gestion conclue entre la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent et Sa Majesté la Reine.	202 Pitt Street Cornwall ON K6J 3P7	*Loi sur les corporations canadiennes*, partie II, 1998	Deloitte & Touche	1/9
NAV CANADA				
Acquérir, posséder, gérer, exploiter et développer le système canadien de navigation aérienne civile d'une manière sûre, efficiente et économique.	77, rue Metcalfe Ottawa ON K1P 5L6	*Loi sur les corporations canadiennes*, partie II, 1996 *Loi sur la commercialisation des services de navigation aérienne civile*, 1996	KPMG	3/15

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Transports (suite)				
ADMINISTRATIONS AÉROPORTUAIRES CANADIENNES				
Le mandat des administrations aéroportuaires canadiennes est de gérer, d'exploiter et d'aménager l'aéroport ou les aéroports dont elles sont responsables, d'une manière sûre, efficiente, économique et viable, en exigeant des frais raisonnables des utilisateurs des aéroports et en assurant un accès équitable à tous les transporteurs aériens; d'assumer et de favoriser l'aménagement des terrains de l'aéroport dont elles sont responsables à des fins compatibles avec les activités liées au transport aérien, d'agrandir les installations de transport et de créer de l'activité économique compatible avec les activités liées au transport aérien. La date de la cession officielle de l'exploitation, de la gestion et du développement de l'aéroport ou les aéroports de Transports Canada à l'administration aéroportuaire survient généralement une ou plusieurs années après la date d'incorporation de l'administration.				
Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa	50, ch. de l'aéroport Gloucester ON K1V 9B4	*Loi sur les corporations canadiennes*, partie II, 1995	Deloitte & Touche	2/15
Aéroport de Québec Inc.	Aéroport international Jean-Lesage Local 203 6e avenue 500, rue Principale Sainte-Foy QC G2G 2T9	*Loi sur les corporations canadiennes*, partie II, 1996	Price Waterhouse Coopers	3/16
Aéroport de Montréal	1100, boul. René-Lévesque Ouest Montréal QC H3B 4X8	*Loi sur les corporations canadiennes, partie II*, 1989	Price Waterhouse Coopers	2/13
Calgary Airport Authority	Calgary International Airport 2000 Airport Rd. NE Calgary AB T2E 6W5	*Regional Airports Authority Act* (Alberta), 1990	Price Waterhouse Coopers s.r.l.	2/17
Charlottetown Airport Authority Inc.	Suite 132 250 Maple Hills Ave. Charlottetown PE C1C 1N2	*Loi sur les corporations canadiennes*, partie II, 1996	Grant Thornton	3/12
Edmonton Regional Airports Authority	PO Box 9860 Edmonton AB T5J 2T2	*Regional Airports Authority Act* (Alberta), 1990	KPMG	2/15

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Transports (suite)				
ADMINISTRATIONS AÉROPORTUAIRES CANADIENNES *(suite)*				
Gander International Airport Authority Inc.	PO Box 392 Gander NF A1V 1W8	*Loi sur les corporations canadiennes*, partie II, 1996	À désigner	3/16
Greater Fredericton Airports Authority Inc.	Unite 22 2570 Highway 102 Lincoln NB E3B 9G1	*Loi sur les corporations canadiennes*, partie II, 1996	À désigner	3/16
Greater London International Airport Authority	1750 Grumlin Rd. London ON N5V 3B6	*Loi sur les corporations canadiennes*, partie II, 1995	Ernst & Young	2/15
Greater Moncton Airport Authority Inc.	Unité 12 1575, rue Champlain Dieppe NB E1A 7P5	*Loi sur les corporations canadiennes*, partie II, 1995	Grant Thornton	2/15
Greater Toronto Airports Authority	3111 Convair Drive PO Box 6031 Toronto AMF ON L5P 1B2	*Loi sur les corporations canadiennes*, partie II, 1993	Deloitte & Touche	2/15
Halifax International Airport Authority	PO Box 40 Elmsdale NS B0N 1M0	*Loi sur les corporations canadiennes*, partie II, 1995	À désigner	2/15
Regina Airport Authority	1-5201 Regina Ave. Regina SK S4W 1B3	*Loi sur les corporations canadiennes*, partie II, 1997	Ernst & Young	2/15
Saint John Airport Inc.	4180, chemin Loch Lomond Saint John NB E2N 1L7	Constituée en vertu d'une loi provinciale, 1997	Price Waterhouse Coopers	3/12
Saskatoon Airport Authority	Suite 1 2625 Airport Drive Saskatoon SK S7L 7L1	*Loi sur les corporations canadiennes*, partie II, 1995	Deloitte & Touche	2/15
St. John's International Airport Authority	Unit 301 38 Pearson St. St. John's NL A1A 3R1	*Loi sur les corporations canadiennes*, partie II, 1996	KPMG	2/15

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Transports (suite)				
ADMINISTRATIONS AÉROPORTUAIRES CANADIENNES *(suite)*				
Thunder Bay International Airports Authority Inc.	340-100 Princess St. Thunder Bay ON P7E 6S2	*Loi sur les corporations canadiennes*, partie II, 1995	Ernst & Young	2/9
Vancouver International Airport Authority	PO Box 23750 Airport Postal Outlet Richmond BC V7B 1Y7	*Loi sur les corporations canadiennes*, partie II, 1990	KPMG	2/15
Victoria Airport Authority	1640 Electra Blvd. PO Box 201 Sidney BC V8L 5V4	*Loi sur les corporations canadiennes*, partie II, 1995	KPMG	2/15
Winnipeg Airports Authority Inc.	Admin. Bldg. Bureau 249 2000, av. Wellington Winnipeg MB R3H 1C2	*Loi sur les corporations canadiennes*, partie II, 1993	KPMG	2/15
ADMINISTRATIONS PORTUAIRES DU CANADA				
Gérer l'infrastructure et les services maritimes sur une base commerciale tout en favorisant la participation des utilisateurs du port et de la collectivité dans laquelle il est situé et en tenant compte de leurs vues.				
Administration portuaire de Belledune	261, prom. Shannon Belledune NB E8G 2W1	*Loi maritime du Canada*, 2000	Grant Thornton	5/7
Administration portuaire de Halifax	Quai 19 1215 Marginal Road PO Box 336 Halifax NS B3J 2P6	*Loi maritime du Canada*, 1999	Grant Thornton	5/7
Administration portuaire de Hamilton	605 James Street N Hamilton ON L8L 1K1 (905) 525-4330	*Loi maritime du Canada*, 2001	Price Waterhouse Coopers	5/7
Administration portuaire de Montréal	Édifice du port de Montréal, Cité du Havre Montréal QC H3C 3R5	*Loi maritime du Canada*, 1999	Samson Belair Deloitte & Touche	5/7

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Transports (suite)				
ADMINISTRATIONS PORTUAIRES DU CANADA *(suite)*				
Administration portuaire de Nanaimo	104 Front Street PO Box 131 Nanaimo BC V9R 5K4	*Loi maritime du Canada*, 1999	Bestwick & Partners	5/7
Administration portuaire de North Fraser	7911 Grauer Road Richmond BC V7B 1N4	*Loi maritime du Canada*, 1999	BDO Dunwoody	5/7
Administration portuaire de Port Alberni	2750 Harbour Road Port Alberni BC V9Y 7X2	*Loi maritime du Canada*, 1999	Hill Lacoursière & Mollon	5/7
Administration portuaire de Prince Rupert	Suite 200 215 Cowbay Road Prince Rupert BC V8J 1A2	*Loi maritime du Canada*, 1999	KPMG	5/7
Administration portuaire de Québec	150, rue Dalhousie CP 2268 Québec QC G1K 7P7	*Loi maritime du Canada*, 1999	Arthur Andersen	5/7
Administration portuaire de Saint John	5e étage 133, rue Prince William Saint John NB E2L 2B5	*Loi maritime du Canada*, 1999	Ernst & Young	5/7
Administration portuaire de Sept-Îles	1, quai Mgr-Blanche Sept-Îles QC G4R 5P3	*Loi maritime du Canada*, 1999	Mallette Maheu	5/7
Administration portuaire de St. John's	1 Water Street PO Box 6178 St. John's NL A1C 5X8	*Loi maritime du Canada*, 1999	Grant Thornton	5/7
Administration portuaire de Thunder Bay	100 Main Street Thunder Bay ON P7B 6R9	*Loi maritime du Canada*, 1999	BDO Dunwoody	5/7
Administration portuaire de Toronto	60 Harbour Street Toronto ON M5J 1B7	*Loi maritime du Canada*, 1999	Deloitte & Touche	5/7

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre des Transports (suite)				
ADMINISTRATIONS PORTUAIRES DU CANADA *(suite)*				
Administration portuaire de Trois-Rivières	Bureau 300 1545, rue du Fleuve Trois-Rivières QC G9A 5K2	*Loi maritime du Canada*, 1999	Morin Cadieux Matteau Normand	5/7
Administration portuaire de Vancouver	1900-200 Granville Street Vancouver BC V6C 2P9	*Loi maritime du Canada*, 1999	KPMG	6/9
Administration portuaire de Windsor	502-251 Goyeau Street Windsor ON N9A 6V2	*Loi maritime du Canada*, 1999	Collins Barrow	5/7
Administration portuaire du fleuve Fraser	500–713 Columbia Street New Westminster BC V3M 1B2	*Loi maritime du Canada*, 1999	Grant Thornton	5/7
Administration portuaire du Saguenay	6600, chemin du Terminal Ville de La Baie QC G7B 3N9	*Loi maritime du Canada*, 1999	Samson Belair Deloitte & Touche	5/7
Ministre des travaux publics et des Services gouvernmentaux et ministre responsable de la Commission canadienne du blé				
Commission canadienne du blé				
Vendre le blé et l'orge produits dans l'Ouest canadien, au mieux des intérêts des producteurs de grains de l'Ouest du Canada et administrer la *Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies.*	CP 816 423, rue Main Winnipeg MB R3C 2P5 (204) 983-0239	*Loi sur la Commission canadienne du blé*, 1935 et modifications de la *Loi sur la commission canadienne du blé*, 1998	Deloitte & Touche	5/15

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre du Développement des ressources humaines et ministre des Finances				
Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire				
Accorder des bourses à des étudiants qui en ont besoin et qui font preuve de mérite afin de faciliter l'accès aux études postsecondaires.	Bureau 800 1000, rue Sherbrooke O. Montréal QC H3A 3R2	*Loi sur l'exécution du budget*, 1998	Ernst & Young s.r.l.	6/15
Ministre du Patrimoine canadien				
2003 Bathurst-Campbellton Canada Winter Games Host Society Inc.				
Planifier, organiser, gérer, promouvoir, financer, réaliser, exploiter et superviser les jeux d'hiver du Canada à Bathurst-Campbellton en 2003 au nom du Canada, de la province du Nouveau-Brunswick et à d'autres fins complémentaires.	29, rue Roseberry Campbellton Comté de Restigouche CP 456 Campbellton NB E3N 3G9	*Loi sur les corporations* du Nouveau-Brunswick, 1999	À désigner	1/22
Association canadienne des entraîneurs				
Accroître l'expérience de tous les athlètes canadiens grâce à un entraînement de qualité.	Bureau 300 141, av. Laurier O. Ottawa ON K1P 5S3 (613) 235-5000	*Loi sur les corporations canadiennes*, 1971	Ouseley Hanvey Clipsham Deep s.r.l.	4/12
Association de développement olympique de Calgary				
Favoriser le développement d'athlètes canadiens de sport d'hiver; administrer le Fonds de dotation olympique; assurer le fonctionnement et l'entretien du Parc olympique du Canada.	88 Canada Olympic Road SW Calgary AB T2M 4N3 (403) 286-2632	*The Societies Act* of the Province of Alberta, 1979	Price Waterhouse Coopers	1/20
Association pour l'exportation du livre canadien				
Promouvoir l'exportation de livres canadiens. Administrer le budget de l'exportation pour le Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition de Patrimoine canadien.	Bureau 504 1, rue Nicholas Ottawa ON K1N 7B7 (613) 562-2324	*Loi sur les corporations canadiennes*, 1972	Logan Katz	2/12

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre du Patrimoine canadien (suite)				
Centre canadien multisport – Atlantique				
Aider les athlètes de haut calibre à accéder au podium dans les compétitions internationales grâce à une démarche d'épanouissement global.	Suite 308 5516 Spring Garden Rd. Halifax NS B3J 3G6 (902) 425-5822	*Nova Scotia Act*, 1999	Deloitte & Touche	1/12
Centre canadien multisport – Saskatchewan				
Aider les athlètes de haut calibre à accéder au podium dans les compétitions internationales grâce à une démarche d'épanouissement global.	1870 Lorne Street Regina SK S4P 2L7 (306) 975-0809	Sous SaskSport Inc., 1972	KPMG	1/11
Centre national du sport – Manitoba				
Aider les athlètes de haut calibre à accéder au podium dans les compétitions internationales grâce à une démarche d'épanouissement global.	a/s Université du Manitoba Centre Frank Kennedy Pièce 138 17, chemin Dafoe Winnipeg MB R3T 2N2 (204) 474-6604	*Loi sur les corporations* du Manitoba	Hemingway Silver	1/17
Centre national multisport – Calgary				
Aider les athlètes de haut calibre à accéder au podium dans les compétitions internationales grâce à une démarche d'épanouissement global.	c/o Physical Education Faculty University of Calgary 2500 University Drive NW Calgary AB T2N 1N4 (403) 220-8196	*The Societies Act* of the Province of Alberta, 1994	Price Waterhouse Coopers	1/12

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre du Patrimoine canadien (suite)				
Centre national multisport – Montréal				
Aider les athlètes de haut niveau à mieux se préparer en vue de l'atteinte de performances maximales lors des Jeux olympiques, Championnats du monde et autres compétitions internationales d'envergure.	1000, av. Émile-Journeault Montréal QC H2M 2E7 (514) 872-1999	Partie 3, *Loi sur les compagnies* du Québec, 1997	Gosselin et associés	1/10
Centre national multisport – Toronto				
Aider les athlètes de haut calibre à accéder au podium dans les compétitions internationales grâce à une démarche d'épanouissement global.	Suite 302 1185 Eglinton Ave. E North York ON M3C 3C6 (416) 426-7184	*Loi sur les corporations canadiennes* (Ontario), 1998	James G.A. Gibbs	1/12
Conseil des Jeux du Canada				
Assurer l'organisation d'une grande manifestation sportive nationale multidisciplinaire à l'intention des meilleurs jeunes athlètes de toutes les provinces et territoires.	Bureau 701 2197, prom. Riverside Ottawa ON K1H 7X3 (613) 526-2320	*Loi sur les corporations canadiennes*, 1991	Cloutier & Brisebois	3/14

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre du Patrimoine canadien (suite)				
Fonds canadien de télévision				
Appuyer la production d'émissions significatives de haute qualité pour les Canadiens et les Canadiennes, et leur télédiffusion aux heures de grande écoute dans les deux langues officielles. Ces émissions englobent les dramatiques, les émissions de variété, les émissions pour enfants, les documentaires et les émissions des arts de la scène, produites par les secteurs de production de la majorité et de la minorité de l'une ou l'autre des langues officielles.	5th Floor 111 Queen Street E Toronto ON M5C 1S2 (416) 214-4400 1-877-975-0766	Partie II, *Loi sur les sociétés canadiennes*, 1996	KPMG	5/18
Fonds du legs des Jeux du Commonwealth				
Pour financer les programmes et le système de centre de formation en C.-B., visant à élaborer des normes élevées de performance et d'excellence concurrentielle dans le sport amateur canadien et international.	4636 Elk Drive Victoria BC V8Z 5M1 (250) 744-3583	*Loi sur les corporation canadiennes, 1994* *Society Act* of the Province of British Columbia, 1994	Dale Matheson Carr Hilton	1/5.
Hamilton 2003 Championnats du monde de cyclisme sur Route				
Organiser et gérer le Championnat mondial de vélo de route de 2003 à Hamilton.	a/s David Braley Orlick Industries Inc. 411 Parkdale Avenue North PO Box 591 LCD#1 Hamilton ON L8L 8G1 (905) 544-1997 ext. 303	*Loi sur les corporations canadiennes*, 2000	KPMG	2/12

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Ministre du Patrimoine canadien (suite)				
Le Consortium de télévision Québec Canada Inc. (TV5)				
Promouvoir le français à l'échelle du monde grâce à l'exploitation d'un service spécialisé de télévision.	Bureau 101 1755, boul. René-Lévesque E. Montréal QC H2K 4P6 (514) 522-5322	Partie II, *Loi sur les corporations canadiennes*, 1991	Samson Bélair Deloitte & Touche	2/9
Les 3e championnats du monde d'athlétisme jeunesse de l'IAAF – Sherbrooke 2003				
Pour promouvoir et célébrer les nouveaux niveaux de performance des athlètes de 15 à 17 ans.	145, rue Sauvé Sherbrooke QC J1L 1L6 (819) 573-2003	La 3e partie de la *Loi sur les compagnies* du Québec, 2001	À désigner	1/12
National Sport Centre – Greater Victoria				
Créer un milieu dynamique favorisant l'excellence dans le sport à tous les niveaux en offrant des services d'entraînement de qualité et de calibre mondial aux athlètes et des programmes à long terme de développement du sport.	4636 Elk Drive Victoria BC V8Z 5M1 (250) 744-3583	*Society Act* of the Province of British Columbia, 1988	Norgaard Neale Campden Ltd.	1/12
PacificSport Centre canadien multisport – Vancouver				
Aider les athlètes de haut calibre à accéder au podium dans les compétitions internationales grâce à une démarche d'épanouissement global.	BC Place Stadium 3rd Floor East Airlock 777 Pacific Blvd. South Vancouver BC V6B 4Y8 (604) 730-7228	*Society Act* of the Province of British Columbia, 1998	Staley Okada Chandler & Scott	1/12
Société d'accueil des Jeux d'été du Canada Regina 2005 Inc.				
Planifier, organiser, gérer, promouvoir, financer, diriger, administrer et superviser les Jeux d'été de Régina Canada 2005, au nom du Canada, de la province de la Saskatchewan et au nom d'autres groupes.	2nd Floor 438 Victoria Avenue Regina SK S4N 0P6	*Loi sur les corporations canadiennes*, 2001	À désigner	1/9

SOCIÉTÉS À RÉGIE PARTAGÉE

Ministre de tutelle Nom et mandat de la société	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur	Administrateurs nommés par le fédéral
Premier ministre				
Institut Vanier de la famille				
Favoriser le bien-être spirituel et matériel des familles canadiennes et, pour y arriver, étudier leur milieu et leurs caractéristiques sociales, physiques, mentales, morales et financières.	94 Centrepointe Drive Nepean ON K2G 6B1 (613) 228-8500	*Loi sur les corporations canadiennes*, 1965	McCay Duff & Company	2/18
Nature Trust of British Columbia, The				
Acheter et préserver des étendues de terre ayant une importance écologique en Colombie-Britannique.	260-1000 Roosevelt Crescent North Vancouver BC V7P 1M3 (604) 924-9771	*Loi sur les corporations canadiennes*, 1971	KPMG	1/11

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

En vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, le surintendant des faillites a reçu des actions dans les sociétés suivantes :

1. 574994 British Columbia Ltd.
2. Amertek Inc.
3. Autoskill International Inc.
4. Bugaboos Eyewear Corporation
5. Cade Struktur Corporation
6. Canadian Manoir
7. Canplats Resources Corporation
8. Carvern International
9. Consolidated Stone Industries Inc.
10. Cosem Neurostim Ltée
11. Data Trax Systems Ltd.
12. Ebdental Inc.
13. Goldenhill Cattle Company Ltd.
14. Groupe Immobilier Grilli Inc.
15. InterUnion Financial Corporation
16. Kenloch Distillers Ltd.
17. Les Développements Phénix 1995
18. Les laboratoires Quelab Inc.
19. Madison Partners Limited
20. Omnitech Migration International Inc.
21. Plain Tree systems Inc.
22. Planet Media Inc.
23. Sitraco Inc.
24. The Vivant Group Inc.
25. Unibex Inc.

LISTE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET AUTRES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LE CANADA DÉTIENT DES INTÉRÊTS

LISTE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET AUTRES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LE CANADA DÉTIENT DES INTÉRÊTS[1] PAR PORTEFEUILLE MINISTÉRIEL

Nom de la société	Catégorie
Affaires étrangères	
Banque africaine de développement	Organisation internationale
Banque asiatique de développement	Organisation internationale
Banque de développement des Caraïbes	Organisation internationale
Banque interaméricaine de développement	Organisation internationale
Centre de recherches pour le développement international	Société d'État mère
Centre international des droits de la personne et du développement démocratique	Société à régie partagée
Commission de la frontière internationale	Organisation internationale
Commission du parc international Roosevelt de Campobello	Société à régie partagée
Fondation Asie-Pacifique du Canada	Société à régie partagée
Affaires indiennes et du Nord	
Société des pêcheurs autochtones du Nord	Société à régie partagée
Agriculture et Agroalimentaire	
Agri-adapt Council Inc.	Société à régie partagée
Agricultural Adaptation Council	Société à régie partagée
Agriculture and Food Council of Alberta	Société à régie partagée
Agriculture Institute of Management in Saskatchewan, Inc. (AIMS)	Société à régie partagée
Agri-Futures Nova Scotia	Société à régie partagée
British Columbia Investment Agriculture Foundation (BCIAF)	Société à régie partagée
Canada-Alberta Beef Industry Development Fund	Société à régie partagée
Canada-Alberta Hog Industry Development Fund	Société à régie partagée
Canada-Alberta Sugar Beet Industry Development Fund	Société à régie partagée
Canada-Newfoundland Agri-Food Innovation Fund	Société à régie partagée
Centre de développement du porc du Québec Inc.	Société à régie partagée
Centre de diversification des cultures du Manitoba	Société à régie partagée
Centre d'excellence en biotechnologie et innovations technologiques du Nouveau-Brunswick (BioAtlantech)	Société à régie partagée
Commission canadienne du lait	Société d'État mère
Conseil canadien de la gestion d'entreprises agricoles (CCGEA)	Société à régie partagée

[1] À l'exception des sociétés assujetties à la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Nom de la société	Catégorie
Conseil de recherches en pêche et agroalimentaire du Québec (CORPAQ)	Société à régie partagée
Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ)	Société à régie partagée
Financement agricole Canada	Société d'État mère
Fonds de développement de l'industrie du bœuf	Société à régie partagée
Fonds d'innovation agroalimentaire	Société à régie partagée
Fonds québécois d'adaptation des entreprises agroalimentaires, inc.	Société à régie partagée
Initiative de recherche-développement Canada-Manitoba au sein du secteur agroalimentaire	Société à régie partagée
Institut de formation agricole de l'Ontario (IFAO)	Société à régie partagée
Institut international du Canada pour le grain	Société à régie partagée
Manitoba Rural Adaptation Council Inc.	Société à régie partagée
New Brunswick Agricultural Council	Société à régie partagée
Nova Scotia Apple Industry Development Fund	Société à régie partagée
Nova Scotia Research and Development for Grain and Forage	Société à régie partagée
Nova Scotia Technology Development 2000	Société à régie partagée
Ontario Safety Net Research and Development Fund	Société à régie partagée
POS Pilot Plant Corporation	Société à régie partagée
Prince Edward Island Adapt Council Inc. (PEIAC)	Société à régie partagée
Saskatchewan Council for Community Development	Société à régie partagée
Société canadienne d'enregistrement des animaux	Société à régie partagée
Territorial Farmers Association NWT	Société à régie partagée
Western Grains Research Foundation	Société à régie partagée
Yukon Agricultural Association	Société à régie partagée
Anciens combattants	
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	Organisation internationale
Fonds du Souvenir	Société à régie partagée
Commerce international	
Corporation commerciale canadienne	Société d'État mère
Exinvest Inc.	Filiale de Exportation et développement Canada
Exportation et développement Canada	Société d'État mère

Nom de la société	Catégorie
Conseil du Trésor (Présidente du)	
Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public	Société d'État mère
Développement des ressources humaines / Finances	
Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire	Société à régie partagée
Environnement	
Comité international du Niagara	Organisation internationale
Commission nord-américaine de coopération environnementale – Comité consultatif mixte	Organisation internationale
Conseil international de contrôle du lac des Bois	Organisation internationale
Conseil international de contrôle du lac Memphrémagog	Organisation internationale
Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère	Société à régie partagée
Habitat faunique du Canada	Société à régie partagée
International Porcupine Caribou Management Board	Organisation internationale
Finances	
Agence multilatérale d'assurance des investissements	Organisation internationale
Association internationale de développement	Organisation internationale
Banque du Canada	Société d'État mère
Banque européenne pour la reconstruction et le développement	Organisation internationale
Banque internationale pour la reconstruction et le développement	Organisation internationale
Canada Eldor Inc.	Filiale de La Corporation de développement des investissements du Canada
Canada Hibernia Holding Corporation	Filiale de La Corporation de développement des investissements du Canada
Corporation de développement des investissements du Canada, La	Société d'État mère
Fonds monétaire international	Organisation internationale
Hibernia Management and Development Company Ltd.	Associé à Canada Hibernia Holding Corporation
Office d'investissement du régime de pensions du Canada	Société d'État mère
Petro-Canada	Entreprise mixte
Société d'assurance-dépôts du Canada	Société d'État mère
Société financière internationale	Organisation internationale

Nom de la société	Catégorie
Industrie	
Banque de développement du Canada	Société d'État mère
Bell Bay Golf Developments Incorporated	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton
Cape Breton Marine Farming Limited	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton
Carol Rizzetto Realty Limited Partnership	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton
Cominco Ltd.	Société affiliée à la Banque de développement du Canada
Commission canadienne du tourisme	Société d'État mère
Conseil canadien des normes	Société d'État mère
DARR (Cape Breton) Limited	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton
Fondation canadienne de l'innovation	Société à régie partagée
Fonds d'investissement du Cap-Breton inc.	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton; fait rapport comme Société d'État mère, aux termes du paragraphe 86(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*
General Mining Building Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton
Génome Canada	Société à régie partagée
Gulf Bras D'Or Estates Limited	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton
Jackmen Development Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton
Lynnwood Inn Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton
Silver Screen Star Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton
Société d'expansion du Cap-Breton	Société d'État mère
Industrie (Développement économique Canada)	
Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage de l'université du Québec à Chicoutimi (CEE-UQAC)	Société à régie partagée
Corporation Camp Spatial Canada	Société à régie partagée
Fondation du maire de Montréal pour la Jeunesse	Société à régie partagée
Fonds commun des SADC du Québec	Société à régie partagée
Fonds de développement-emploi Montréal	Société à régie partagée

Nom de la société	Catégorie
Fonds d'investissement et de développement de l'emploi dans les quartiers centraux de Québec (FIDE) Inc.	Société à régie partagée
Montréal International	Société à régie partagée
Quartier international de Montréal	Société à régie partagée
Société de développement à l'exportation de la Rive-Sud de Montréal	Société à régie partagée
Société de développement de l'industrie maricole de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (SODIM) Inc.	Société à régie partagée
Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud	Entreprise en coparticipation
Industrie (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien)	
North Portage Development Corporation & The Forks Renewal Corporation	Entreprise en coparticipation
Patrimoine canadien	
2003 Bathurst-Campbellton Canada Winter Games Host Society Inc.	Société à régie partagée
Agence mondiale antidopage	Organisation internationale
ARTV	Société affiliée à la Société Radio-Canada
Association canadienne des entraîneurs	Société à régie partagée
Association de développement olympique de Calgary	Société à régie partagée
Association pour l'exportation du livre canadien	Société à régie partagée
Cable North Microwave Limited	Société affiliée à la Société Radio-Canada
Centre canadien multisport – Atlantique	Société à régie partagée
Centre canadien multisport – Saskatchewan	Société à régie partagée
Centre national du sport – Manitoba	Société à régie partagée
Centre national multisport – Calgary	Société à régie partagée
Centre national multisport – Montréal	Société à régie partagée
Centre national multisport – Toronto	Société à régie partagée
Commission de la capitale nationale	Société d'État mère
Conseil des Arts du Canada	Société d'État mère
Conseil des Jeux du Canada	Société à régie partagée
Country Canada	Société affiliée à la Société Radio-Canada
Fondation canadienne des relations raciales	Société d'État mère
Fonds canadien de télévision	Société à régie partagée
Fonds du legs des Jeux du Commonwealth	Société à régie partagée
Hamilton 2003 Championnats du monde de cyclisme sur Route	Société à régie partagée
Le Consortium de télévision Québec Canada Inc. (TV5)	Société à régie partagée

Nom de la société	Catégorie
Les 3e championnats du monde d'athlétisme jeunesse de l'IAAF – Sherbrooke 2003	Société à régie partagée
Look Communications Inc.	Société affiliée à la Société Radio-Canada
Master FM Limited	Société affiliée à la Société Radio-Canada
Musée canadien de la nature	Société d'État mère
Musée canadien des civilisations	Société d'État mère
Musée des beaux-arts du Canada	Société d'État mère
Musée national des sciences et de la technologie	Société d'État mère
National Sport Centre – Greater Victoria	Société à régie partagée
PacificSport Centre canadien multisport – Vancouver	Société à régie partagée
Société d'accueil des Jeux d'été du Canada Régina 2005 Inc.	Société à régie partagée
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	Société d'État mère
Société du Centre national des Arts	Société d'État mère
Société Radio-Canada	Société d'État mère
The Canadian Documentary Channel	Société affiliée de la Société Radio-Canada
Visnews Limited	Société affiliée de la Société Radio-Canada
Pêches et Océans	
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	Société d'État mère
Société de caisse de retraite de la Commission internationale des pêcheries	Société à régie partagée
Premier ministre	
Institut Vanier de la famille	Société à régie partagée
Nature Trust of British Columbia, The	Société à régie partagée
Ressources naturelles	
AECL Technologies B.V.	Filiale de Énergie atomique du Canada limitée
AECL Technologies Inc.	Filiale de Énergie atomique du Canada limitée
Canadian Energy Research Institute	Société à régie partagée
Cape Breton Carbofuels Limited	Filiale de la Société de développement du Cap-Breton
Énergie atomique du Canada limitée	Société d'État mère
Fondation canadienne de l'arbre	Société à régie partagée
Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable	Société à régie partagée

Nom de la société	Catégorie
Forintek Canada Corporation	Société à régie partagée
Institut canadien de recherches en génie forestier	Société à régie partagée
Institut canadien de recherches sur les pâtes et papier	Société à régie partagée
Lower Churchill Development Corporation Limited	Entreprise en coparticipation
Mesures volontaires et registre inc. du Défi-climat du Canada	Société à régie partagée
Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	Société à régie partagée
Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	Société à régie partagée
Société de développement du Cap-Breton	Société d'État mère
Société du complexe sylvicole des Maritimes	Société à régie partagée
Santé	
Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies	Société à régie partagée
Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé	Société à régie partagée
Inforoute Santé du Canada Inc.	Société à régie partagée
Institut canadien d'information sur la santé	Société à régie partagée
Office canadien de coordination de l'évaluation des technologies de la santé (OCCETS)	Société à régie partagée
PARTICIPaction	Société à régie partagée
Prix humanitaire Terry Fox Inc.	Société à régie partagée
Transports	
2875039 Canada Limited	Filiale de la Société canadienne des postes
2875047 Canada Limited	Filiale de la Société canadienne des postes
3148131 Canada Limited	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée
3558533 Canada Inc.	Filiale de Courrier Purolator Ltée
3906949 Canada Inc.	Filiale de la Société canadienne des postes
964102 Ontario Inc.	Filiale de Les investissements Purolator ltée
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	Société d'État mère
Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa	Société à régie partagée
Administration de pilotage de l'Atlantique	Société d'État mère
Administration de pilotage des Grands Lacs	Société d'État mère
Administration de pilotage des Laurentides	Société d'État mère
Administration de pilotage du Pacifique	Société d'État mère

Nom de la société	Catégorie
Administration du pont Blue Water	Société d'État mère
Administration du pont du port de Saint John	Société à régie partagée
Administration portuaire de Belledune	Société à régie partagée
Administration portuaire de Halifax	Société à régie partagée
Administration portuaire de Hamilton	Société à régie partagée
Administration portuaire de Montréal	Société à régie partagée
Administration portuaire de Nanaimo	Société à régie partagée
Administration portuaire de North Fraser	Société à régie partagée
Administration portuaire de Port Alberni	Société à régie partagée
Administration portuaire de Prince Rupert	Société à régie partagée
Administration portuaire de Québec	Société à régie partagée
Administration portuaire de Saint-John	Société à régie partagée
Administration portuaire de Sept-Îles	Société à régie partagée
Administration portuaire de St. John's	Société à régie partagée
Administration portuaire de Thunder Bay	Société à régie partagée
Administration portuaire de Toronto	Société à régie partagée
Administration portuaire de Trois-Rivières	Société à régie partagée
Administration portuaire de Vancouver	Société à régie partagée
Administration portuaire de Windsor	Société à régie partagée
Administration portuaire du fleuve Fraser	Société à régie partagée
Administration portuaire du Saguenay	Société à régie partagée
Aéroport de Montréal	Société à régie partagée
Aéroport de Québec Inc.	Société à régie partagée
Assured Logistics Inc.	Filiale de Progistix-Solutions Inc.
Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority	Société à régie partagée
Calgary Airport Authority	Société à régie partagée
Canadian Teleservices Corporation	Filiale de Courrier Purolator Ltée
Charlottetown Airport Authority Inc.	Société à régie partagée
Commission portuaire d'Oshawa	Société à régie partagée
Co-operative Vereniging International Post Corporation U.A.	Société affiliée à la Société canadienne des postes
Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent	Société à régie partagée
Corporation du Pont international de la Voie maritime Ltée, La	Filiale de La Société des ponts fédéraux Limitée
Courrier Purolator Ltée	Filiale de Les investissements Purolator ltée.
Distribution Management Services Inc.	Filiale de Courrier Purolator Ltée
Edmonton Regional Airport Authority	Société à régie partagée

Nom de la société	Catégorie
EPO Inc.	Filiale de la Société de portefeuille EPO Inc.
Gander International Airport Authority Inc.	Société à régie partagée
Greater Fredericton Airport Authority Inc.	Société à régie partagée
Greater London International Airport Authority	Société à régie partagée
Greater Moncton Airport Authority Inc.	Société à régie partagée
Greater Toronto Airports Authority	Société à régie partagée
Halifax International Airport Authority	Société à régie partagée
Innovapost Inc.	Filiale de la Société Canadienne des postes
Intelcom Courier Canada Inc.	Filiale de la Société 3906949 Canada Inc., Société affiliée à la Société canadienne des postes
IPC Technology S.C.	Filiale de Cooperative Vereniging International Post Corporation U.A.
IPC Unipost S.C.	Filiale de Cooperative Vereniging International Post Corporation U.A.
Les investissements Purolator ltée	Société affiliée à la Société canadienne des postes; Filiale de la Société 2875039 Canada Limited
Marine Atlantique S.C.C.	Société d'État mère
Monnaie royale canadienne	Société d'État mère
NAV CANADA	Société à régie partagée
Parc Downsview Park inc.	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée
Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée, Les	Filiale de La Société des ponts fédéraux Limitée
Postes Canada internationale limitée	Filiale de la Société canadienne des postes
Purolator Courier U.S. Ltd.	Filiale de Purolator Holdings U.S. Ltd.
Purolator Customs Services Ltd.	Filiale de Courrier Purolator Ltée
Purolator Holdings U.S. Ltd.	Filiale du Courrier Purolator Ltée

Nom de la société	Catégorie
Progistix–Solutions Inc.	Filiale de la Société 3906949 Canada Inc., Société affiliée à la Société canadienne des postes
Queens Quay West Land Corporation	Société d'État mère
RCMH-MRCF Inc.	Filiale de la Monnaie royale canadienne
Regina Airport Authority	Société à régie partagée
Ridley Terminals Inc.	Société d'État mère
Saint John Airport Inc.	Société à régie partagée
Saskatoon Airport Authority	Société à régie partagée
Services specialisés TGM Inc.	Filiale de RCMH-MRCF Inc.
Société canadienne d'hypothèques et de logement	Société d'État mère
Société canadienne des postes	Société d'État mère
Société de portefeuille EPO Inc.	Filiale de la Société canadienne des postes
Société des ponts fédéraux Limitée, La	Société d'État mère
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée; fait rapport comme société d'État mère, aux termes du paragraphe 86(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.
Société immobilière du Canada CLC limitée	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée
Société immobilière du Canada limitée	Société d'État mère
St. John's International Airport Authority	Société à régie partagée
St. Mary's River Bridge Company	Filiale de La Société des ponts fédéraux Limitée
Supercourier (1987) Ltd.	Filiale de Courrier Purolator Ltée
Thunder Bay International Airports Authority Inc.	Société à régie partagée
Vancouver International Airport Authority	Société à régie partagée
VIA Rail Canada Inc.	Société d'État mère
Victoria Airport Authority	Société à régie partagée
Winnipeg Airports Authority Inc.	Société à régie partagée
Travaux publics et Services gouvernementaux	
Commission canadienne du blé	Société à régie partagée
Construction de Défense (1951) Limitée	Société d'État mère

LISTE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET AUTRES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LE CANADA DÉTIENT DES INTÉRÊTS[1] PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
2003 Bathurst-Campbellton Canada Winter Games Host Society Inc.	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
2875039 Canada Limited	Filiale de la Société canadienne des postes	Transports
2875047 Canada Limited	Filiale de la Société canadienne des postes	Transports
3148131 Canada Limited	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée	Transports
3558533 Canada Inc.	Filiale de Courrier Purolator Ltée	Transports
3906949 Canada Inc.	Filiale de la Société canadienne des postes	Transports
964102 Ontario Inc.	Filiale de Les investissements Purolator ltée	Transports
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	Société d'État mère	Transports
Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa	Société à régie partagée	Transports
Administration de pilotage de l'Atlantique	Société d'État mère	Transports
Administration de pilotage des Grands Lacs	Société d'État mère	Transports
Administration de pilotage des Laurentides	Société d'État mère	Transports
Administration de pilotage du Pacifique	Société d'État mère	Transports
Administration du pont Blue Water	Société d'État mère	Transports
Administration du pont du port de Saint John	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Belledune	Société à régie partagée	Transports

[1] À l'exception des sociétés assujetties à la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Administration portuaire de Halifax	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Hamilton	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Montréal	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Nanaimo	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de North Fraser	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Port Alberni	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Prince Rupert	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Québec	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Saint John	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Sept-Îles	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de St. John's	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Thunder Bay	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Toronto	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Trois-Rivières	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Vancouver	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire de Windsor	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire du fleuve Fraser	Société à régie partagée	Transports
Administration portuaire du Saguenay	Société à régie partagée	Transports
AECL Technologies B.V.	Filiale de Énergie atomique du Canada limitée	Ressources naturelles
AECL Technologies Inc.	Filiale de Énergie atomique du Canada limitée	Ressources naturelles
Aéroport de Montréal	Société à régie partagée	Transports
Aéroport de Québec Inc.	Société à régie partagée	Transports
Agence Mondiale Antidopage	Organisation internationale	Patrimoine canadien

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Agence multilatérale d'assurance des investissements	Organisation internationale	Finances
Agri-adapt Council Inc.	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Agricultural Adaptation Council	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Agriculture and Food Council of Alberta	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Agriculture Institute of Management in Saskatchewan, Inc. (AIMS)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Agri-Futures Nova Scotia	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
ARTV	Société affiliée à la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
Association canadienne des entraîneurs	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Association de développement olympique de Calgary	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Association internationale de développement	Organisation internationale	Finances
Association pour l'exportation du livre canadien	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Assured Logistics Inc.	Filiale de Progistix-Solutions Inc.	Transports
Banque africaine de développement	Organisation internationale	Affaires étrangères
Banque asiatique de développement	Organisation internationale	Affaires étrangères
Banque de développement des Caraïbes	Organisation internationale	Affaires étrangères
Banque de développement du Canada	Société d'État mère	Industrie
Banque du Canada	Société d'État mère	Finances
Banque européenne pour la reconstruction et le développement	Organisation internationale	Finances
Banque interaméricaine de développement	Organisation internationale	Affaires étrangères
Banque internationale pour la reconstruction et le développement	Organisation internationale	Finances
British Columbia Investment Agriculture Foundation (BCIAF)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Bell Bay Golf Developments Incorporated	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority	Société à régie partagée	Transports
Cable North Microwave Limited	Société affiliée à la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
Calgary Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
Canada-Alberta Beef Industry Development Fund	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Canada-Alberta Hog Industry Development Fund	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Canada-Alberta Sugar Beet Industry Development Fund	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Canada-Newfoundland Agri-Food Innovation Fund	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Canada Eldor Inc.	Filiale de La Corporation de développement des investissements du Canada	Finances
Canada Hibernia Holding Corporation	Filiale de La Corporation de développement des investissements du Canada	Finances
Canadian Energy Research Institute	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Canadian Teleservices Corporation	Filiale de Courrier Purolator Ltée	Transports
Cape Breton Carbofuels Limited	Filiale de la Société de développement du Cap-Breton	Ressources naturelles
Cape Breton Marine Farming Limited	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Carol Rizzetto Realty Limited Partnership	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies	Société à régie partagée	Santé
Centre canadien multisport – Atlantique	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Centre canadien multisport – Saskatchewan	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Centre de développement du porc du Québec Inc.	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Centre de diversification des cultures du Manitoba (CDCM)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage de l'université du Québec à Chicoutimi (CEE-UQAC)	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Centre de recherches pour le développement international	Société d'État mère	Affaires étrangères
Centre d'excellence en biotechnologie et innovations technologiques du Nouveau-Brunswick (BioAtlantech)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Centre international des droits de la personne et du développement démocratique	Société à régie partagée	Affaires étrangères
Centre national du sport – Manitoba	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Centre national multisport – Calgary	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Centre national multisport – Montréal	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Centre national multisport – Toronto	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Charlottetown Airport Authority Inc.	Société à régie partagée	Transports
Cominco Ltd.	Sociétée affiliée à la Banque de développement du Canada	Industrie
Comité international du Niagara	Organisation internationale	Environnement
Commission canadienne du blé	Société à régie partagée	Travaux publics et Services gouvernementaux
Commission canadienne du lait	Société d'État mère	Agriculture et Agroalimentaire
Commission canadienne du tourisme	Société d'État mère	Industrie
Commission de la capitale nationale	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Commission de la frontière internationale	Organisation internationale	Affaires étrangères
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	Organisation internationale	Anciens combattants
Commission du parc international Roosevelt de Campobello	Société à régie partagée	Affaires étrangères
Commission nord-américaine de coopération environnementale – Comité consultatif mixte	Organisation internationale	Environnement
Commission portuaire d'Oshawa	Société à régie partagée	Transports
Conseil canadien de la gestion d'entreprises agricoles (CCGEA)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Conseil canadien des normes	Société d'État mère	Industrie

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Conseil de recherches en pêche et agroalimentaire du Québec (CORPAQ)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Conseil des Arts du Canada	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Conseil des Jeux du Canada	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Conseil international de contrôle du lac des Bois	Organisation internationale	Environnement
Conseil international de contrôle du lac Memphrémagog	Organisation internationale	Environnement
Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Construction de Défense (1951) Limitée	Société d'État mère	Travaux publics et Services gouvernementaux
Co-operative Vereniging International Post Corporation U.A.	Société affiliée à la Société canadienne des postes	Transports
Corporation Camp Spatial Canada	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Corporation commerciale canadienne	Société d'État mère	Commerce international
Corporation de développement des investissements du Canada, La	Société d'État mère	Finances
Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent	Société à régie partagée	Transports
Corporation du Pont international de la Voie maritime Ltée, La	Filiale de La Société des ponts fédéraux Limitée	Transports
Country Canada	Société affiliée à la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
Courrier Purolator Ltée	Filiale de Les investissements Purolator ltée.	Transports
DARR (Cape Breton) Limited	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Distribution Management Services Inc.	Filiale de Courrier Purolator Ltée	Transports
Edmonton Regional Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
Énergie atomique du Canada limitée	Société d'État mère	Ressources naturelles
EPO Inc.	Filiale de la Société de portefeuille EPO Inc.	Transports
Exinvest Inc.	Filiale de Exportation et développement Canada	Commerce international
Exportation et développement Canada	Société d'État mère	Commerce international

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Financement agricole Canada	Société d'État mère	Agriculture et Agroalimentaire
Fondation Asie-Pacifique du Canada	Société à régie partagée	Affaires étrangères
Fondation canadienne de l'arbre	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé	Société à régie partagée	Santé
Fondation canadienne de l'innovation	Société à régie partagée	Industrie
Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire	Société à régie partagée	Développement des ressources humaines / Finances
Fondation canadienne des relations raciales	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère	Société à régie partagée	Environnement
Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Fondation du maire de Montréal pour la Jeunesse	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Fonds canadien de télévision	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Fonds commun des SADC du Québec	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Fonds de développement de l'industrie du bœuf	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Fonds de développement-emploi Montréal	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Fonds du legs des Jeux du Commonwealth	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Fonds d'innovation agroalimentaire	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Fonds d'investissement et de développement de l'emploi dans les quartiers centraux de Québec (FIDE) Inc.	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Fonds d'investissement du Cap-Breton inc.	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton; fait rapport comme société d'État mère, aux termes du paragraphe 86(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.	Industrie
Fonds du souvenir	Société à régie partagée	Anciens combattants
Fonds monétaire international	Organisation internationale	Finances

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Fonds québécois d'adaptation des entreprises agroalimentaires, inc.	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Forintek Canada Corporation	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Gander International Airport Authority Inc.	Société à régie partagée	Transports
General Mining Building Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Génome Canada	Société à régie partagée	Industrie
Greater Fredericton Airport Authority Inc.	Société à régie partagée	Transports
Greater London International Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
Greater Moncton Airport Authority Inc.	Société à régie partagée	Transports
Greater Toronto Airports Authority	Société à régie partagée	Transports
Gulf Bras D'Or Estates Limited	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Habitat faunique du Canada	Société à régie partagée	Environnement
Halifax International Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
Hamilton 2003 Championnats du monde de cyclisme sur Route	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Hibernia Management and Development Company Ltd.	Société affiliée à Canada Hibernia Holding Corporation	Finances
Inforoute Santé du Canada Inc.	Société à régie partagée	Santé
Initiative de recherche-développement Canada-Manitoba au sein du secteur agroalimentaire	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Innovapost Inc.	Filiale de la Société canadienne des postes	Transports
Institut canadien de recherches en génie forestier	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Institut canadien de recherches sur les pâtes et papier	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Institut canadien d'information sur la santé	Société à régie partagée	Santé
Institut de formation agricole de l'Ontario (IFAO)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Institut international du Canada pour le grain	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Institut Vanier de la famille	Société à régie partagée	Premier ministre

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Intelcom Courier Canada Inc.	Filiale de la Société 3906949 Canada Inc., Société affiliée à la Société canadienne des postes	Transports
International Porcupine Caribou Management Board	Organisation internationale	Environnement
IPC Technology S.C.	Filiale de Cooperative Vereniging International Post Corporation U.A.	Transports
IPC Unipost S.C.	Filiale de Cooperative Vereniging International Post Corporation U.A.	Transports
Jackmen Development Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Le Consortium de télévision Québec Canada Inc. (TV5)	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Les 3e championnats du monde d'athlétisme jeunesse de l'IAFF – Sherbrooke 2003	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Les investissements Purolator ltée	Société affiliée à la Société canadienne des postes; Filiale de la Société 2875039 Canada Limited	Transports
Look Communications Inc.	Société affiliée à la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
Lower Churchill Development Corporation Limited	Entreprise en coparticipation	Ressources naturelles
Lynnwood Inn Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Manitoba Rural Adaptation Council Inc.	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Marine Atlantique S.C.C.	Société d'État mère	Transports
Master FM Limited	Société affiliée à la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
Mesures volontaires et registre inc. du Défi-climat du Canada	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Monnaie royale canadienne	Société d'État mère	Transports
Montréal International	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Musée canadien de la nature	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Musée canadien des civilisations	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Musée des beaux-arts du Canada	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Musée national des sciences et de la technologie	Société d'État mère	Patrimoine canadien

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
National Sport Centre – Greater Victoria	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Nature Trust of British Columbia, The	Société à régie partagée	Premier ministre
NAV CANADA	Société à régie partagée	Transports
New Brunswick Agricultural Council	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
North Portage Development Corporation & The Forks Renewal Corporation	Entreprise en coparticipation	Industrie (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien)
Nova Scotia Apple Industry Development Fund	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Nova Scotia Research and Development for Grain and Forage	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Nova Scotia Technology Development 2000	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Office canadien de coordination de l'évaluation des technologies de la santé (OCCETS)	Société à régie partagée	Santé
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	Société d'État mère	Pêches et Océans
Office d'investissement du régime de pensions du Canada	Société d'État mère	Finances
Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public	Société d'État mère	Présidente du Conseil du Trésor
Ontario Safety Net Research and Development Fund	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
PacificSport Centre canadien multisport – Vancouver	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Parc Downsview Park inc.	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée	Transports
PARTICIPaction	Société à régie partagée	Santé
Petro-Canada	Entreprise mixte	Finances
Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée, Les	Filiale de La Société des ponts fédéraux Limitée	Transports
POS Pilot Plant Corporation	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Postes Canada internationale limitée	Filiale de la Société canadienne des postes	Transports
Prince Edward Island Adapt Council Inc. (PEIAC)	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Prix humanitaire Terry Fox Inc.	Société à régie partagée	Santé
Purolator Courier U.S. Ltd.	Filiale de Purolator Holdings U.S. Ltd.	Transports
Purolator Customs Services Ltd.	Filiale de Courrier Purolator Ltée	Transports
Purolator Holdings U.S. Ltd.	Filiale de Courrier Purolator Ltée	Transports
Progistix–Solutions Inc.	Filiale de la Société 3906949 Canada Inc.; Société affiliée à la Société canadienne des postes	Transports
Quartier international de Montréal	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Queens Quay West Land Corporation	Société d'État mère	Transports
RCMH-MRCF Inc.	Filiale de la Monnaie royale canadienne	Transports
Regina Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
Ridley Terminals Inc.	Société d'État mère	Transports
Saint John Airport Inc.	Société à régie partagée	Transports
Saskatchewan Council for Community Development	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Saskatoon Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
Services specialisés TGM Inc.	Filiale de RCMH-MRCF Inc.	Transports
Silver Screen Star Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Société canadienne d'enregistrement des animaux	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Société canadienne des postes	Société d'État mère	Transports
Société canadienne d'hypothèques et de logement	Société d'État mère	Transports
Société d'accueil des Jeux d'été du Canada Régina 2005 Inc.	Société à régie partagée	Patrimoine canadien
Société d'assurance-dépôts du Canada	Société d'État mère	Finances
Société de caisse de retraite de la Commission internationale des pêcheries	Société à régie partagée	Pêches et Océans

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Société de développement à l'exportation de la Rive-Sud de Montréal	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Société de développement de l'industrie maricole de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (SODIM) Inc.	Société à régie partagée	Industrie (Développement économique Canada)
Société de développement du Cap-Breton	Société d'État mère	Ressources naturelles
Société de portefeuille EPO Inc.	Filiale de la Société canadienne des postes	Transports
Société des pêcheurs autochtones du Nord	Société à régie partagée	Affaires indiennes et du Nord
Société des ponts fédéraux Limitée, La	Société d'État mère	Transports
Société d'expansion du Cap-Breton	Société d'État mère	Industrie
Société du Centre national des Arts	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Société du complexe sylvicole des Maritimes	Société à régie partagée	Ressources naturelles
Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud	Entreprise en coparticipation	Industrie (Développement économique Canada)
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée; fait rapport comme société d'État mère, aux termes du paragraphe 86(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques.*	Transports
Société financière internationale	Organisation internationale	Finances
Société immobilière du Canada CLC limitée	Filiale de la Société immobilière du Canada limitée	Transports
Société immobilière du Canada limitée	Société d'État mère	Transports
Société Radio-Canada	Société d'État mère	Patrimoine canadien
St. John's International Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
St. Mary's River Bridge Company	Filiale de la Société des ponts fédéraux Limitée	Transport
Supercourier (1987) Ltd.	Filiale de Courrier Purolator Ltée	Transports

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Territorial Farmers Association NWT	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
The Canadian Documentary Channel	Société affiliée de la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
Thunder Bay International Airports Authority Inc.	Société à régie partagée	Transports
Vancouver International Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
VIA Rail Canada Inc.	Société d'État mère	Transports
Victoria Airport Authority	Société à régie partagée	Transports
Visnews Limited	Société affiliée de la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
Western Grains Research Foundation	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire
Winnipeg Airports Authority Inc.	Société à régie partagée	Transports
Yukon Agricultural Association	Société à régie partagée	Agriculture et Agroalimentaire

DÉPÔT DES RAPPORTS AU PARLEMENT

Importance de communiquer au Parlement des renseignements de bonne qualité dans les délais prévus

La communication au Parlement de renseignements de bonne qualité dans les délais prévus est l'un des principaux objectifs du régime de contrôle et de responsabilisation des sociétés d'État. Le bon fonctionnement du cadre de responsabilisation se fonde sur l'hypothèse selon laquelle le Parlement et le gouvernement recevront de l'information utile qui leur permettra constamment de porter un jugement sur le rendement des sociétés.

Les sociétés font état de leur rendement au moyen du résumé du plan d'entreprise et du rapport annuel. Pour chaque société d'État qui figure aux parties I et II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), le ministre de tutelle dépose au Parlement le résumé du plan d'entreprise, le résumé du budget d'investissement et le rapport annuel. La Loi prévoit en outre le dépôt du résumé du budget de fonctionnement des sociétés figurant à la partie I de l'annexe III.

Le résumé du plan d'entreprise et les résumés des budgets ont pour objet de tenir le Parlement au courant des priorités stratégiques et de la situation financière de chacune des sociétés d'État. Les résumés sont fondés sur le plan d'entreprise et les budgets approuvés et ils ont pour objet de présenter

toutes les activités et tous les investissements touchant l'exploitation future des sociétés d'État et de leurs filiales en propriété exclusive. Un rapport annuel d'une société d'État indique au Parlement le rendement de la société par rapport aux objectifs, aux stratégies et aux activités approuvés par le gouvernement et déposés dans les résumés précédents du plan d'entreprise et des budgets.

Délais prescrits pour le dépôt des documents au Parlement

Les délais prescrits pour le dépôt devant chacune des chambres du Parlement du résumé du plan d'entreprise, du résumé des budgets et du rapport annuel sont les suivants :

Résumé du plan d'entreprise : dans les 30 jours de séance suivant l'approbation du plan d'entreprise par le gouverneur en conseil. Ce délai est également applicable aux résumés des plans d'entreprise modifiés.

Résumé des budgets d'investissement et de fonctionnement : 30 jours de séance suivant l'approbation des budgets par le Conseil du Trésor. Lorsque le budget de fonctionnement ou le budget d'investissement, ou les deux, sont intégrés au plan d'entreprise, le délai prévu pour le dépôt des résumés des budgets est déterminé de la même façon que dans le cas du délai du dépôt du résumé du plan d'entreprise.

Rapport annuel : les sociétés doivent présenter leur rapport annuel au ministre de tutelle, dans les trois mois suivant la fin de leur exercice. Le ministre de tutelle est tenu de déposer le rapport annuel devant chacune des chambres du Parlement dans les 15 jours de séance suivant sa réception. Le délai est déterminé en fonction de la date à laquelle le ministre de tutelle a accusé réception du rapport, lorsque cette date est connue, ou trois mois après la clôture de l'exercice de la société, le délai le plus court étant retenu.

Ces délais sont calculés en fonction du nombre réel et non pas du nombre prévu de jours de séance. Étant donné qu'il est impossible de prévoir quels seront les jours de séance ultérieurs, il est impossible de calculer les délais postérieurs au 31 juillet 2002.

Documents déposés au Parlement

Conformément aux exigences du paragraphe 152(1) de la LGFP, le tableau ci-après indique l'état des rapports annuels et des résumés des plans d'entreprise et des budgets des sociétés d'État pendant la période allant du 1er août 2001 au 31 juillet 2002. Le tableau indique tous les documents qui satisfont au moins à l'une des deux conditions suivantes :

- le document a été déposé pendant la période à l'étude;
- le document n'a pas été déposé, mais il était censé être déposé avant ou pendant la période à l'étude.

Dans les cas où le délai est postérieur au 31 juillet 2002, mais où le document a été déposé pendant la période à l'étude, on considère qu'il a été déposé à temps et il n'en sera pas fait mention dans les rapports des années ultérieures.

Le paragraphe 152(2) de la LGFP exige que la vérificatrice générale du Canada intègre à son rapport annuel au Parlement une attestation confirmant l'exactitude des renseignements présentés dans ce tableau.

Renseignements supplémentaires

On peut obtenir des renseignements sur les rapports annuels ainsi que sur le résumé du plan d'entreprise et les résumés des budgets, en communiquant avec chaque société d'État visée. Le chapitre « Fiches descriptives » du présent rapport fournit des renseignements supplémentaires sur chacune des sociétés d'État.

DÉPÔT DES RAPPORTS AU PARLEMENT PAR DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT MÈRES PENDANT L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 JUILLET 2002

Document devant être déposé		Chambre des communes		Sénat	
		Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt
Administration de pilotage de l'Atlantique					
2001	Rapport annuel	2002-04-26	2002-04-25	2002-05-30	2002-04-30
2002	Résumé du budget d'investissement	2002-04-11	2002-04-15	2002-05-09	2002-04-16
2002	Résumé du budget de fonctionnement	2002-04-11	2002-04-15	2002-05-09	2002-04-16
2002 à 2006	Résumé du plan d'entreprise	2002-04-11	2002-04-15	2002-05-09	2002-04-16
Administration de pilotage des Grands Lacs					
2001	Rapport annuel	2002-04-26	2002-05-09	2002-05-30	2002-05-28
2002	Résumé du budget d'investissement	2002-04-11	2002-04-15	2002-05-09	2002-04-16
2002	Résumé du budget de fonctionnement	2002-04-11	2002-04-15	2002-05-09	2002-04-16
2002 à 2006	Résumé du plan d'entreprise	2002-04-11	2002-04-15	2002-05-09	2002-04-16
Administration de pilotage des Laurentides					
2001	Rapport annuel	2002-04-26	2002-05-09	2002-05-30	2002-05-28
2001	Résumé du budget d'investissement	2001-11-02	2001-11-02	2001-12-06	2001-11-06
2001	Résumé du budget de fonctionnement	2001-11-02	2001-11-02	2001-12-06	2001-11-06
2001 à 2005	Résumé du plan d'entreprise	2001-11-02	2001-11-02	2001-12-06	2001-11-06
2002	Résumé du budget d'investissement	2002-04-11	2002-04-15	2002-05-09	2002-04-16
2002	Résumé du budget de fonctionnement	2002-04-11	2002-04-15	2002-05-09	2002-04-16
2002 à 2006	Résumé du plan d'entreprise	2002-04-11	2002-04-15	2002-05-09	2002-04-16

Document devant être déposé		Chambre des communes		Sénat	
		Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt
Administration de pilotage du Pacifique					
2001	Rapport annuel	2002-04-26	2002-05-09	2002-05-30	2002-05-28
2002	Résumé du budget d'investissement	2002-04-11	2002-04-15	2002-05-09	2002-04-16
2002	Résumé du budget de fonctionnement	2002-04-11	2002-04-15	2002-05-09	2002-04-16
2002 à 2006	Résumé du plan d'entreprise	2002-04-11	2002-04-15	2002-05-09	2002-04-16
Banque de développement du Canada					
2000-2001	Rapport annuel	2001-10-05	2001-06-20	2001-10-25	2001-09-18
2001-2002	Rapport annuel	n.d.	2002-06-19	n.d.	non
Commission canadienne du lait					
2000-2001	Rapport annuel	2001-11-29	2001-11-19	2001-12-11	2001-11-20
2001-2002	Résumé du budget d'investissement	2001-11-02	2002-02-07	2001-12-06	2002-02-19
2001-2002	Résumé du budget de fonctionnement	2001-11-02	2002-02-07	2001-12-06	2002-02-19
2001-2002 à 2005-2006	Résumé du plan d'entreprise	2001-11-02	2002-02-07	2001-12-06	2002-02-19
Commission canadienne du tourisme					
2001	Rapport annuel	2002-04-26	2002-04-17	2002-05-30	2002-04-18
2001	Résumé du budget d'investissement	2001-11-02	2001-11-02	2001-12-06	2001-11-06
2001	Résumé du budget de fonctionnement	2001-11-02	2001-11-02	2001-12-06	2001-11-06
2001 à 2005[1]	Résumé du plan d'entreprise	2001-11-02	2001-11-02	2001-12-06	2001-11-06
2002	Résumé du budget d'investissement	2002-04-18	2002-04-17	2002-05-30	2002-04-18
2002	Résumé du budget de fonctionnement	2002-04-18	2002-04-17	2002-05-30	2002-04-18
2002 à 2006	Résumé du plan d'entreprise	2002-04-18	2002-04-17	2002-05-30	2002-04-18

Document devant être déposé		Chambre des communes		Sénat	
		Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt
Commission de la capitale nationale					
2000-2001	Rapport annuel	2001-10-05	2001-08-22	2001-10-25	2001-09-18
2002-2003	Résumé du budget d'investissement	2002-05-24	2002-05-23	n.d.	2002-05-28
2002-2003	Résumé du budget de fonctionnement	2002-05-24	2002-05-23	n.d.	2002-05-28
2002-2003 à 2006-2007	Résumé du plan d'entreprise	2002-05-24	2002-05-23	n.d.	2002-05-28
Conseil canadien des normes					
2000-2001	Rapport annuel	2001-10-05	2001-08-22	2001-10-25	2001-09-18
2002-2003	Résumé du budget d'investissement	2002-05-24	2002-05-27	n.d.	2002-05-28
2002-2003	Résumé du budget de fonctionnement	2002-05-24	2002-05-27	n.d.	2002-05-28
2002-2003 à 2006-2007	Résumé du plan d'entreprise	2002-05-24	2002-05-27	n.d.	2002-05-28
Construction de Défense (1951) Limitée					
2000-2001	Rapport annuel	2001-10-05	2001-09-17	2001-10-25	2001-09-18
2001-2002	Résumé du budget d'investissement	2001-09-25	2001-07-18	2001-10-24	2001-09-18
2001-2002	Résumé du budget de fonctionnement	2001-09-25	2001-07-18	2001-10-24	2001-09-18
2001-2002 à 2005-2006	Résumé du plan d'entreprise	2001-09-25	2001-07-18	2001-10-24	2001-09-18
2002-2003	Résumé du budget d'investissement	2002-05-09	2002-05-21	n.d.	2002-05-28
2002-2003	Résumé du budget de fonctionnement	2002-05-09	2002-05-21	n.d.	2002-05-28
2002-2003 à 2006-2007	Résumé du plan d'entreprise	2002-05-09	2002-05-21	n.d.	2002-05-28

Document devant être déposé		Chambre des communes		Sénat	
		Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt
Corporation commerciale canadienne					
2000-2001	Rapport annuel	2001-10-05	2001-09-26	2001-10-25	2001-09-27
2000-2001	Résumé du budget d'investissement	2001-03-15	2001-11-19	2001-04-26	2001-11-20
2000-2001	Résumé du budget de fonctionnement	2001-03-15	2001-11-19	2001-04-26	2001-11-20
2000-2001 à 2004-2005	Résumé du plan d'entreprise	2001-03-15	2001-11-19	2001-04-26	2001-11-20
2001-2002	Résumé du budget d'investissement	2002-03-20	non	2002-05-02	non
2001-2002	Résumé du budget de fonctionnement	2002-03-20	non	2002-05-02	non
2001-2002 à 2005-2006	Résumé du plan d'entreprise	2002-03-20	non	2002-05-02	non
Corporation de développement des investissements du Canada					
2001	Rapport annuel	2002-04-26	2002-05-06	2002-05-30	2002-05-09
2001	Résumé du budget d'investissement	2001-05-18	2001-07-18	2001-09-18	2001-09-18
2001 à 2005	Résumé du plan d'entreprise	2001-05-18	2001-07-18	2001-09-18	2001-09-18
2002	Résumé du budget d'investissement	2002-04-11	non	2002-05-09	non
2002 à 2006	Résumé du plan d'entreprise	2002-04-11	non	2002-05-09	non
Énergie atomique du Canada limitée					
1997-1998	Résumé du budget d'investissement	1998-03-24	non	1998-05-12	non
1997-1998	Résumé du budget de fonctionnement	1998-03-24	non	1998-05-12	non
2000-2001	Rapport annuel	2001-10-05	2001-09-18	2001-10-25	2001-09-19
2001-2002	Résumé du budget d'investissement	2001-12-03	2001-11-30	2002-02-06	2001-12-04
2001-2002	Résumé du budget de fonctionnement	2001-12-03	2001-11-30	2002-02-06	2001-12-04
2001-2002 à 2005-2006[2]	Résumé du plan d'entreprise	2001-12-03	2001-11-30	2002-02-06	2001-12-04

Document devant être déposé		Chambre des communes		Sénat	
		Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt
Exportation et développement Canada					
2000	Rapport annuel	2001-04-26	2001-04-05	2001-05-09	2001-09-18
2001	Rapport annuel	2002-04-25	2002-04-08	2002-05-28	2002-04-16
2002	Résumé du budget d'investissement	2002-03-20	2002-04-08	2002-05-02	2002-04-16
2002	Résumé du budget de fonctionnement	2002-03-20	2002-04-08	2002-05-02	2002-04-16
2002 à 2006	Résumé du plan d'entreprise	2002-03-20	2002-04-08	2002-05-02	2002-04-16
Financement agricole Canada					
2001-2002	Rapport annuel	n.d.	2002-06-12	n.d.	2002-06-13
2002-2003	Résumé du budget d'investissement	2002-06-03	2002-05-31	n.d.	2002-06-04
2002-2003	Résumé du budget de fonctionnement	2002-06-03	2002-05-31	n.d.	2002-06-04
2002-2003 à 2006-2007	Résumé du plan d'entreprise	2002-06-03	2002-05-31	n.d.	2002-06-04
Fonds d'investissement du Cap-Breton inc.					
2000-2001	Rapport annuel	2001-10-05	2001-10-16	2001-10-25	2001-10-17
2001-2002	Résumé du budget d'investissement	2001-06-01	non	2001-09-26	non
2001-2002	Résumé du budget de fonctionnement	2001-06-01	non	2001-09-26	non
2001-2002 à 2004-2005	Résumé du plan d'entreprise	2001-06-01	non	2001-09-26	non
2001-2002	Résumé du budget de fonctionnement - modification	2001-12-03	2002-04-25	2002-02-06	2002-04-30
2001-2002 à 2004-2005	Résumé du plan d'entreprise - modification	2001-12-03	2002-04-25	2002-02-06	2002-04-30
2002-2003	Résumé du budget d'investissement	2002-05-24	non	n.d.	non
2002-2003	Résumé du budget de fonctionnement	2002-05-24	non	n.d.	non
2002-2003 à 2005-2006	Résumé du plan d'entreprise	2002-05-24	non	n.d.	non

Document devant être déposé		Chambre des communes		Sénat	
		Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt
Marine Atlantique S.C.C.					
2001	Rapport annuel	2002-04-26	2002-04-15	2002-05-30	2002-04-16
2002	Résumé du budget d'investissement	2002-05-24	2002-06-03	n.d.	2002-06-04
2002	Résumé du budget de fonctionnement	2002-05-24	2002-06-03	n.d.	2002-06-04
2002 à 2006	Résumé du plan d'entreprise	2002-05-24	2002-06-03	n.d.	2002-06-04
Monnaie royale canadienne					
2001	Rapport annuel	2002-04-26	2002-04-22	2002-05-30	2002-04-23
2002	Résumé du budget d'investissement	2002-03-14	2002-03-15	2002-04-24	2002-03-19
2002 à 2006	Résumé du plan d'entreprise	2002-03-14	2002-03-15	2002-04-24	2002-03-19
Musée canadien de la nature					
2000-2001	Rapport annuel	2001-10-05	2001-08-22	2001-10-25	2001-09-18
2002-2003	Résumé du budget d'investissement	2002-05-24	2002-05-23	n.d.	2002-05-28
2002-2003	Résumé du budget de fonctionnement	2002-05-24	2002-05-23	n.d.	2002-05-28
2002-2003 à 2006-2007	Résumé du plan d'entreprise	2002-05-24	2002-05-23	n.d.	2002-05-28
Musée canadien des civilisations					
2000-2001	Rapport annuel	2001-10-05	2001-08-22	2001-10-25	2001-09-18
2002-2003	Résumé du budget d'investissement	2002-05-24	2002-05-23	n.d.	2002-05-28
2002-2003	Résumé du budget de fonctionnement	2002-05-24	2002-05-23	n.d.	2002-05-28
002-2003 à 2006-2007	Résumé du plan d'entreprise	2002-05-24	2002-05-23	n.d.	2002-05-28
Musée des beaux-arts du Canada					
2000-2001	Rapport annuel	2001-10-05	2001-10-05	2001-10-25	2001-10-16
2002-2003	Résumé du budget d'investissement	2002-05-24	2002-05-23	n.d.	2002-05-28
2002-2003	Résumé du budget de fonctionnement	2002-05-24	2002-05-23	n.d.	2002-05-28
2002-2003 à 2006-2007	Résumé du plan d'entreprise	2002-05-24	2002-05-23	n.d.	2002-05-28

Document devant être déposé		Chambre des communes		Sénat	
		Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt
Musée national des sciences et de la technologie					
2000-2001	Rapport annuel	2001-10-05	2001-08-22	2001-10-25	2001-09-18
2002-2003	Résumé du budget d'investissement	2002-05-24	2002-05-23	n.d.	2002-05-28
2002-2003	Résumé du budget de fonctionnement	2002-05-24	2002-05-23	n.d.	2002-05-28
2002-2003 à 2006-2007	Résumé du plan d'entreprise	2002-05-24	2002-05-23	n.d.	2002-05-28
Office de commercialisation du poisson d'eau douce					
2000-2001	Rapport annuel	2001-10-05	2001-09-19	2001-10-25	2001-09-20
2001-2002	Résumé du budget d'investissement	2001-10-22	2001-08-22	2001-11-21	2001-09-18
2001-2002	Résumé du budget de fonctionnement	2001-10-22	2001-08-22	2001-11-21	2001-09-18
2001-2002 à 2005-2006	Résumé du plan d'entreprise	2001-10-22	2001-08-22	2001-11-21	2001-09-18
Petro-Canada Limitée					
2001	Rapport annuel	2001-05-04	non	2001-05-17	non
Queens Quay West Land Corporation					
2000-2001	Rapport annuel	2001-10-05	2001-07-18	2001-10-25	2001-09-18
2001-2002	Résumé du budget d'investissement	2001-06-08	2001-07-18	2001-10-03	2001-09-18
2001-2002	Résumé du budget de fonctionnement	2001-06-08	2001-07-18	2001-10-03	2001-09-18
2001-2002 à 2005-2006	Résumé du plan d'entreprise	2001-06-08	2001-07-18	2001-10-03	2001-09-18

Document devant être déposé		Chambre des communes		Sénat	
		Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt
Ridley Terminals Inc.					
2000	Rapport annuel	2001-05-04	2001-09-26	2001-05-17	2001-09-27
2001	Rapport annuel	2002-04-26	2002-04-25	2002-05-30	2002-04-30
2001	Résumé du budget d'investissement	2001-10-29	2001-09-26	2001-11-28	2001-09-27
2001	Résumé du budget de fonctionnement	2001-10-29	2001-09-26	2001-11-28	2001-09-27
2001 à 2005	Résumé du plan d'entreprise	2001-10-29	2001-09-26	2001-11-28	2001-09-27
2002	Résumé du budget d'investissement	2002-05-24	2002-05-31	n.d.	2002-06-04
2002	Résumé du budget de fonctionnement	2002-05-24	2002-05-31	n.d.	2002-06-04
2002 à 2006	Résumé du plan d'entreprise	2002-05-24	2002-05-31	n.d.	2002-06-04
Société canadienne des ports					
1997	Résumé du budget d'investissement – modification	1997-11-07	non	1997-12-11	non
1997 à 2001	Résumé du plan d'entreprise – modification	1997-11-07	non	1997-12-11	non
Société canadienne des postes					
2000-2001	Rapport annuel	2001-10-05	2001-06-20	2001-10-25	2001-09-18
2001	Rapport annuel	2002-04-26	2002-04-25	2002-05-30	2002-04-30
2001	Résumé du budget d'investissement	2001-10-29	2001-06-20	2001-11-28	2001-09-18
2001 à 2005	Résumé du plan d'entreprise	2001-10-29	2001-06-20	2001-11-28	2001-09-18
2002	Résumé du budget d'investissement	2002-03-14	2002-04-25	2002-04-24	2002-04-30
2002 à 2006	Résumé du plan d'entreprise	2002-03-14	2002-04-25	2002-04-24	2002-04-30
Société canadienne d'hypothèques et de logement					
2001	Rapport annuel	2002-04-26	2002-04-19	2002-05-30	2002-04-23
2002	Résumé du budget d'investissement	2002-03-20	2002-03-21	2002-05-02	2002-03-25
2002	Résumé du budget de fonctionnement	2002-03-20	2002-03-21	2002-05-02	2002-03-25
2002 à 2006	Résumé du plan d'entreprise	2002-03-20	2002-03-21	2002-05-02	2002-03-25

Document devant être déposé		Chambre des communes		Sénat	
		Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt
Société d'assurance-dépôts du Canada					
2000-2001	Rapport annuel	2001-10-05	2001-09-17	2001-10-25	2001-09-18
2002-2003	Résumé du budget d'investissement	2002-05-09	2002-05-29	n.d.	2002-05-30
2002-2003	Résumé du budget de fonctionnement	2002-05-09	2002-05-29	n.d.	2002-05-30
2002-2003 à 2006-2007	Résumé du plan d'entreprise	2002-05-09	2002-05-29	n.d.	2002-05-30
Société de développement du Cap-Breton					
2000-2001	Rapport annuel	2001-10-05	2001-10-03	2001-10-25	2001-10-04
2000-2001	Résumé du budget d'investissement	2001-06-01	2001-07-18	2001-09-26	2001-09-18
2000-2001	Résumé du budget de fonctionnement	2001-06-01	2001-07-18	2001-09-26	2001-09-18
2000-2001 à 2004-2005	Résumé du plan d'entreprise	2001-06-01	2001-07-18	2001-09-26	2001-09-18
2001-2002	Résumé du budget d'investissement	2001-12-03	2001-10-30	2002-02-06	non
2001-2002	Résumé du budget de fonctionnement	2001-12-03	2001-10-30	2002-02-06	non
2001-2002 à 2005-2006	Résumé du plan d'entreprise	2001-12-03	2001-10-30	2002-02-06	non
Société des ponts fédéraux Limitée, La					
2000-2001	Rapport annuel	2001-10-05	2001-10-16	2001-10-25	2001-10-17
2000-2001	Résumé du budget d'investissement	2002-02-08	2002-03-21	2002-03-20	2002-03-25
2000-2001	Résumé du budget de fonctionnement	2002-02-08	2002-03-21	2002-03-20	2002-03-25
2000-2001 à 2004-2005	Résumé du plan d'entreprise	2002-02-08	2002-03-21	2002-03-20	2002-03-25
2001-2002	Résumé du budget d'investissement	2002-02-08	2002-03-21	2002-03-20	2002-03-25
2001-2002	Résumé du budget de fonctionnement	2002-02-08	2002-03-21	2002-03-20	2002-03-25
2001-2002 à 2005-2006	Résumé du plan d'entreprise	2002-02-08	2002-03-21	2002-03-20	2002-03-25

Document devant être déposé		Chambre des communes		Sénat	
		Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt
Société d'expansion du Cap-Breton					
2000-2001	Rapport annuel	2001-10-05	2002-06-18	2001-10-25	non
2001-2002	Résumé du budget d'investissement	2001-06-01	non	2001-09-26	non
2001-2002	Résumé du budget de fonctionnement	2001-06-01	non	2001-09-26	non
2001-2002 à 2005-2006	Résumé du plan d'entreprise	2001-06-01	non	2001-09-26	non
2001-2002	Résumé du budget d'investissement - modification	2001-12-03	non	2002-02-06	non
2001-2002	Résumé du budget de fonctionnement - modification	2001-12-03	non	2002-02-06	non
2001-2002 à 2005-2006	Résumé du plan d'entreprise - modification	2001-12-03	non	2002-02-06	non
2002-2003	Résumé du budget d'investissement	2002-05-24	non	n.d.	non
2002-2003	Résumé du budget de fonctionnement	2002-05-24	non	n.d.	non
2002-2003 à 2006-2007	Résumé du plan d'entreprise	2002-05-24	non	n.d.	non

Document devant être déposé		Chambre des communes		Sénat	
		Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.					
2000-2001	Rapport annuel	2001-10-05	2001-08-22	2001-10-25	2001-09-18
2000-2001	Résumé du budget d'investissement	2000-10-16	2000-10-20	2001-02-06	2000-10-20
2000-2001	Résumé du budget de fonctionnement	2000-10-16	2000-10-20	2001-02-06	2000-10-20
2000-2001 à 2004-2005[3]	Résumé du plan d'entreprise	2000-10-16	2000-10-20	2001-02-06	2000-10-20
2000-2001	Résumé du budget de fonctionnement - modification	2001-03-22	2001-08-22	2001-05-08	2001-09-18
2001-2002	Résumé du budget d'investissement	2001-09-17	2001-08-22	2001-10-17	2001-09-18
2001-2002	Résumé du budget de fonctionnement	2001-09-17	2001-08-22	2001-10-17	2001-09-18
2001-2002 à 2002-2003	Résumé du plan d'entreprise	2001-09-17	2001-08-22	2001-10-17	2001-09-18
2002-2003	Résumé du budget d'investissement	2002-06-17	2002-07-17	n.d.	non
2002-2003	Résumé du budget de fonctionnement	2002-06-17	2002-07-17	n.d.	non
2002-2003 à 2006-2007	Résumé du plan d'entreprise	2002-06-17	2002-07-17	n.d.	non
Société immobilière du Canada limitée					
2000-2001	Rapport annuel	2001-10-05	2001-07-18	2001-10-25	2001-09-18
2001-2002	Résumé du budget d'investissement	2001-11-02	2002-04-09	2001-12-06	2002-04-16
2001-2002	Résumé du budget de fonctionnement	2001-11-02	2002-04-09	2001-12-06	2002-04-16
2001-2002 à 2005-2006	Résumé du plan d'entreprise	2001-11-02	2002-04-09	2001-12-06	2002-04-16
2001-2002	Résumé du budget de fonctionnement - modification	2002-03-19	2002-04-09	2002-05-01	2002-04-16

Document devant être déposé		Chambre des communes		Sénat	
		Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt
VIA Rail Canada Inc.					
1999	Résumé du budget d'investissement	2000-02-14	2001-08-22	2000-03-21	2001-09-18
1999	Résumé du budget de fonctionnement	2000-02-14	2001-08-22	2000-03-21	2001-09-18
1999 à 2003[4]	Résumé du plan d'entreprise	2000-02-14	2001-08-22	2000-03-21	2001-09-18
2000	Résumé du budget d'investissement	2001-02-13	2001-08-22	2001-03-27	2001-09-18
2000	Résumé du budget de fonctionnement	2001-02-13	2001-08-22	2001-03-27	2001-09-18
2000 à 2004	Résumé du plan d'entreprise	2001-02-13	2001-08-22	2001-03-27	2001-09-18
2001	Rapport annuel	2002-04-26	2002-04-25	2002-05-30	2002-04-30
2001	Résumé du budget d'investissement	2001-06-08	2001-08-22	2001-10-03	2001-09-18
2001	Résumé du budget de fonctionnement	2001-06-08	2001-08-22	2001-10-03	2001-09-18
2001 à 2005	Résumé du plan d'entreprise	2001-06-08	2001-08-22	2001-10-03	2001-09-18
2002	Résumé du budget d'investissement	2002-05-02	2002-05-09	2002-06-06	non
2002	Résumé du budget de fonctionnement	2002-05-02	2002-05-09	2002-06-06	non
2002 à 2006	Résumé du plan d'entreprise	2002-05-02	2002-05-09	2002-06-06	non

1 Le Plan d'entreprise pour la Commission canadienne du tourisme a été approuvé seulement pour l'année 2001.
2 Le Plan d'entreprise pour Énergie atomique du Canada limitée a été approuvé seulement pour l'année 2001-2002.
3 Le Plan d'entreprise pour la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. a été approuvé seulement pour l'année 2000-2001.
4 Le Plan d'entreprise pour VIA Rail Canada Inc. a été approuvé seulement pour l'année 1999.

FICHES DESCRIPTIVES PAR PORTEFEUILLE MINISTÉRIEL

Introduction

La fiche descriptive de chaque société d'État mère décrit le mandat et les activités de la société. Chaque fiche commence par la liste des principaux responsables de la société, soit le ministre de tutelle, le président du conseil d'administration, le premier dirigeant de la société et les vérificateurs externes. On y trouve également toutes les données nécessaires pour communiquer avec la société.

On y précise ensuite le fondement législatif en vertu duquel la société a été constituée, ainsi que l'annexe de la *Loi sur la gestion des finances publiques* à laquelle elle est inscrite. On y indique en outre si la société est mandataire de Sa Majesté. Le cas échéant, la société jouit des mêmes immunités, privilèges et prérogatives que l'État et peut engager la responsabilité de l'État par ses gestes.

Les renseignements sur le rendement, s'il y a lieu, sont tirés du rapport annuel de la société et du Résumé du plan d'entreprise approuvé au début de l'année visée et qui sont déposés au Parlement conformément à l'article 125(4) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le lecteur désireux d'obtenir de plus amples renseignements au sujet d'une société en particulier est prié de consulter le rapport annuel de la société ou de communiquer avec la société directement.

Affaires étrangères

CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Ministre de tutelle

L'honorable Bill Graham, C.P., député
Ministre des Affaires étrangères

Président du conseil

Gordon S. Smith

Présidente et première dirigeante

Maureen O'Neil

Siège social

250, rue Albert
CP 8500
Ottawa ON
K1G 3H9
Téléphone : (613) 236-6163
Télécopieur : (613) 238-7230
Site Web : www.idrc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1970; *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international* (L.R.C. 1985, ch. I-19); exempt de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Entreprendre, encourager, soutenir et diriger des recherches sur les problèmes des régions du monde en développement. Le Centre favorise et poursuit également des recherches sur les moyens d'application et d'adaptation des connaissances scientifiques, techniques et autres pour le progrès économique et social de ces régions.

Profil de la société

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a pour principal objectif d'aider les chercheurs et les collectivités des pays en développement à trouver des solutions à leurs problèmes sociaux et économiques et à leurs problèmes de développement. Le CRDI relie les personnes, les institutions et les idées pour s'assurer que les résultats des recherches qu'il appuie et le savoir qui en découle sont partagés équitablement entre tous ses partenaires, au Nord et au Sud.

Pour atteindre cet objectif, le Centre finance des recherches, assure la formation de chercheurs et met en valeur les réseaux de recherche. Le programme des Partenariats canadiens du CRDI encourage la collaboration dans le domaine de la recherche entre les chercheurs scientifiques du Canada et ceux des pays en développement.

Le financement du CRDI provient principalement de crédits accordés par le Parlement. Pour diversifier ses sources de financement, le Centre a créé des entreprises de cofinancement avec des organismes donateurs.

Renseignements sur le rendement

Le CRDI est exempté de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) conformément au paragraphe 85(1) de la LGFP. En conséquence, un Résumé du plan d'entreprise n'est pas déposé au Parlement, et les renseignements sur le rendement du CRDI figurant dans la présente fiche descriptive sont tirés de son Rapport annuel de 2001-2002.

Les activités suivantes sont indiquées pour l'exercice visé :

- Le CRDI s'est associé entre autres au Programme des Nations Unies pour le développement, à la Fondation des Nations Unies et à Environnement Canada pour faire valoir les partenariats fructueux et novateurs formés dans le domaine du développement durable.
- Le CRDI a fourni son appui et une aide technique au lancement du Réseau mondial d'information sur les plantes médicinales MEDPLANT, en mars 2002. Ce site regroupe des réseaux régionaux de 7 pays et 65 membres de plus de 20 pays.
- En collaboration avec les Instituts de recherche en santé du Canada, Santé Canada et l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le CRDI a participé au lancement de la *Coalition canadienne pour la recherche mondiale en santé*, une initiative collective qui coordonne et fait ressortir les activités de recherche dans ce domaine, qui ont eu lieu en avril 2001.
- Le CRDI a formé un partenariat avec le ministère des Affaires étrangères de l'Italie et l'Organisation internationale du travail en vue de la mise en œuvre du Programme Universitas pour la création d'un réseau urbain pour le développement local durable en Amérique latine et dans les Caraïbes. Il a tenu, en collaboration avec l'Université York, son premier atelier à Ottawa, le 30 novembre 2001.

Certains renseignements d'ordre financier figurent ci-dessous.

	2001-2002 Réel	**2000-2001 Réel**
Revenus excluant le crédit parlementaire pour frais d'exploitation (en millions de dollars)	51,1	44,1
Dépenses (en millions de dollars)	138,9	135,3
Crédit parlementaire pour frais d'exploitation (en millions de dollars)	97,2	91,2

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

Ministre de tutelle

L'honorable Lyle Vanclief, C.P., député
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Président du conseil et premier dirigeant

John Core

Siège social

Édifice 55
Promenade de la CCN
Ferme expérimentale centrale
960, avenue Carling
Ottawa ON
K1A 0Z2
Téléphone : (613) 792-2000
Télécopieur : (613) 792-2009
Site Web : www.cdc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1966; *Loi sur la Commission canadienne du lait* (L.R.C. 1985, ch. C-15) (L.C. 1994, ch. 26 et ch. 38) (L.C. 1995, ch. 23); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Offrir aux producteurs efficaces de lait et de crème la possibilité d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement et assurer aux consommateurs un approvisionnement continu et suffisant en produits laitiers de qualité supérieure.

Profil de la société

La Commission canadienne du lait (CCL) est autorisée à acheter, à entreposer, à traiter ou à vendre des produits laitiers, sauf dans les cas où intervient un mécanisme de restriction volontaire à l'exportation; à effectuer des paiements aux producteurs de lait et de crème afin de stabiliser le prix du lait de transformation et de la crème; à mener des enquêtes sur les questions relatives à la production, à la transformation ou à la mise en marché de tout produit laitier; et à contribuer à la promotion de l'utilisation des produits laitiers.

La CCL conseille le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire sur des questions relatives à la politique laitière et détermine les besoins intérieurs de lait de transformation et de crème, afin d'établir les quotas de mise en marché. Elle fixe également le prix cible pour le lait de transformation ainsi que les prix de soutien pour le beurre et la poudre de lait écrémé et offre d'acheter les produits à ces prix.

Grâce à ses travaux de recherche et à ses activités de consultation ainsi qu'aux efforts déployés au nom du Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait (CCGAL), la CCL contribue à l'établissement entre les intervenants de l'industrie et les gouvernements d'un consensus qui sous-tend la mise en marché coordonnée des produits laitiers au Canada.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2000-2001 à 2004-2005, la CCL a fait état de plusieurs objectifs visant à appuyer son mandat.

Le tableau suivant rend compte des résultats des objectifs établis dans son Rapport annuel de 2000-2001 :

Objectifs	Résultats
Collaborer avec les gouvernements et l'industrie afin de s'assurer que le système canadien de commercialisation des produits laitiers est conforme aux ententes en matière de commerce international.	À partir du 31 juillet 2000, la classe 5(e) a été supprimée pour les exportations et un système de repérage rigoureux a été mis en place pour le contrôle des exportations effectuées dans la classe 5(d). Il s'agit d'assurer la cohérence avec les engagements du Canada envers l'OMC en ce qui touche la réduction des subventions à l'exportation.
Coordonner et faciliter les efforts pour améliorer et harmoniser les systèmes canadiens de mise en commun, administrés par la CCL, afin de simplifier le système canadien de gestion des approvisionnements de lait.	Un comité de négociation, composé de représentants du CCGAL et de Terre-Neuve, a négocié une entente pour l'adhésion de cette province au Plan national de commercialisation du lait. Terre-Neuve s'est jointe au système national le 1er août 2001.
Collaborer avec l'industrie et Agriculture et Agroalimentaire Canada afin de promouvoir l'utilisation d'ingrédients laitiers et de produits laitiers à valeur ajoutée, au pays et à l'étranger, tout en respectant les engagements du Canada quant aux accords commerciaux.	La CCL a mis au point et a mis en pratique un Plan de marketing des ingrédients laitiers afin de promouvoir l'utilisation des ingrédients laitiers dans le secteur de la transformation secondaire.
Élaborer, mettre en œuvre et coordonner un système national de vérification.	La CCL continue de collaborer avec les intervenants et les provinces afin de mettre au point des méthodes pour renforcer la reddition de comptes relativement au lait utilisé sur le marché intérieur.

Coûts financés par le gouvernement du Canada (sauf les subventions aux producteurs de lait de transformation et de crème) :

	2000-2001 Prévu	2000-2001 Réel	1999-2000 Réel
Frais administratifs (en milliers de dollars)	2 588	2 775	2 730
Études des coûts de production et de la politique laitière (en milliers de dollars)	500	542	410

À noter : L'exercice de la CCL s'étend du 1er août au 31 juillet.

FINANCEMENT AGRICOLE CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Lyle Vanclief, C.P., député
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Présidente du conseil

Rosemary Davis

Président et premier dirigeant

John J. Ryan

Siège social

1800 Hamilton Street
PO Box 4320
Regina SK
S4P 4L3
Téléphone : (306) 780-8100
Télécopieur : (306) 780-5875
Site Web : www.fcc-fac.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1959; *Loi sur le crédit agricole*; prorogée le 2 avril 1993, en vertu de la *Loi sur la Société du crédit agricole* (L.C. 1993, ch. 14); prorogée le 14 juin 2001, en vertu de la *Loi sur Financement agricole Canada* (L.C. 2001, ch. 22); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Mettre en valeur le secteur rural canadien par la prestation de services et produits financiers et commerciaux, spécialisés et personnalisés, aux exploitations agricoles, notamment aux fermes familiales et aux entreprises, petites et moyennes de ce secteur qui sont des entreprises liées à l'agriculture.

Profil de la société

Financement agricole Canada (FAC) offre des solutions de financement souples aux producteurs primaires et aux agroentreprises. La *Loi sur le financement agricole Canada,* autorise FAC à offrir des services de gestion financière et commerciale répondant aux nouveaux besoins de l'industrie agricole et les prévoyant. Grâce à FAC, les producteurs et les agroentreprises de tout le Canada auront accès à un plus grand nombre de services, ce qui les aidera à planifier leur réussite à long terme.

FAC a son siège social à Regina et sert sa clientèle à partir de 100 bureaux établis partout au Canada, surtout dans les régions agricoles.

Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise de FAC pour la période de 2001-2002 à 2005-2006 faisait état d'objectifs dans les domaines suivants : 1) ressources humaines et organisation; 2) fidélisation de la clientèle et présence sur le marché; 3) efficacité des processus et amélioration de la qualité, et 4) réussite financière.

Dans son Rapport annuel de 2001-2002, FAC faisait également état de ces objectifs et rendait compte des résultats obtenus au cours de l'année, notamment les suivants :

- FAC a approuvé 2,4 milliards de dollars en prêts aux producteurs et agroentrepreneurs désirant lancer, élargir ou actualiser leur entreprise.
- FAC a connu sa neuvième année consécutive de croissance à 11,7 p. 100, soit de 6,9 milliards de dollars à 7,7 milliards de dollars en 2000-2001.
- FAC s'est doté d'un système permettant aux clients de s'inscrire et de vérifier leur compte par le biais du site Web, lancé en avril 2002. Il a aussi créé le service *Valeur des terres agricoles* en ligne qui offre un relevé personnel de la valeur des terres agricoles, par localité.
- FAC a concentré ses efforts sur la sensibilisation et l'éducation. Le personnel du siège social a participé à la formation en matière de diversité en 2001-2002. On prévoit offrir cette formation au personnel travaillant sur le terrain, à l'automne 2002.

Le tableau qui suit présente certaines données récapitulatives.

	2001-2002 Prévu	**2001-2002 Réel**	**2000-2001 Réel**
Bénéfice net (en millions de dollars)	57,8	68,8	31,6
Rendement des capitaux propres (%)	8,2	8,7	8,4
Ratio d'efficience (%)*	49,0	48,4	55,0
Dépenses d'administration (en millions de dollars)	102,0	101,6	94,5

* Dépenses engagées pour gagner un dollar de revenu.

COMMERCE INTERNATIONAL

CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE

Ministre de tutelle

L'honorable Pierre S. Pettigrew, C.P., député
Ministre du Commerce international

Président du Conseil par intérim

Alan R. Curleigh

Président et premier dirigeant

Douglas Patriquin

Siège social

Centre Clarica
Bureau 1100
50, rue O'Connor
Ottawa ON
K1A 0S6
Téléphone : (613) 996-0034
Télécopieur : (613) 992-2121
Site Web : www.ccc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1946; *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* (L.R.C. 1985, ch. C-14); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Favoriser l'expansion du commerce entre le Canada et les autres pays.

Profil de la société

En tant que l'organisme de passation de contrats d'exportation du Canada, la Corporation commerciale canadienne (CCC) réunit les acheteurs internationaux et les exportateurs canadiens en leur permettant de conclure des contrats aux conditions les plus favorables possible. La CCC appuie les efforts d'exportation des entreprises en fournissant son expertise en passation de contrats et une garantie de la réalisation des contrats appuyée par le gouvernement du Canada aux acheteurs étrangers. La CCC fait partie de l'équipe commerciale du gouvernement du Canada.

Le projet de loi C-41, une loi modifiant la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne*, a reçu la Sanction royale le 21 mars 2002. Cette modification consiste à séparer les postes de président du conseil d'administration du premier dirigeant et à décrire les rôles et les responsabilités du président et de premier dirigeant; à autoriser plus d'emprunts; et à permettre à la société d'imposer des frais aux prix du marché pour ses services.

En tant qu'organe du gouvernement fédéral pour la passation de contrats d'exportation, la CCC a comme mandat :

- d'assurer aux exportations canadiennes un accès privilégié aux marchés du U.S. Department of Defense et à la NASA par l'intermédiaire d'accords officiels signés par le gouvernement du Canada;

- de par sa fonction d'entrepreneur principal, d'aider les exportateurs canadiens à explorer le marché des ventes dans le commerce et de constituer ainsi une plateforme aux transactions intergouvernementales;
- de faciliter l'accès aux fournisseurs commerciaux de préfinancement des exportations;
- d'offrir son assistance et son savoir-faire dans la préparation des soumissions ou propositions, les négociations liées aux contrats d'exportation et la gestion des contrats.

Renseignements sur le rendement

Étant donné que la Corporation commerciale canadienne n'a pas déposé de Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2001-2002 à 2005-2006 au Parlement assez tôt pour que les renseignements puissent être inclus dans le rapport annuel de la présidente du Conseil du Trésor, l'information présentée ci-dessous ne rend compte que de ce qui figure dans son Rapport annuel de 2001-2002.

Voici certaines des réalisations liées aux objectifs commerciaux et financiers de la Corporation :

Objectifs commerciaux et financiers	2001-2002 Réel	2000-2001 Réel
Nombre de clients ayant utilisé les services de la CCC	1 954	1 795
Nombre de clients signataires de contrats et d'avenants par l'intermédiaire de la CCC	228	273
Volume d'affaires (en milliards de dollars)	1 214	1 338
Indice de satisfaction de la clientèle	7,8	7,4

Les réalisations liées aux indicateurs de rendement financier dont la CCC a rendu compte sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Indicateur de rendement	2001-2002 Réel	2000-2001 Réel
Frais de fonctionnement nets en pourcentage du volume d'affaires (%)	(1,1)	0,9
Temps requis pour payer les exportateurs canadiens (jours)		
• Programme de paiement accéléré	17	16
• Autre	33	32
Provision pour créances douteuses en pourcentage des clients étrangers	0,0	0,0
Frais contractuels supplémentaires en pourcentage du volume d'affaires	0,03	0,21

EXPORTATION ET DÉVELOPPEMENT CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Pierre S. Pettigrew, C.P., député
Ministre du Commerce international

Président du conseil

Paul Gobeil

Président et premier dirigeant

A. Ian Gillespie

Siège social

151, rue O'Connor
CP 655
Ottawa ON
K1A 1K3
Téléphone : (613) 598-2500
Télécopieur : (613) 237-2690
Site Web : www.edc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1969; *Loi sur l'expansion des exportations* (L.R.C. 1985, ch. E-20) (L.C. 1993, ch. 26 en vigueur le 10 juin 1993); (L.C. 2001, ch. 33 en vigueur le 10 décembre 2001); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Faciliter et accroître le commerce extérieur du Canada et la capacité des entreprises canadiennes à se lancer dans ce commerce et à tirer parti des débouchés internationaux.

Profil de la société

Les activités de Exportation et développement Canada (EDC) visent à réduire les risques financiers auxquels sont exposés les exportateurs canadiens. Les services financiers offerts par EDC comprennent l'assurance-crédit, le financement, le cautionnement, l'assurance contre les risques politiques et les titres de participation. EDC offre également des services financiers davantage spécialisés, notamment des ententes de financement hautement structurées avec recours limité, et des coentreprises ou des projets nécessitant des arrangements de location à long terme et une participation au capital.

Le 10 décembre 2001, le Parlement a sanctionné le projet de loi C-31 modifiant la *Loi sur le développement des exportations*. En ce qui a trait à l'examen des questions environnementales, la *Loi sur le développement des exportations* oblige dorénavant EDC à déterminer, au préalable, si un projet risque fortement d'avoir des effets environnementaux négatifs et si, dans l'affirmative, il est justifié qu'EDC conclue la transaction. La *Loi* établit également qu'EDC n'est pas assujettie à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Aux termes de cette nouvelle loi, le nom de la Société pour l'expansion des exportations est devenu Exportation et développement Canada et certains mots de la *Loi* ont été modifiés pour être également applicables aux hommes et aux femmes. Ces modifications viennent conclure l'examen des dispositions et de l'effet de la *Loi,* qui avait commencé en 1998 à titre d'obligation légale.

Par l'intermédiaire de ses équipes de travail organisées en fonction des secteurs et des produits, et de ses groupes spécialisés de soutien de la clientèle, EDC fournit une gamme complète de services financiers visant à aider les exportateurs et les investisseurs canadiens.

Renseignements sur le rendement

Dans le Résumé du plan d'entreprise de la société pour la période de 2001 à 2005, EDC a indiqué qu'elle s'était fixée l'objectif ci-après pour 2001 : de créer et d'offrir une capacité et des débouchés à l'appui des entreprises canadiennes en quête de contrats internationaux. Des objectifs numériques ont été intégrés à l'égard d'un grand nombre de mesures qui sous-tendent cet objectif.

Dans son Rapport annuel de 2001, EDC a fait état de la mesure dans laquelle ses objectifs ont été atteints. Certains de ces résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Objectifs stratégiques et mesures	2001 Prévu	2001 Réel	2000 Réel
Doubler le nombre de clients*			
• Nombre de clients servis	6 250	6 355	5 679
• Nombre de PME** servies	5 500	5 720	5 081
• Satisfaction générale de la clientèle (%)	80,0	81,5	79,6
Créer des débouchés et accroître la capacité*			
• Volume d'activités (en milliards de dollars)	45,0	44,35	45,4
• Volume d'activités sur les marchés en développement (en milliards de dollars)	12,0	10,99	10,5
Accroître le capital de 50 %*			
• Bénéfice net (en millions de dollars)	295	58	194
• Rapport entre les frais d'administration et le bénéfice d'exploitation (%)	16,5	15,7	13,6
• Rendement des capitaux propres (%)	12,6	2,8	9,7
Préparation pour la croissance			
• Taux de départs volontaires	21	9,2	6,4
• Nombre de jours de formation par employé	5	5	5

* Les objectifs stratégiques et mesures de 2000 étaient : de servir un plus grand nombre de clients; d'appuyer davantage de transactions; de générer un rendement adéquat.

** Petites et moyennes entreprises.

CONSEIL DU TRÉSOR

OFFICE D'INVESTISSEMENT DES RÉGIMES DE PENSIONS DU SECTEUR PUBLIC

Ministre de tutelle

L'honorable Lucienne Robillard, C.P., députée
Présidente du Conseil du Trésor

Président du conseil

William R. C. Blundell

Président et premier dirigeant

Adel Sarwat

Siège social

Bureau 200
155, rue Queen
Ottawa ON
K1P 6L1
Téléphone : (613) 751-4498
Télécopieur : (613) 567-3312

Bureau de Montréal

Site Web : www.investpsp.ca

Vérificateur

Deloitte & Touche s.r.l.

Loi de constitution et statut

1999; *Loi sur l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public* (L.C. 1999, ch. 34); exempt de l'application de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Gérer, dans l'intérêt des contributeurs et des bénéficiaires des régimes en cause, les sommes transférées à l'Office d'investissement en application d'articles de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes*, de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada.*

Profil de la société

L'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (l'Office d'investissement) a été créé en vertu de la *Loi sur l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public* afin d'investir sur les marchés financiers les sommes transférées après le 1er avril 2000 par le gouvernement du Canada aux fins des régimes de pensions des Forces canadiennes, de la fonction publique fédérale et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

L'Office d'investissement doit investir ces sommes en vue d'un rendement maximal tout en évitant des risques de perte indus et compte tenu du financement et des principes et exigences des régimes créés aux termes de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes*, de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada*, ainsi que de l'aptitude de ces régimes à s'acquitter de leurs obligations financières.

Renseignements sur le rendement

L'Office d'investissement est exempt de l'application de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'a pas, par conséquent, à déposer un Résumé du plan d'entreprise au Parlement. La loi régissant l'Office d'investissement prévoit cependant le dépôt d'un rapport annuel au Parlement. Dans ce rapport, l'Office d'investissement doit faire état de ses réalisations en fonction des objectifs en matière d'investissement de l'année précédente ainsi que de ses objectifs pour la prochaine année et pour un avenir prévisible.

Dans son premier Rapport annuel de 2001-2002, l'Office d'investissement a indiqué avoir atteint en majeure partie ou en totalité tous les objectifs établis. En outre :

- il a reçu 3 milliards de dollars en contributions nettes des régimes de pensions de la fonction publique, des Forces canadiennes et de la GRC;
- au 31 mars 2002, environ 35.2 p. 100 de l'actif consolidé était placé dans des actions canadiennes, 30 p. 100 dans des actions étrangères et 34,8 p. 100 en titres à revenu fixe;
- au 31 mars 2002, la valeur marchande des actifs s'élevait à 5,6 milliards de dollars.

Les résultats des placements et les rendements des indices de référence pour les comptes consolidés se présentent comme suit :

	Taux de rendement des comptes consolidés (exercice 2002)		
	Rendement des portefeuilles (%)	**Rendement des indices de référence (%)**	**Indices de référence**
Actions canadiennes	4,7	4,9	TSE 300
Actions étrangères	(3,3)	(2,6)	S&P 500, EAFE*
Revenu fixe canadien	5,3	5,1	SCM Univers
Quasi-espèces	4,0	3,7	SCM bons du Trésor (91 jours)
Portefeuilles consolidés	2,7	2,8	Indice de référence**

Ce tableau présente les taux de rendement pondérés par le temps, avant frais et dépenses, des trois comptes de retraite consolidés. Ils sont conformes aux normes de l'AIMR*** et ont été vérifiés comme tels.

---

* L'indice international *Morgan Stanley Capital* d'Europe, d'Australasie et d'Extrême Orient, en dollars canadiens, pondérés selon la capitalisation boursière.

** Selon les pondérations établies dans la politique de placement.

*** L'*Association for Investment Management and Research.*

FINANCES

BANQUE DU CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable John Manley, C.P., député
Ministre des Finances

Gouverneur

David A. Dodge

Siège social

234, rue Wellington
Ottawa ON
K1A 0G9
Téléphone : 1 800-303-1282
Télécopieur : (613) 782-7713
Site Web : www.bank-banque-canada.ca

Vérificateurs

Raymond Chabot Grant Thornton
Arthur Andersen s.r.l.

Loi de constitution et statut

1934; *Loi sur la Banque du Canada* (L.R.C. 1985, ch. B-2); mandataire financier du gouvernement du Canada; exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Mandat

Formuler et appliquer la politique monétaire du Canada et agir en qualité de mandataire financier du gouvernement. La Banque est la seule autorité à émettre la monnaie de papier mise en circulation au Canada.

Profil de la société

Les responsabilités de la Banque du Canada (la Banque) sont axées sur la réalisation des objectifs suivants : un taux d'inflation bas et stable, une monnaie sûre, la stabilité financière et la gestion efficiente des fonds publics et de la dette publique. La Banque s'acquitte de ces responsabilités dans le cadre des grandes fonctions décrites ci-après :

- **Politique monétaire :** La politique monétaire a pour objet de contribuer à la bonne tenue de l'économie et à l'amélioration du niveau de vie des Canadiens et des Canadiennes en maintenant l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.
- **Monnaie :** La Banque émet les billets de banque canadiens. À ce titre, elle veille à la conception des billets, à leur impression et à leur distribution ainsi qu'à leur éventuel remplacement.
- **Services de banque centrale :** Cette fonction regroupe deux grandes activités : la promotion de la stabilité financière et la prestation de services efficients de gestion financière au gouvernement fédéral.
- **Services relatifs aux titres destinés aux particuliers :** La Banque veille à ce que soit assurée la fourniture de divers services, dont la tenue de comptes, à tous les propriétaires d'obligations d'épargne du Canada et d'obligations à prime du Canada grâce à des opérations et des systèmes de soutien efficients.

Renseignements sur le rendement

Comme la Banque du Canada est exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), conformément au paragraphe 85(1) de la LGFP, un Résumé du plan d'entreprise de la Banque n'est pas déposé au Parlement. Les renseignements sur le rendement de la Banque fournis dans la présente fiche descriptive sont tirés de son Rapport annuel de 2001 et incluent ce qui suit :

- En janvier 2001, la Banque a introduit une nouvelle série de billets intitulée *L'épopée canadienne*. Un lancement, tenu à Ottawa, a permis de présenter au public les thèmes de la nouvelle série et le premier billet mis en circulation, celui de 10 dollars. Les billets de cette série sont dotés non seulement de nouvelles caractéristiques de sécurité, mais aussi d'un élément tactile qui permet aux aveugles et aux malvoyants de distinguer plus facilement les différentes coupures.
- En mai 2001, la Banque et le gouvernement ont réaffirmé leur engagement envers une cible de maîtrise de l'inflation définie en fonction de l'indice des prix à la consommation et centrée sur le point médian de la fourchette de 2 p. 100 visée. La Banque a renforcé le cadre de réalisation de la cible d'inflation en s'engageant à signaler et à expliquer tout écart persistant par rapport au point médian, en faisant passer la durée de son entente avec le gouvernement de trois à cinq ans et en adoptant une nouvelle mesure de l'inflation fondamentale.
- Après les attaques terroristes du 11 septembre 2001, survenues en sol américain, la Banque est intervenue rapidement pour assurer aux partenaires du marché financier et au public en général, le bon fonctionnement du système financier.
- En novembre 2001, la Banque a tenu un Colloque intitulé *Structure et dynamique des marchés financiers* afin de faire mieux comprendre les structures du marché financier et leurs effets sur la liquidité du marché et la dynamique des prix. En collaboration avec la Banque d'Angleterre, la Banque a publié une étude intitulée *La résolution des crises financières internationales : capitaux privés et fonds publics* qui décrit clairement un cadre de résolution des crises financières internationales.

Le tableau qui suit renferme certaines données récapitulatives.

	2001 Réel	2000 Réel	1999 Réel
Revenu (en millions de dollars)	2 149,2	2 111,0	1 910,8
Dépenses (en millions de dollars)	140,1	118,6	144,7
Revenu net versé au Canada (en millions de dollars)	1 980,4	1 992,4	1 766,1

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA, LA

Ministre de tutelle

L'honorable John Manley, C.P., député
Ministre des Finances

Président du conseil

Donald McQ. Shaver

Siège social

CP 71058
L'Esplanade Laurier
Ottawa ON
K2P 2L9
Téléphone : (613) 943-9391
Télécopieur : (613) 943-9390

Vérificateurs

Vérificateur général du Canada
KPMG s.r.l.

Loi de constitution et statut

1982; *Loi canadienne sur les sociétés par action*. Lettres patentes délivrées le 26 mai 1982; annexe III, partie II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Gérer les sociétés d'État et les investissements qui leur sont dévolus et, le cas échéant, voir à leur privatisation. En janvier 1995, le gouvernement a terminé son évaluation du rôle futur de la Corporation. En conséquence, son mandat actuel est de réduire progressivement ses activités en se départant de ses actifs restants de façon ordonnée et en réduisant ses coûts d'exploitation au minimum, dès que possible.

Profil de la société

La Corporation de développement des investissements du Canada (CDIC) gère deux filiales en propriété exclusive, Canada Eldor Inc. et la Société de gestion Canada Hibernia (SGCH). Cette dernière filiale gère la participation de 8,5 p. 100 que le gouvernement possède dans le projet de mise en valeur du champ pétrolifère et gazifière extracôtier Hibernia.

La CDIC gère également toute question en suspens découlant de désinvestissements antérieurs, y compris la vente de Canadair Limitée et de Theratronics International Limitée et la vente des actifs d'exploitation de Canada Eldor Inc. à Cameco Corporation. Ces questions, qui ont trait essentiellement à Canada Eldor Inc., comprennent certaines éventualités relatives aux déchets ainsi que des litiges en cours.

Renseignements sur le rendement

Comme l'indique le Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2001 à 2005, la CDIC avait pour principaux objectifs en 2001 :

- de gérer les investissements dans la SGCH en mettant l'accent sur la réussite de la clôture du processus de vente;
- de continuer à gérer les obligations restantes qui découlent du contrat d'achat et de vente de Canada Eldor Inc.;
- de gérer les contrats découlant de la vente de Theratronics et de Canadair;
- de continuer à procéder à une réduction progressive et ordonnée des activités de la Corporation.

Dans son Rapport annuel de 2001, la CDIC a indiqué les activités suivantes :

- la retention des services de conseillers financiers pour l'aider dans le cadre du processus menant à la vente éventuelle de la SGCH;
- le remboursement des crédits d'environ 127 millions de dollars de crédits au gouvernement et le remboursement de la totalité des crédits prévu d'ici le milieu de 2003;
- l'indemnisation à l'acheteur de Theratronics a été débloquée et le solde de la retenue a été versé à Énergie atomique du Canada limitée en janvier 2002. L'indemnisation ayant trait à la vente de Canadair Limitée est venue à expiration en 2001 et ne représente plus une obligation pour la Corporation.

Le tableau qui suit présente certaines données financières.

	2001 Prévu	2001 Réel	2000 Réel
Bénéfice net (perte) (en milliers de dollars)	(14 353)	(1 738)	(968)
Dividendes (en milliers de dollars)	5 000	-	5 000

OFFICE D'INVESTISSEMENT DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable John Manley, C.P., député
Ministre des Finances

Présidente du conseil

Gail Cook-Bennett

Président et premier dirigeant

John A. MacNaughton

Siège social

Suite 2700
One Queen Street East
Toronto ON
M5C 2W5
Téléphone : (416) 868-4075
Télécopieur : (416) 868-4083
Site Web : www.oirpc.ca

Vérificateur

Deloitte & Touche s.r.l.

Loi de constitution et statut

1999; *Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada* (L.C. 1997, ch. 40); exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Gérer avec prudence et professionnalisme les fonds transférés du Compte du Régime de pensions du Canada à l'Office d'investissement, en agissant au mieux des intérêts des cotisants et des bénéficiaires et en cherchant à obtenir un rendement optimal sans soumettre les fonds à des risques indus.

Profil de la société

Le rôle de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (l'Office d'investissement) consiste à accroître la valeur à long terme de l'actif du Régime de pensions du Canada (RPC) en investissant avec prudence sur le marché des capitaux les fonds dont le RPC n'a pas besoin pour verser les prestations de retraite courantes.

Le 31 mars 2002, l'Office d'investissement possédait un actif de 14,3 milliards de dollars investis sur le marché des capitaux et il prévoit que cet actif atteindra les 125 à 150 milliards de dollars d'ici dix ans. Cet actif et les intérêts qu'il produira seront mis à la disposition du RPC pour payer les prestations de retraite de l'avenir.

Renseignements sur le rendement

Comme l'Office d'investissement est exempt de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), conformément au paragraphe 85(1) de la LGFP, un Résumé du plan d'entreprise n'est pas déposé au Parlement. Toutefois, la Loi régissant l'Office d'investissement renferme des exigences strictes en ce qui a trait à l'obligation de rendre compte, y compris la présentation d'un rapport annuel détaillé qui doit être mis à la disposition du public. L'Office

d'investissement doit indiquer dans son rapport annuel la mesure dans laquelle il a réussi à atteindre les objectifs de placement de l'exercice précédent et préciser les objectifs de l'exercice suivant et pour l'avenir prévisible.

Dans son rapport annuel de 2001-2002, l'Office d'investissement indique les activités suivantes :

- l'étoffement des politiques, directives et procédures de contrôle des risques et la mise en œuvre d'un système de gestion du risque de portefeuille;
- la diversification de ses placements, qui consistaient exclusivement en fonds indiciels en gestion passive, en y ajoutant des fonds d'actions de sociétés fermées gérés par des gestionnaires externes;
- le maintien des coûts à mesure qu'il développait son exploitation et diversifiait ses activités de placement;
- le remaniement et l'expansion de son site Web à titre de principal moyen de communication avec le public.

Le rendement des placements par rapport à celui des indices de référence apparaît ci–dessous :

	Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002		**Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001**	
	Rendement du portefeuille (%)	**Indice de référence (%)**	**Rendement du portefeuille (%)**	**Indice de référence (%)**
Actions canadiennes	5,9	4,8	(7,7)	(18,6)
Actions étrangères	(2,3)	(2,8)	(17,5)	(18,2)
Rendement global	3,4	2,4	(9,4)	(17,8)

Le tableau qui suit présente certaines données récapitulatives.

	Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002	**Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001**
Revenus de placement / (perte) (en milliers de dollars)	316 034	(844 855)
Frais de placement et d'administration (en milliers de dollars)	11 408	6 735
Bénéfice net / (perte) provenant de l'exploitation (en milliers de dollars)	304 626	(851 590)

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable John Manley, C.P., député
Ministre des Finances

Président du conseil

Ronald N. Robertson

Président et premier dirigeant

Jean Pierre Sabourin

Siège social

17e étage
50, rue O'Connor
CP 2340, succursale D
Ottawa ON
K1P 5W5
Téléphone : (613) 996-2081
Télécopieur : (613) 996-6095
Site Web : www.sadc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1967; *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (L.R.C. 1985, ch. C-3); (L.R.C. 1985, ch. 18 [2e Supp.]); (L.C. 1992, ch. 26); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Assurer, dans une certaine mesure, les dépôts dans les institutions membres, encourager le recours à de saines pratiques commerciales et financières, favoriser la stabilité du système financier canadien, dans l'intérêt des personnes qui confient des dépôts aux institutions membres et de façon à minimiser les pertes pour la Société.

Profil de la société

Aux fins de l'assurance-dépôts, la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) entreprend toute une gamme d'initiatives visant à faire mieux comprendre l'assurance-dépôts, à évaluer et à suivre de près les risques liés au fait d'assurer les dépôts en collaboration avec les organismes de réglementation, à gérer les relations avec les gouvernements fédéral et provinciaux, les institutions membres et leurs organisations et les autres parties intéressées, à se tenir au courant des questions d'ordre économique et stratégique et à réduire au minimum le coût de l'assurance-dépôts. Les principales fonctions de la SADC concernent l'assurance et la gestion des risques, les réclamations et les recouvrements.

Au 31 mars 2002, la SADC comptait 91 institutions membres, soit dix de moins qu'un an plus tôt. Cette diminution s'explique en grande partie par la nouvelle législation qui autorise les banques étrangères à ouvrir des succursales au Canada et par les modifications législatives d'octobre 1999 qui autorisent les banques acceptant surtout des dépôts de gros (c'est-à-dire des dépôts d'au moins 150 000 $) à renoncer à leur qualité d'institution membre de la SADC (procédure désignée sous le nom de « désaffiliation »).

Renseignements sur le rendement

Dans le Résumé du plan d'entreprise de la SADC pour la période de 2001-2002 à 2005-2006, les objectifs de la Société étaient groupés sous les quatre thèmes suivants : assurer la stabilité financière et l'exploitation efficiente de la SADC; gérer proactivement les risques liés à l'assurance-dépôts; évaluer et améliorer continuellement les relations avec les parties intéressées; maintenir un effectif et des connaissances solides en matière de ressources humaines.

Dans son Rapport annuel de 2001-2002, la Société a fait état de ses réalisations, y compris les suivantes :

- La SADC a continué de faire progresser divers dossiers importants. Entre autres, elle a actualisé et fait la promotion de ses *Normes des pratiques commerciales et financières* saines auprès de ses institutions membres; elle a évalué les risques auxquels sont exposées ses institutions membres; elle s'est assurée qu'elle était prête à intervenir en cas de faillite de l'une d'entre elles; elle a échangé information et expérience avec des organisations canadiennes et étrangères; et elle a fait mieux connaître l'assurance-dépôts auprès du public.
- La SADC a continué de mettre à niveau son réseau, dans le but de tirer profit de nouvelles technologies et de nouvelles applications de gestion. Conformément à sa stratégie, elle a également réduit le cycle de vie de sa plateforme technologique. En outre, elle a procédé à l'examen de ses systèmes de sécurité.
- La SADC a recouvré 40 millions de dollars de réclamations et de prêts auprès d'institutions ayant fait faillite, portant le total des recouvrements des cinq derniers exercices à 754 millions de dollars.
- La SADC a élaboré une stratégie de gestion du savoir qui guidera l'orientation de sa structure organisationnelle et ses investissements en personnel et en ressources technologiques nécessaires à la poursuite de ses projets.
- La SADC a maintenu des liens de travail avec le Bureau du surintendant des institutions financières et ses homologues provinciaux, le ministère des Finances Canada, la Banque du Canada et d'autres organismes, à la promotion d'un partage de l'information.

Certains renseignements d'ordre financier figurent ci-dessous.

	2001-2002 Prévu	2001-2002 Réel	2000-2001 Réel
Revenus au titre des primes (en millions de dollars)	143	155	140
Revenus globaux (en millions de dollars)	188	191	196
Bénéfice net (en millions de dollars)	186	31,5	157

INDUSTRIE

BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Allan Rock, C.P., député
Ministre de l'Industrie

Président du conseil

Cedric E. Ritchie

Président et premier dirigeant

Michel Vennat

Siège social

Édifice BDC
Bureau 400
5, Place Ville-Marie
Montréal QC
H3B 5E7
Téléphone : (514) 283-5904
Télécopieur : (514) 283-7838
Site Web : www.bdc.ca

Vérificateurs

Vérificateur général du Canada
KPMG s.r.l.

Loi de constitution et statut

1974; *Loi sur la Banque fédérale de développement* (L.R.C. 1985, ch. F-6); maintenue sous sa nouvelle dénomination en vertu de la *Loi sur la Banque de développement du Canada* (L.C. 1995, ch. 28); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Promouvoir et faciliter l'implantation et l'expansion d'entreprises commerciales au Canada, surtout les petites et moyennes entreprises, en mettant à leur disposition un large éventail de produits et de services financiers, et de services de consultation en gestion des affaires.

Profil de la société

La Banque de développement du Canada (BDC) fournit des produits et des services financiers aux entreprises canadiennes en faisant fonction de prêteur complémentaire et de source de financement par actions. La Banque offre des services financiers, des services de capital de risque et des services de consultation en gestion. Elle offre également des produits financiers par l'entremise de sa succursale virtuelle BDC Connex®.

La BDC soutient des entreprises dans de nombreux secteurs, accordant une attention particulière aux industries fondées sur le savoir et aux exportateurs. Souvent, les petites entreprises qui évoluent dans ces secteurs cibles n'ont pas suffisamment de biens durables à donner en garantie pour obtenir tout le financement dont elles ont besoin auprès des prêteurs traditionnels.

Renseignements sur le rendement

Dans le Résumé du plan d'entreprise de 2002 à 2006, la BDC indiquait qu'elle s'était fixée les objectifs suivants pour remplir son mandat, à savoir soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) tout en conservant son approche en matière de solutions

d'affaires : accroître l'aide aux PME et axer le portefeuille de financement sur les industries fondées sur le savoir (IFS) et les exportateurs tout en continuant de soutenir les secteurs d'activité traditionnels; transformer les activités de son Groupe-conseil de manière à ce qu'elles répondent aux besoins particuliers des PME et soient soutenables sur le plan financier; fournir un service à la clientèle de première qualité; optimiser l'efficience des opérations et l'efficacité par rapport au coût; obtenir un rendement du capital-actions au moins égal au coût des fonds à long terme du gouvernement et réaliser des profits qui lui permettront d'accroître ses capitaux propres pour soutenir sa croissance future.

Dans son Rapport annuel de 2001-2002, la BDC a rendu compte de ses réalisations en ce qui a trait aux différentes stratégies. Les objectifs et mesures de rendement de la société sont présentés ci-dessous.

Objectifs généraux d'entreprise	Indice de rendement	2001-2002 Prévu	2001-2002 Réel	2000-2001 Réel
Accroître l'aide aux PME et transformer le portefeuille de financement sur les IFS et les exportateurs tout en continuant de soutenir les secteurs d'activité traditionnels	• Portefeuille des prêts en cours (en milliards de dollars)	5,9	6,1	5,4
	• Part des nouvelles autorisations de prêts destinés aux marchés cibles (%)	48	52	50
Répondre aux besoins de gestion des PME par l'entremise du Groupe-conseil de la BDC	• Revenus annuels (en millions de dollars)	20	18,2	-
Fournir un service à la clientèle de première qualité	• Niveau de satisfaction de la clientèle (%)	88	90	88
Optimiser l'efficience des opérations et l'efficacité par rapport au coût	• Ratio de productivité (dépenses en pourcentage du revenu net d'intérêts) (%)	53	48	53
Obtenir un rendement du capital-actions au moins égal au coût des fonds à long terme du gouvernement et réaliser des profits qui permettront à la Banque d'accroître ses capitaux propres pour soutenir sa croissance future.	• Rendement du capital-actions (%)	6,1	5,7	12,6
	• Capital de risque – taux de rentabilité interne (%)	15,0	25,6	15, 2

La BDC a indiqué en outre qu'en raison du fait que le marché soit plus limité et du ralentissement de l'économie, les revenus du Groupe-conseil, qui s'établissent à 18,2 millions de dollars, sont légèrement moindres que prévu (20 millions de dollars), mais sont proches de ceux réalisés à l'exercice précédent.

COMMISSION CANADIENNE DU TOURISME

Ministre de tutelle

L'honorable Allan Rock, C.P., député
Ministre de l'Industrie

Président du conseil

Judd Buchanan

Président et premier dirigeant

Jim Watson

Siège social

Bureau 600
55, rue Metcalfe
Ottawa ON
K1P 6L5
Téléphone : (613) 946-1000
Télécopieur : (613) 941-0523
Site Web : www.canadatourisme.com

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

2001, *Loi sur la Commission canadienne du tourisme* (L.C. 2000, ch. C-5); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Veiller à la prospérité et à la rentabilité de l'industrie du tourisme au Canada; promouvoir le Canada comme destination touristique de choix; favoriser les relations de collaboration entre le secteur privé et les gouvernements du Canada, des provinces et des territoires en ce qui concerne le tourisme au Canada; fournir des renseignements touristiques sur le Canada au secteur privé et aux gouvernements du Canada, des provinces et des territoires.

Profil de la société

Les activités de la Commission canadienne du tourisme (CCT) consistent notamment à fournir à l'industrie touristique canadienne les outils et l'information stratégique dont elle a besoin pour assurer sa réussite.

Pour réaliser son mandat, la CCT doit assumer les fonctions suivantes :

- faire la promotion du tourisme canadien par des stratégies et des programmes coordonnés de marketing;
- créer et administrer des salons touristiques et des centres touristiques;
- coordonner la tenue de salons touristiques et de foires commerciales et réaliser des projets spéciaux;
- publier des statistiques trimestrielles précises et des recherches et analyses sur les marchés actuels à l'intention de l'industrie touristique;
- publier la revue mensuelle *Communiqué* sur le tourisme au Canada, laquelle contient de l'information à jour sur les programmes et initiatives de la CCT et est distribuée à 35 000 professionnels du tourisme au Canada;

- administrer le Centre de référence et de documentation touristiques, qui offre des services de référence et de prêts interbibliothèques aux professionnels du tourisme.

Les principaux programmes de marketing de la Commission qui visent des marchés particuliers sont les suivants : le Programme de marketing axé sur les voyageurs d'agrément américains; le Programme de marketing axé sur les congrès et les voyages de motivation en provenance des États-Unis; le Programme de marketing en Europe; le Programme de marketing en Asie-Pacifique; le Programme de marketing au Canada.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du Plan d'entreprise pour la période de 2001 à 2005, la Commission indique que ses principaux objectifs sont : de favoriser la connaissance du Canada et la diversité de ses attractions touristiques quatre-saisons; de faciliter la vente de produits touristiques et ainsi d'augmenter les recettes nationales; d'attirer les partenaires de l'industrie et se diversifier en attirant des partenaires non traditionnels.

Dans son premier Rapport annuel en tant que société d'État, la CCT a indiqué les nombreuses réalisations suivantes :

- L'organisation d'un concours de forfaits d'hiver qui a attiré 125 réponses et d'un forum sur le tourisme d'hiver auquel ont assisté près de 100 délégués.
- Le lancement d'un concours de villes en lumière qui rend hommage aux municipalités pour la qualité de leurs décorations lumineuses durant la période des Fêtes.
- Depuis les événements du 11 septembre 2001, la CCT a uni ses efforts à l'industrie du tourisme du Canada et des États-Unis en matière de communications, de dialogue, de coordination et de marketing.
- En collaboration avec Statistique Canada, l'Organisation mondiale du tourisme, le Centre international d'étude sur l'économie touristique et l'Instituto Nationale des Estudios Turisticos, la CCT a présenté une conférence mondiale sur le compte satellite du tourisme (CST) à Vancouver. Le CST est une base de données qui compare le tourisme à des industries telles que les mines, l'agriculture et les pêches. Plus de 100 pays ont participé à la conférence. Les participants ont établi le programme pour les 10 prochaines années de développement et de mise en œuvre du CST.
- Le lancement d'une série de projets et de programmes pour faire connaître la société et l'industrie du tourisme auprès des publics cibles du Canada. Au nombre des initiatives du groupe, citons : la publication et la diffusion générale de la brochure multilingue, *Conseils de voyage*, qui offre des renseignements clés pour les voyageurs qui prévoient se rendre au Canada.
- L'obtention de 83 millions de dollars en contributions des partenaires au cours de l'exercice 2001.

CONSEIL CANADIEN DES NORMES

Ministre de tutelle

L'honorable Allan Rock, C.P., député
Ministre de l'Industrie

Président du conseil

Hugh A. Krentz

Directeur exécutif

Peter D. Clark

Siège social

Bureau 200
270, rue Albert
Ottawa ON
K1P 6N7
Téléphone : (613) 238-3222
Télécopieur : (613) 569-7808
Site Web : www.scc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1970; *Loi sur le Conseil canadien des normes* (L.R.C. 1996, ch. 24); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Gérer le Système national de normalisation du Canada en encourageant une normalisation volontaire efficiente et efficace au Canada, lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative.
Les travaux de normalisation visent à faire progresser l'économie nationale, à contribuer au développement durable, à améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et du public. Ces activités ont également pour but d'aider et de protéger les consommateurs, de faciliter le commerce intérieur et extérieur et de développer la coopération internationale en matière de normalisation.

Profil de la société

Les activités du Conseil canadien des normes (CCN) sont réparties en trois grands domaines, soit l'accréditation des organismes canadiens d'élaboration de normes et celle des organismes d'évaluation de la conformité du Canada et des pays désignés dans la *Loi sur le Conseil canadien des normes*, la représentation des intérêts du Canada aux forums internationaux et régionaux consacrés à la normalisation et au commerce et la diffusion de tous les types de renseignements sur les normes.

Le CCN sert également, au Canada, de Point d'information de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Accord de libre-échange nord-américain (OMC/ALENA).

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise de 2001-2002 à 2004-2005, le CCN a indiqué qu'il poursuivait dans l'esprit des propositions de mise en œuvre de la Stratégie canadienne de normalisation et du Plan stratégique 2001-2004. Le Conseil a élaboré des objectifs de travail ainsi que des indicateurs de la performance à l'intention de ses directions de première ligne pour l'exercice visé.

Le CCN a indiqué dans son Rapport annuel de 2001-2002, de nombreuses réalisations dont les suivantes :

- Il a continué à diriger le Système national de normes (SNN), à encourager à l'étranger le recours aux compétences du Canada et aux solutions qu'il propose et à rendre plus efficientes et efficaces ses propres activités. Le CCN a été l'hôte de diverses réunions de normalisation, régionales et internationales qui se sont tenues au Canada.
- Plus de 375 organisations ont été accréditées, alors que 100 autres sont en voie de l'être, une augmentation de 16 p. 100 par rapport à l'année précédente.
- La première accréditation des organisations qui certifient les producteurs selon les exigences de la Norme nationale du Canada sur l'agriculture biologique a eu lieu en janvier 2002. Cette norme, approuvée en 1999, contient une définition éloquente du vocable « biologique » et sert de base aux programmes de certification qui permettront la vente sur les marchés étrangers des produits biologiques canadiens.
- Son service d'information et de recherche s'est occupé de plus de 5 400 demandes de renseignements provenant de l'industrie, des gouvernements et du grand public. Le nombre moyen d'interrogations sur son site Web a augmenté à 200 000 par mois.

Certains renseignements d'ordre financier figurent ci-dessous.

	2001-2002 Prévu	2001-2002 Réel	2000-2001 Réel
Revenus (en milliers de dollars)	10 200	5 418	4 387
Dépenses (en milliers de dollars)	10 200	11 753	9 519
Bénéfice net (perte) avant le financement public (en milliers de dollars)	-	(6 335)	(5 132)
Crédit parlementaire pour dépenses d'exploitation (en milliers de dollars)	5 400	6 523	5 446

FONDS D'INVESTISSEMENT DU CAP-BRETON INC.

Ministre de tutelle

L'honorable Allan Rock, C.P., député
Ministre de l'Industrie

Président du conseil

John McLennan

Président et premier dirigeant

Rick Beaton

Siège social

15 Dorchester Street
PO Box 1264
Sydney NS
B1P 6J9
Téléphone : (902) 564-7330
Télécopieur : (902) 564-7339
Site Web : www.cbgf.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

25 août 2000; *Loi canadienne sur les sociétés par actions*; constituée en société en tant que filiale en propriété exclusive de la Société d'expansion du Cap-Breton, conformément au décret n° 2000-1341; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Encourager et aider, de concert éventuellement avec le gouvernement du Canada ou de la Nouvelle-Écosse, leurs organismes ou toute autre personne publique ou privée, le financement et le développement de l'industrie dans l'île du Cap-Breton en vue de créer des emplois en dehors du secteur de l'industrie houillère et de diversifier l'économie de l'île.

Profil de la société

Fonds d'investissement du Cap-Breton inc. (FICB) a été constituée en société le 25 août 2000 en tant que filiale en propriété exclusive de la Société d'expansion du Cap-Breton (SECB), société d'État ayant pour mandat de favoriser le développement économique de l'île du Cap-Breton et de la région de Mulgrave. À ce titre, le FICB s'est vu confier le même vaste mandat économique et les mêmes pouvoirs étendus que la SECB. Bien qu'il s'agisse d'une filiale en propriété exclusive, le FICB est réputée être une société d'État mère aux fins de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Par conséquent, elle possède son propre conseil d'administration et doit rendre des comptes séparément au Parlement au moyen d'un Rapport annuel et d'un résumé de son propre Plan d'entreprise.

Les coûts administratifs liés à l'exploitation du FICB seront absorbés par les intérêts accumulés grâce à l'investissement de l'argent du Fonds, jusqu'à ce que toutes les sommes en caisse soient utilisées. Si les intérêts reçus ne suffisent pas à couvrir les dépenses administratives, la SECB assumera ces coûts en fonction des niveaux de référence actuels.

Le FICB a conclu un protocole d'entente avec la SECB pour la prestation de services administratifs et d'un soutien opérationnel. Cette entente réduira au minimum les coûts administratifs en éliminant les risques de chevauchement et de double emploi entre les deux organisations.

Une entente conclue avec la province de la Nouvelle-Écosse relativement à sa contribution de 12 millions de dollars a permis de créer un bureau de transition réunissant des ministères fédéraux et provinciaux. Au moment de la constitution en société du FICB en août 2000, le montant total des fonds disponibles pour le développement économique était de 73 millions de dollars.

Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise du FICB de 2001-2002 à 2004-2005 indique cinq secteurs prioritaires désignés : secteur du savoir, pétrole et gaz, promotion du tourisme, assainissement de l'environnement, arts et culture et initiatives stratégiques. La Corporation a établi les objectifs stratégiques suivants pour respecter son mandat et sa mission : commerce, avantages pour l'industrie, accès aux capitaux, investissements directs, recherche et commercialisation et infrastructure.

Le FICB s'est en outre engagé à élaborer un cadre de responsabilisation et d'évaluation pour ses activités de gestion du rendement.

Dans son rapport annuel de 2001-2002, le FICB a signalé certaines activités et réalisations, y compris les suivantes :

- Pour aider les intervenants à mieux comprendre l'état actuel des affaires, un groupe de travail a été créé afin de mieux définir comment le secteur peut profiter des occasions qui se présenteront sous peu et d'élaborer un plan qui permettra à la société d'intervenir de façon appropriée.
- Un groupe de travail sur le développement des industries pétrolière et gazière a commandé une étude afin de définir clairement le chemin critique de la croissance économique des régions de la municipalité du Cap-Breton et du détroit de Canso et examiner comment le développement de ces secteurs en Nouvelle-Écosse a influé sur l'économie du Cap-Breton.
- L'industrie touristique a généré des recettes de 228,6 millions de dollars en 2001 – 18,7 p. 100 des recettes touristiques de la province. Ces recettes ont soutenu 6 300 emplois directs et indirects à l'île du Cap-Breton. La Corporation a entrepris un processus de planification stratégique afin d'augmenter les recettes touristiques de 400 millions de dollars d'ici 2008.
- Le conseil d'administration du FICB a demandé à la direction, au personnel et au groupe de travail de lancer une Demande de propositions de projet. Les propositions devaient se rapporter à des projets artistiques et culturels créant des emplois viables à long terme, favorisant le démarrage et l'expansion d'entreprises ainsi que l'accès à des capitaux, encourageant une plus grande participation, l'encadrement et le perfectionnement des compétences et soutenant l'infrastructure.

SOCIÉTÉ D'EXPANSION DU CAP-BRETON

Ministre de tutelle

L'honorable Allan Rock, C.P., député
Ministre de l'Industrie

Président du conseil et premier dirigeant

Dennis W. Wallace

Siège social

Commerce Tower
4th Floor
15 Dorchester Street
PO Box 1750
Sydney NS
B1P 6T7
Téléphone : (902) 564-3600
Télécopieur : (902) 564-3825
Site Web : www.ecbc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1988; *Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton* (partie II de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique* [L.C. 1988, ch. 50]); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Favoriser et faciliter le financement et le développement de l'industrie de l'île du Cap-Breton et dans la partie de territoire continental de la Nouvelle-Écosse correspondant à la ville de Mulgrave et à ses environs, créer des emplois hors du secteur de la production du charbon et élargir la base de l'économie locale.

Profil de la société

La Société d'expansion du Cap-Breton (SECB) est l'un des principaux intervenants dans la création d'un environnement commercial qui favorise la création d'emplois durables et la croissance économique sur l'île du Cap-Breton et dans la région de Mulgrave, en Nouvelle-Écosse, en association avec les secteurs public et privé.

Certaines des activités de la SECB ont trait au développement économique de l'île du Cap-Breton et à l'exécution des programmes de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA). Une partie des ressources de l'organisme est affectée à l'exécution de ces programmes. La SECB s'efforce de faire en sorte que ses activités de développement économique ne fassent pas double emploi avec les programmes de l'APECA ou ceux d'autres ministères.

La SECB a reçu des affectations additionnelles pour compenser la fermeture de la Société de développement du Cap-Breton (SDCB), société d'État responsable de l'exploitation houillère sur l'île du Cap-Breton. Elle a reçu 10 millions de dollars de plus pour l'exploitation économique des collectivités les plus touchées par cette fermeture. Le Fonds d'investissement du Cap-Breton inc., une filiale créée en vertu de la *Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton*, a reçu au total 86 millions de dollars en affectations.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise de 2001-2002 à 2005-2006, la SECB a établi certaines priorités stratégiques qui feront l'objet d'une attention particulière au cours de la période visée soit : la prestation des services pour le gouvernement du Canada, le marketing touristique, l'accès aux capitaux, le commerce, l'image, la prospection et l'investissement, la défense des intérêts, l'orientation et la recherche. La Société a indiqué que le tourisme ne constituerait plus une priorité stratégique après l'exercice 2001-2002.

En outre, la Société est proactive dans le développement des secteurs clés suivants de l'économie des collectivités : industrie du savoir, tourisme, ressources, assainissement de l'environnement et pétrole et gaz.

Dans son Rapport annuel de 2001-2002, la SECB présente des exemples de ses activités et réalisations :

- Depuis 1999, elle a contribué à la création de presque que 1 900 emplois. En 2001-2002, la SECB n'a pas atteint son objectif annuel de création de 100 emplois puisqu'elle a réorienté sa priorité sur les projets non commerciaux.
- Afin d'aider les entreprises du Cap-Breton qui exportent ou qui prévoient exporter à améliorer leurs compétences sur les marchés internationaux, elle a organisé des séances de formation commerciale à l'automne et à l'hiver 2001. Ces séances mettaient l'accent sur divers sujets liés à l'exportation, entre autres : mondialisation, logistique des transactions commerciales et finances et marketing.
- La SECB a rencontré des sociétés désireuses de s'établir à l'île du Cap-Breton pour faire des affaires et a répondu à leurs demandes de renseignements. Au cours de l'année, la Société a aidé sa filiale, le Fonds d'investissement du Cap-Breton inc., à attirer un centre de services à la clientèle qui fournira du travail à 900 personnes.

Certains renseignements d'ordre financier figurent ci-dessous.

	2001-2002 Réel	2000-2001 Réel
Revenus (en milliers de dollars)	467	511
Dépenses (en milliers de dollars)	37 849	34 469
Crédits parlementaires (en milliers de dollars)	37 608*	33 614**
Revenus nets (perte) après les crédits parlementaires (en milliers de dollars)	937	(344)

* L'affectation normale de la SECB pour 2001-2002 s'élevait à 8 608 millions de dollars. Les autres montants représentent les affectations additionnelles qui ont été versées pour compenser la fermeture de la SDCB.

** L'affectation normale de la SECB pour 2000-2001 s'élevait à 8 614 millions de dollars. Les autres montants représentent les affectations additionnelles qui ont été versées pour compenser la fermeture de la SDCB.

PATRIMOINE CANADIEN

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil et premier dirigeant

Marcel Beaudry

Siège social

40, rue Elgin
Ottawa ON
K1P 1C7
Téléphone : (613) 239-5555
Télécopieur : (613) 239-5039
Site Web : www.capitaleducanada.gc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1958; *Loi sur la capitale nationale* (L.R.C. 1985, ch. N-4; modifiée en 1988 (L.C. 1988, ch. 54); annexe III, partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et concourir à la réalisation de ces trois buts; organiser, parrainer ou promouvoir dans la région de la capitale nationale des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, en tenant compte de l'égalité du statut des langues officielles du Canada ainsi que du patrimoine des Canadiens et des Canadiennes.

Profil de la société

La Commission de la capitale nationale (CCN) s'emploie, dans toute la région de la capitale nationale (RCN), à susciter la fierté et l'unité chez la population canadienne qui se diversifie de plus en plus, grâce à la présentation d'événements importants comme la fête du Canada et Bal de neige, à l'Infocentre de la capitale et à d'autres programmes d'interprétation informant et renseignant les Canadiens et les Canadiennes, et les visiteurs sur la capitale et enfin, à des activités de rayonnement et de marketing présentant la capitale à la population canadienne et à des auditoires étrangers.

La CCN est également chargée de planifier l'aménagement et l'utilisation des terrains fédéraux dans la région de la capitale nationale. La CCN gère et entretient ses propres terrains et s'occupe d'autres terrains et immeubles fédéraux importants, notamment six résidences officielles, des terrains urbains, des parcs, des promenades, des ponts, le parc de la Gatineau et la Ceinture de verdure.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise de 2001-2002 à 2005-2006, la CCN présentait les objectifs et les stratégies s'appliquant aux quatre grands secteurs d'activités de la société : promotion et animation, planification, gestion et aménagement des biens immobiliers et services de l'entreprise. Des objectifs de rendement particuliers étaient aussi précisés pour chacun des secteurs.

Dans son Rapport annuel de 2001-2002, la CCN rendait compte de ses réalisations en ce qui concerne chacun des objectifs de rendement suivants :

- En collaboration avec des partenaires et commanditaires, la CCN a établi le Pavillon Canada-Monde au parc des Chutes-Rideau. Le Pavillon a été inauguré le 10 mai 2001. À sa première saison, le Pavillon a enregistré 62 000 visites tandis que 23 000 personnes visitaient le site Web.
- La CCN a complété son processus de consultation publique sur le Plan de secteur du cœur de la capitale, et le rapport sur le concept du cœur de la capitale a été distribué au public en septembre 2001.
- La réfection du pont Champlain a été complétée en juillet 2002. Les délais étaient attribuables à une pénurie de main-d'œuvre et aux conditions météorologiques hivernales.
- L'étude conjointe d'évaluation environnementale en vue, d'une part, de déterminer l'emplacement et les effets des futurs ponts interprovinciaux et, d'autre part, de mettre en place un réseau de périphériques répondant aux besoins de la région de la capitale nationale a été reportée en raison de la transition qui s'est opérée au niveau municipal à Ottawa et dans l'Outaouais; mais on prévoit aller de l'avant en 2002-2003.

Certains renseignements d'ordre financier figurent ci-dessous.

	2001-2002 Prévu	2001-2002 Réel	2000-2001 Réel
Crédits parlementaires pour frais d'exploitation (en milliers de dollars)	63 427	65 653	62 555
Revenus d'exploitation (en milliers de dollars)	32 786	34 607	43 024
Dépenses totales (en milliers de dollars)	109 122	105 184	97 897
Frais d'exploitation nets (en milliers de dollars)	(12 909)	(486)	7 682

CONSEIL DES ARTS DU CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

Jean-Louis Roux

Directrice et première dirigeante

Shirley L. Thomson

Siège social

12e étage
350, rue Albert
CP 1047
Ottawa ON
K1P 5V8
Téléphone : 1-800-263-5588 ou
(613) 566-4414
Télécopieur : (613) 566-4390
Site Web : www.canadacouncil.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1957; *Loi sur le Conseil des Arts du Canada* (L.R.C. 1995, ch. C-2); exempt des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté; œuvre de bienfaisance aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Mandat

Promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art.

Profil de la société

Le Conseil des Arts du Canada (le Conseil) fournit des subventions et des services aux artistes et aux organismes artistiques canadiens œuvrant dans les domaines de la danse, des ouvrages interdisciplinaires et des arts d'exécution, des arts médiatiques, de la musique, du théâtre, des arts visuels ainsi que de la rédaction et de l'édition. En outre, le Conseil administre la Banque d'œuvres d'art, une caisse de dotation, le programme Killam de bourses et de prix, les Prix littéraires du Gouverneur général et les Prix du Gouverneur général en arts visuels et en arts médiatiques.

Le Conseil est également chargé de la Commission canadienne pour l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), ainsi que de la Commission du droit de prêt public.

Le Conseil demande l'avis des artistes et des spécialistes des arts qu'il consulte personnellement et collectivement. Il collabore en outre étroitement avec les organismes et les ministères culturels fédéraux et provinciaux. Le financement du Conseil est assuré par des crédits parlementaires, les recettes provenant de la caisse de dotation ainsi que des dons et des legs de particuliers.

Renseignements sur le rendement

Le Conseil des Arts du Canada est exempt des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, conformément au paragraphe 85(1) de la Loi. Par conséquent, il ne dépose pas de Résumé du plan d'entreprise au Parlement, et les renseignements sur le rendement de la société énumérés dans la présente fiche descriptive sont tirés de son Rapport annuel de 2001-2002. Le Conseil fait état des activités et réalisations suivantes :

- L'attribution de plus de 6 300 subventions totalisant 123,7 millions de dollars ainsi que 9,7 millions de dollars en paiements aux écrivains, par l'entremise du Programme du droit de prêt public; dans les domaines des arts, des sciences, des sciences sociales et des sciences humaines, 3,8 millions de dollars en prix et bourses provenant des revenus de dotations.
- L'obtention de 24,4 millions de dollars de plus que l'an dernier en financement du gouvernement fédéral ce qui a permis d'accroître son soutien aux artistes d'environ 17 p. 100.
- La signature des ententes avec le Conseil national de recherches et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour appuyer les travaux favorisant un rapprochement entre les sciences et les arts.
- La création du Programme de collaboration entre les artistes et la communauté, qui forge des liens entre les artistes et les différents groupes sociaux, culturels et scolaires.
- La célébration du 30^{e} anniversaire de la Banque d'œuvres d'art du Conseil des Arts du Canada et l'exposition des œuvres.
- La contribution à diverses activités visant à permettre aux artistes canadiens d'accroître leur présence sur les marchés internationaux, incluant la participation de 212 artistes des arts visuels à des activités internationales, la participation de 10 metteurs en scène canadiens au Festival international de théâtre de Copenhague ainsi que des collaborations et des échanges à l'échelle internationale entre des artistes autochtones canadiens et leurs homologues d'autres pays.
- L'organisation du concours national *jazz i.d.*, destiné aux jeunes musiciens de jazz. Les cinq groupes gagnants ont participé à un spectacle de promotion spécial au Canadian International Jazz Convention, à Toronto.

Certains renseignements généraux sont présentés ci-dessous :

	2001–2002 Réel	2000-2001 Réel
Revenus (en milliers de dollars)	1 757	26 551
Dépenses (en milliers de dollars)	160 472	140 285
Crédit parlementaire (en milliers de dollars)	151 776	127 431
Bénéfice net après le crédit parlementaire (en milliers de dollars)	(6 939)	13 697

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

L'honorable Lincoln M. Alexander, C.P.

Directrice exécutive

Karen R. Mock

Siège social

Suite 701
4576 Yonge Street
Toronto ON
M2N 6N4
Téléphone : (416) 952-3500
Télécopieur : (416) 952-3326
Site Web : www.crr.ca

Vérificateur

Hilborn Ellis Grant s.r.l.

Loi de constitution et statut

1996; *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*; exempte de l'application de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté; organisme de bienfaisance enregistré aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu.*

Mandat

Faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence pouvant contribuer à l'élimination du racisme et de la discrimination raciale sous toutes ses formes au Canada.

Profil de la société

La Fondation canadienne des relations raciales (FCRR) s'efforce avant tout de sensibiliser la population aux causes et aux manifestations du racisme au Canada. Elle constitue une source d'information, fournissant un point de vue et des données de recherche qui contribueront à l'élimination du racisme.

La FCRR se concentre sur diverses questions dans le cadre d'un programme de recherche sous contrat, de conférences, de forums et d'ateliers en mettant tout particulièrement l'accent sur l'élimination du racisme dans l'emploi et l'éducation. Le partage d'information et le développement de ressources comprennent la diffusion de renseignements sur le site Web de la FCRR, des bibliographies annotées et des documents publiés.

Le gouvernement fédéral a proclamé la Fondation canadienne des relations raciales, le 29 octobre 1996, et conformément à l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais, l'a pourvue d'un fonds de dotation non renouvelable de 24 millions de dollars. La FCRR finance ses activités grâce à l'investissement du fonds de dotation et à des dons.

Renseignements sur le rendement

La FCRR est exempte de l'application de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* conformément à sa loi constitutive. En conséquence, un Résumé du plan d'entreprise n'est pas déposé au Parlement, et les renseignements sur le rendement de la société, qui apparaissent dans la présente fiche descriptive, sont tirés de son Rapport annuel de 2001-2002.

La FCRR a signalé la fin de l'examen des opérations de sa quatrième année d'activités, examen imposé par la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*. En outre, elle fait état des activités suivantes :

- La FCRR a participé à la Conférence mondiale de l'ONU contre le racisme, qui a eu lieu à Durban, en Afrique du Sud, où elle y a érigé un kiosque, organisé un atelier sur la Fondation et sa recherche et aménagé un centre de communications pour les organisations non gouvernementales qui participaient à la Conférence.
- La FCRR a continué d'encourager le développement d'initiatives visant à contrer le racisme par l'intermédiaire de son Programme de parrainage d'activités de lutte contre le racisme.
- Deux jours après la tragédie survenue en sol américain, le 11 septembre 2001, la FCRR a condamné les attaques et a lancé un *Appel à la vigilance* contre le racisme et l'intolérance religieuse.
- La FCRR a commencé à renforcer sa capacité d'offrir des programmes d'éducation et de formation. Pour ce faire, elle a donné des ateliers et des présentations aux services policiers, aux organismes gouvernementaux, aux écoles, aux conseils scolaires, aux collèges, aux universités et aux agences de services sociaux ainsi qu'à plusieurs organisations non gouvernementales.

Certains renseignements généraux figurent ci-dessous.

	2001-2002 Réel	**2000-2001 Réel**
Recettes totales (en milliers de dollars)	1 274	2 027
Frais (en milliers de dollars)	1 530	2 148
Excédent des recettes sur les frais (en milliers de dollars)	(256)	(121)

MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

Frank Ling

Présidente et première dirigeante

Joanne DiCosimo

Siège social

Édifice commémoratif Victoria
240, rue McLeod
CP 3443, succursale D
Ottawa ON
K1P 6P4
Téléphone : (613) 566-4700
Télécopieur : (613) 364-4020
Site Web : www.nature.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1990; *Loi sur les musées* (L.C. 1990, ch. 3); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt, la connaissance, l'appréciation et le respect à l'égard de la nature par la constitution, le maintien et l'enrichissement aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada, ainsi que par la présentation de la nature, des enseignements et de la compréhension qu'elle génère.

Profil de la société

Le Musée canadien de la nature (MCN) acquiert et conserve des collections d'une vaste gamme de plantes, d'animaux et de minéraux. En plus d'effectuer des recherches et de publier des articles scientifiques, le MCN renseigne le public en administrant divers programmes. Ses produits éducatifs comprennent toute une série d'expositions, de conférences et d'émissions interactives et multimédias ainsi qu'un site Web.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise de 2001-2002 à 2005-2006, le MCN présentait encore les quatre objectifs fixés au cours du précédent exercice : accroître le service et l'impact à l'échelle nationale; mieux faire connaître la valeur du travail accompli par l'institution; mettre en place, maintenir et toujours améliorer une infrastructure efficace et efficiente de systèmes et d'installations; et accroître les revenus autogénérés. Le MCN a élaboré des stratégies pour réaliser ces objectifs et des mesures de rendement pour évaluer les progrès accomplis.

Le tableau ci-dessous fait état de progrès accomplis par la société relativement à la réalisation des objectifs figurant dans son Rapport annuel de 2001-2002 :

Objectif	Rendement
Accroître le service et l'impact à l'échelle nationale	Le MCN a créé 41 000 nouveaux dossiers sur les collections, si bien que quelque 500 000 dossiers sur les collections nationales sont maintenant accessibles par voie électronique. Plus de 18 852 fiches ont été fournies à des chercheurs et à des organismes gouvernementaux conformément à des ententes pour la diffusion des données des collections.
Mieux faire connaître la valeur du travail accompli par le MCN	Le MCN a terminé les plans pour l'exposition *Vert tendre*, qui traite des plantes indigènes rares et en voie de disparition, en partenariat avec les Jardins botaniques royaux. Il a préparé, en outre, un dossier éducatif avec les outils qui serviront à encourager la bonne gestion de la diversité des plantes et les meilleures pratiques à l'échelle communautaire.
Mettre en place, maintenir et toujours améliorer une infrastructure efficace et efficiente de systèmes et d'installations	Un nouveau laboratoire de sciences informatiques, caractérisé par ses capacités de Geographic Information Systems, d'analyse statistique et de multimédia a été mis au point en septembre 2001 et est maintenant accessible à tout le personnel du MCN.
Accroître les revenus autogénérés	Les recettes provenant des droits d'entrée pour l'année ont surpassé l'objectif annuel de 17,4 p. 100 et étaient 23,7 p. 100 plus élevées que celles de l'année dernière.

Voici quelques données financières :

	2001-2002 Prévu	2001-2002 Réel	2000-2001 Réel
Revenus (en milliers de dollars)	3 484	2 600	2 359
Dépenses (en milliers de dollars)	27 175	28 235	25 820
Crédit parlementaire pour dépenses d'exploitation (en milliers de dollars)	23 691	23 177	22 874

MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

John R. English

Président et premier dirigeant

Victor Rabinovitch

Siège social

100, rue Laurier
CP 3100, succursale B
Hull QC
J8X 4H2
Téléphone : (819) 776-7116
Télécopieur : (819) 776-7122
Site Web : www.civilization.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1990; *Loi sur les musées* (L.C. 1990, ch. 3), annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Accroître dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt, la connaissance et le degré d'appréciation à l'égard des réalisations culturelles et des comportements de l'humanité. Pour ce faire, la Société devra constituer, aux fins de la recherche et pour la prospérité, une collection d'objets à valeur historique ou culturelle principalement axée sur le Canada.

Profil de la société

La Société du Musée canadien des civilisations* (SMCC) englobe le Musée canadien des civilisations (MCC) – la collection nationale d'histoire sociale et culturelle du Canada – et ses musées affiliés, à savoir le Musée canadien de la guerre (MCG), qui est le musée national d'histoire militaire du Canada, et le Musée de la Nouvelle-France, qui est un musée entièrement virtuel.

La SMCC abrite également le Musée canadien des enfants, le Musée canadien de la poste et une salle de cinéma IMAX^{MD}.

Renseignements sur le rendement

Les trois questions stratégiques présentées dans le Résumé du plan d'entreprise de la SMCC pour la période de 2001-2002 à 2005-2006 sont les suivantes : identité canadienne dans un environnement mondial; protection et promotion du patrimoine canadien; pressions continues sur la viabilité financière et opérationnelle.

---

* Nom officiel du Musée canadien des civilisations, pour faire la distinction entre la Société et le Musée.

Dans son Rapport annuel de 2001-2002, la SMCC a fait état de son rendement dans les domaines susmentionnés.

- La construction d'une nouvelle installation pour le Musée canadien de la guerre (MCG) sur les plaines LeBreton est confirmée. Un engagement de 83 millions de dollars du gouvernement fédéral a été reçu. Un total de 11 millions de dollars a été souscrit à ce jour à la campagne *Passons le flambeau*. Le MCC a engagé 7 millions de dollars à même ses ressources internes. Les architectes ont été choisis ainsi que l'équipe de conception des expositions. L'ouverture du nouveau musée est prévue pour 2005.
- La fréquentation totalise 1 307 363 visiteurs au MCC et 133 074 au MCG; 20 686 227 accès au site Web; 1,9 million de dollars d'articles promotionnels en circulation.
- Les recettes sur place au MCC sont de 7,7 millions de dollars et de 339 000 dollars au MCG.
- Un total cumulatif de 11 millions de dollars de souscriptions à la campagne *Passons le flambeau*, dont l'objectif de 15 millions de dollars sous forme de dons et de promesses de dons, devrait être atteint à la fin de l'exercice 2002-2003.
- Le personnel du MCC a reçu de nombreux prix pour les publications et la recherche. En outre, Attractions Canada a désigné le MCC le meilleur site intérieur au Canada, en mai 2001. En mai 2002, une des expositions vedettes du MCC *Mer et monde – Les pêches de la côte est du Canada* a reçu un Prix d'excellence de l'Association des musées canadiens.
- Le MCC s'est dotée d'une politique sur le rapatriement qui établit des lignes directrices concernant la restitution d'objets sacrés ou de restes humains aux communautés autochtones.

Certains renseignements d'ordre financier figurent ci-dessous :

	2001-2002 Prévu	2001-2002 Réel	2000-2001 Réel
Revenus (en milliers de dollars)	10 600	11 906	13 940
Dépenses (en milliers de dollars)	60 345	60 526	58 007
Crédit parlementaire pour dépenses de fonctionnement (en milliers de dollars)	44 245	47 101	43 516
Revenus de source non gouvernementale (%)	18,01	19,61	21,65

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

H. Harrison McCain

Directeur et premier dirigeant

Pierre Théberge

Siège social

380, promenade Sussex
CP 427, succursale A
Ottawa ON
K1N 9N4
Téléphone : (613) 990-1985
Télécopieur : (613) 993-4385
Site Web : www.national.gallery.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1990; *Loi sur les musées* (L.C. 1990, ch. 3); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Constituer, entretenir et faire connaître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, une collection d'œuvres d'art anciennes, modernes et contemporaines, principalement axée sur le Canada, et amener les Canadiens et les Canadiennes à mieux connaître, comprendre et apprécier l'art en général.

Profil de la société

Le Musée des beaux-arts du Canada (le Musée) s'acquitte de sa mission en axant ses activités sur les quatre grands secteurs suivants : l'enrichissement et la préservation des collections existantes d'œuvres d'art; l'éducation et la communication; le logement et la protection des collections, des visiteurs et du personnel; la gestion du personnel et des ressources du Musée. Le Musée exploite également le Musée canadien de la photographie contemporaine (MCPC) à Ottawa.

Le Musée acquiert des œuvres d'art canadiennes et étrangères par le biais d'achats, de dons ou de legs. Les expositions sont présentées au Canada et ailleurs dans le monde. Le Musée publie divers documents, comme des brochures et des catalogues, et réalise des vidéos. Son site Web offre des trousses pédagogiques. La programmation du Musée des beaux-arts du Canada comprend des conférences, des colloques, des concerts et des programmes éducatifs.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise de 2001-2002 à 2005-2006, le Musée des beaux-arts du Canada a fait état des trois mêmes priorités que l'année précédente, à savoir rehausser sa notoriété nationale et internationale afin d'atteindre un public plus large, constituer un solide réseau par l'établissement de relations avec d'autres institutions canadiennes et par le resserrement des relations existantes et optimiser ses

ressources financières. Le Musée a également indiqué quels étaient les objectifs, stratégies et résultats liés à ces priorités.

Dans son Rapport annuel de 2001-2002, le Musée signale les réalisations suivantes :

- il a ajouté 212 œuvres à la collection permanente, grâce à des dons et à des achats. Le MCPC en a pour sa part acquis 180.
- Le Musée et le MCPC d'Ottawa ont accueilli 672 051 visiteurs, soit 15 p. 100 de plus que les prévisions établies. Les expositions temporaires ont attiré 187 855 visiteurs, dépassant ainsi les prévisions par 164 910.
- Le Musée et le MCPC ont monté au total 30 expositions et installations dans le cadre du Programme de la capitale nationale, dont *Gustav Klimt : Vers un renouvellement de la modernité*.
- Le MCPC a accueilli neuf expositions, au cours desquelles on a pu voir les œuvres de 100 artistes canadiens.
- Le programme d'expositions itinérantes du Musée et du MCPC a mis en tournée 29 expositions dans 47 musées des dix provinces du Canada ainsi que des expositions d'art canadien en Chine, au Chili et en Argentine.
- Le Musée a prêté un grand nombre d'œuvres de sa collection à des établissements canadiens et étrangers.
- Le Musée a produit des catalogues pour accompagner des expositions temporaires, ainsi que des guides pour les expositions *Gustav Klimt*, *Rober Racine*, *Lynne Cohen* et *Pierre Boogaerts*.
- Le Musée a accueilli plus de 50 employés de musées d'art de l'Amérique du Nord pour la réunion annuelle des membres de l'Art Museum Image Consortium tenue à Ottawa en juin 2001. Le Musée, l'un des 22 membres fondateurs de ce consortium international de musées, a fourni 622 nouvelles images accompagnées de légendes pour le numéro annuel que la Bibliothèque virtuelle fait parvenir à ses abonnés des universités, collèges, bibliothèques, écoles et musées.

Certains renseignements d'ordre financier figurent ci-dessous.

	2001-2002 Prévu	2001-2002 Réel	2000-2001 Réel
Revenus (en milliers de dollars)	9 020	7 901	9 020
Dépenses (en milliers de dollars)	45 208	44 351	45 356
Crédit parlementaire (en milliers de dollars)			
• pour l'exploitation	36 188	33 442	33 290
• pour les collections	3 000	3 395	3 235

MUSÉE NATIONAL DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

Virender K. Handa

Directeur et premier dirigeant

Christopher J. Terry

Siège social

2380, chemin Lancaster
CP 9724, succursale T
Ottawa ON
K1G 5A3
Téléphone : (613) 991-3044
Télécopieur : (613) 990-3636
Site Web : www.nmstc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1990; *Loi sur les musées* (L.C. 1990, ch. 3); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Favoriser la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et technologiques principalement axée sur le Canada, et par la présentation des procédés et productions de l'activité scientifique et technique et des rapports de ces derniers avec la société sur les plans économique, social et culturel.

Profil de la société

Le Musée national des sciences et de la technologie (qui opère maintenant sous son nom d'entreprise Société du Musée des sciences et de la technologie du Canada) est chargé de développer et de gérer une collection représentative d'objets scientifiques et technologiques dans sept grands domaines : l'aviation, les communications, la technologie industrielle, les ressources naturelles, les ressources renouvelables, les instruments scientifiques et le transport.

La Société gère trois musées, c'est-à-dire le Musée des sciences et de la technologie du Canada, le Musée de l'agriculture du Canada et le Musée de l'aviation du Canada. Les musées établissent leurs propres activités et stratégies de programmation publique, étant donné que chacun d'eux sert une clientèle et des marchés différents, mais ils appliquent des politiques communes. Les services de soutien, comme les ressources humaines, les finances et la gestion des immeubles, sont centralisés.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise de 2001-2002 à 2005-2006, la Société indique que le conseil d'administration s'était fixé comme priorités de la période de référence les

deux enjeux stratégiques suivants : questions de premier ordre concernant l'avenir à long terme des installations de la Société et utilisation de la technologie de l'information comme important moyen de communication. En outre, la Société a aussi fait état de trois groupes d'activités à l'appui de son mandat : la préservation du patrimoine, le partage des connaissances et les activités de soutien.

- **Préservation du patrimoine :** de déterminer les concepts et les idées essentiels à la compréhension et à l'appréciation du patrimoine scientifique et technologique, et de développer et gérer une collection représentative;
- **Partage des connaissances :** d'offrir à un vaste public des occasions de vivre une expérience muséale enrichissante et de rendre les connaissances de la Société accessibles également aux publics national et international;
- **Activités de soutien :** d'offrir des installations de qualité pour les programmes publics et la protection de la collection et de promouvoir l'efficacité opérationnelle; d'accroître les ressources financières dont dispose la Société pour s'acquitter de son mandat; de fournir des services efficaces et efficients à l'intérieur d'une structure appropriée de contrôle de gestion.

Dans son Rapport annuel de 2001-2002, la Société faisait état de son rendement à l'égard de chacune des activités susmentionnées.

Le tableau ci-après présente deux des indicateurs de rendement assortis d'objectifs numériques qui figuraient dans le Résumé du plan d'entreprise.

Indicateurs de rendement	Objectif 2001-2002	Résultat 2001-2002
Artefacts catalogués selon les normes de la Société (%)	94	93,4
Artefacts avec un rapport d'état de conservation (%)	33	34,5

Le tableau qui suit présente certaines données financières.

	2001-2002 Prévu	2001-2002 Réel	2000-2001 Réel
Recettes (en milliers de dollars)	3 575	4 251	3 765
Dépenses (en milliers de dollars)	25 580	28 236	25 318
Crédit parlementaire (en milliers de dollars)	21 843	22 416	22 594

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE CANADIENNE

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

Charles Bélanger

Directeur exécutif

Richard Stursberg

Siège social

Bureau 700
360, rue Saint-Jacques
Montréal QC
H2Y 4A9
Téléphone : (514) 283-6363
Télécopieur : (514) 283-8212
Site Web : www.telefilm.gc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1967; *Loi sur la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne* (L.R.C. 1985, ch. C-16); exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Favoriser et encourager le développement au Canada d'une industrie de production cinématographique et télévisuelle indépendante.

Profil de la société

La Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (Téléfilm Canada) administre environ 15 fonds et programmes dont le Programme de participation au capital du Fonds canadien de télévision, un partenariat des secteurs public et privé, le Fonds de financement des longs métrages et le Fonds pour le multimédia. Elle contribue également au développement et à la production de longs métrages, téléfilms, séries dramatiques, émissions documentaires, émissions pour enfants, émissions de variétés et produits multimédias. Pour que ces produits atteignent de vastes publics, Téléfilm Canada s'associe à d'autres activités de l'industrie comme la distribution, l'exportation, le doublage, le sous-titrage, le marketing et la promotion dans des festivals et des marchés canadiens et étrangers.

La ministre du Patrimoine canadien a lancé, le 5 octobre 2000, la nouvelle politique du Canada concernant les longs métrages *Du scénario à l'écran : Une nouvelle orientation de politique en matière de longs métrages.* La politique a donné lieu à la création du Fonds du long métrage du Canada (FLMC) dont le budget annuel s'élève à 100 millions de dollars, et dont 86 millions de dollars seront administrés par Téléfilm Canada. Le FLMC, qui est entré en vigueur le 1er avril 2001 comprend le Programme d'aide à l'écriture de scénarios, le Programme d'activités complémentaires, le Programme d'aide aux longs métrages indépendants à petit budget et les programmes de développement, de production et de marketing.

Depuis octobre 2001, Téléfilm Canada assume la responsabilité du nouveau Programme des entrepreneurs de la musique qui est un élément clé du Fonds de la musique du Canada. Avec ce programme, qui cible les entreprises canadiennes expérimentées, Téléfilm Canada entend faire partager sa vaste expertise d'investisseur culturel au secteur de la musique en aidant les entreprises à mettre en valeur le travail des créateurs et des interprètes canadiens, tout en relevant les défis de l'économie numérique et de la mondialisation des marchés.

Renseignements sur le rendement

Téléfilm Canada est exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), conformément au paragraphe 85(1) de la LGFP. Par conséquent, un Résumé du plan d'entreprise n'est pas déposé au Parlement aux termes de la LGFP.

Téléfilm Canada a énoncé, dans son Rapport annuel de 2001-2002, les réalisations suivantes :

- La Société s'est rapprochée des communautés ethniques en appuyant des festivals et des évènements dont la programmation met en valeur le pluralisme canadien et facilite le dialogue entre tous les Canadiens et les Canadiennes.
- La Société a participé aux festivals et aux marchés internationaux et a lancé une centaine de coproductions dont *Spider* et *Les Fils de Marie* qui ont été à l'affiche du Festival de Cannes 2002 en France.
- Ses engagements se sont élevés à 208,3 millions de dollars, une augmentation de 17 p. 100 par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat est attribué aux nouvelles ressources pour le long métrage et le nouveau média.
- La Société a financé 956 projets de production et de développement. Elle a accordé 34 p. 100 de ses ressources à des projets en français, 65 p. 100 à des projets en anglais et 1 p. 100 à des projets en langues autochtones.

Certains renseignements d'ordre financier figurent ci-dessous.

	2001-2002 Réel	**2000-2001 Réel**
Crédit parlementaire pour l'exploitation (en milliers de dollars)	103 598	90 015
Contributions du ministère du Patrimoine canadien (en milliers de dollars)		
• Fonds canadien de télévision – Programme de participation au capital	56 175	49 775
• Multimédia	6 000	4 975
• Développement pré-professionnel	2 800	2 600
• Autre contribution *	8 448	2 850

* Du Fonds canadien de télévision – Programme de droits de diffusion pour le financement d'émissions de télévision canadiennes.

SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Président du conseil

David S. R. Leighton

Directeur général et premier dirigeant

Peter A. Herrndorf

Siège social

53, rue Elgin
CP 1534, succursale B
Ottawa ON
K1P 5W1
Téléphone : (613) 947-7000
Télécopieur : (613) 996-9578
Site Web : www.nac-cna.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1966; *Loi sur le Centre national des Arts* (L.R.C. 1985, ch. N-3); exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté; œuvre de bienfaisance aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Mandat

Jouer un rôle de premier plan afin d'encourager l'excellence artistique dans toutes les disciplines des arts d'interprétation.

Profil de la société

La Société du Centre national des Arts (CNA) a été créée en 1966, en vertu d'une loi du Parlement, et a reçu le mandat en tant que vitrine nationale des arts de la scène. Le CNA monte des co-productions avec d'autres organismes de partout au pays. Il est l'hôte de plusieurs festivals et atteint des auditoires tant au Canada qu'ailleurs dans le monde par la voie des médias et de ses tournées internationales.

Le CNA est le siège de l'Orchestre du Centre national des Arts,et s'acquitte de son mandat artistique par la présentation de musique classique, de danse, de théâtre français, de théâtre anglais, de variétés et de programmation régionale.

Outre la billetterie et des campagnes de financement et de commandites, la Société tire ses autres sources de revenus des locations de salles, des services de traiteur, du restaurant et du stationnement.

Renseignements sur le rendement

Le CNA est exempt de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), conformément au paragraphe 85(1) de la LGFP. En conséquence, un Résumé du plan d'entreprise n'est pas déposé au Parlement, et les renseignements sur le rendement de la Société, qui figurent dans la présente fiche descriptive, sont tirés de son Rapport annuel de 2000-2001.

On y indique les réalisations suivantes :

- L'Orchestre du Centre national des Arts a effectué une tournée au Moyen-Orient et en Europe, et a donné 15 concerts internationaux dans sept pays.
- Le CNA a collaboré avec des compagnies de théâtre et de danse à travers le Canada.
- Le CNA a mis sur pied un programme intitulé *Buzz en direct*, offrant des billets de dernière minute à bas prix, à l'intention des étudiants des écoles secondaires, des collèges et des universités. Au cours de cette première année, 5 000 d'entre eux se sont inscrits au programme.
- Le CNA a terminé l'exercice avec un surplus annuel de 161 537 $ et un surplus accumulé de 1 022 723 $, ce qui comprend les crédits gouvernementaux.

Certains renseignements généraux sont présentés ci-dessous.

	2000-2001 Réel	**1999-2000 Réel**
Recettes (en millions de dollars)	26,1	24,4
Dépenses (en millions de dollars)	51,21	49,99
Crédits parlementaires pour frais d'exploitation (en millions de dollars)	22,3	23,8

À noter : Au CNA, l'année financière commence le 1er septembre et se termine le 31 août.

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Ministre de tutelle

L'honorable Sheila Copps, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Présidente du conseil

Carole Taylor

Président et premier dirigeant

Robert Rabinovitch

Siège social

250, avenue Lanark
CP 3220, succursale C
Ottawa ON
K1Y 1E4
Téléphone : (613) 724-5721
Site Web : www.cbc.radio-canada.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

Constituée en vertu de la *Loi canadienne sur la radiodiffusion* de 1936 et prorogée en vertu des lois sur la radiodiffusion de 1958, 1968 et 1991 (L.R.C. 1991, ch. 11); exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques;* mandataire de Sa Majesté.

Mandat

En qualité de radiodiffuseur public du Canada, la Société a pour mission de renseigner, d'éclairer et de divertir; de contribuer au développement et au partage d'une conscience et d'une identité nationales; de traduire la diversité régionale et culturelle du Canada et de contribuer au développement de la culture et du talent au Canada.

Profil de la société

La Société Radio-Canada (SRC) produit, acquiert et distribue une programmation canadienne en français, en anglais et en huit langues autochtones. Elle offre également un choix d'émissions provenant de tous les pays du monde.

Ses services comprennent : deux grands réseaux de télévision, un en français et l'autre en anglais, qui offrent des émissions d'intérêt général et des émissions spécialisées; quatre grands réseaux de radio, deux en français et deux en anglais, offrant des émissions d'information et des émissions d'intérêt général ainsi que de la musique et des émissions culturelles; deux réseaux de télévision offrant des émissions de nouvelles et d'information, qui sont entièrement financés par les abonnements au câble et les recettes publicitaires; des services de radio et de télévision qu'elle offre dans le Grand Nord en français, en anglais et en huit langues autochtones; un service audionumérique payant offrant 30 canaux de musique continue, 24 heures sur 24, sans interruption commerciale ni contenu verbal, et des services Internet en français et en anglais, qui affichent les productions radiophoniques et télévisuelles de la SRC, les émissions diffusées sur les nouveaux médias et des renseignements sur la Société.

La Société exploite également, au nom du gouvernement du Canada, un service international de radio sur ondes courtes, Radio-Canada International, qui diffuse en sept langues.

Au 31 mars 2002, des émissions de la SRC sont distribuées au moyen de satellites alliés à un réseau d'ondes hertziennes et de lignes terrestres alimentant 103 stations de base, 1 164 réémetteurs de la SRC, 26 stations privées affiliées et 282 réémetteurs de stations affiliées ou communautaires.

Renseignements sur le rendement

La SRC est exempte de l'application des sections I à IV de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) conformément au paragraphe 85(1) de la Loi. En conséquence, un Résumé du plan d'entreprise n'est pas déposé au Parlement comme le prescrit la LGFP, et les renseignements sur le rendement de la SRC, qui figurent dans la présente fiche descriptive, sont tirés de son Rapport annuel de 2001-2002. Cependant, l'article 55 de la *Loi sur la radiodiffusion* prescrit que la SRC doit remettre au ministre un résumé du plan d'entreprise modifié en fonction des ressources financières qu'on se propose d'attribuer à la SRC dans le *Budget des dépenses* déposé pour cet exercice. Ce résumé du plan d'entreprise est déposé au Parlement.

La SRC indique, dans son Rapport annuel de 2001-2002, les réalisations ci-après pendant l'exercice visé :

- À l'automne 2001, la Société a inauguré le Centre de l'information à Montréal. Ce nouveau centre entièrement numérique abrite les ressources chargées de la collecte et de la production des nouvelles pour la Télévision française et le RDI.
- En janvier 2002, la SRC a lancé un service gratuit de distribution de manchettes du jour et dernières nouvelles de l'heure en anglais et en français à l'intention des petites et moyennes entreprises pour rediffusion sur leur propre site Web, étendant par le fait même les services aux Canadiens et aux Canadiennes.
- En élargissant ses partenariats et alliances stratégiques pour ainsi atteindre ses objectifs en matière de programmation, la Société a lancé trois nouveaux services de télévision spécialisés en septembre 2001 : *ARTV*, *The Documentary Channel* et *Country Canada*.

Certains renseignements généraux figurent ci-dessous.

	2001-2002 Réel	2000-2001 Réel	1999-2000 Réel
Recettes provenant des activités (en millions de dollars)	519,4	521,9	504,6
Dépenses (en millions de dollars)	1 496,1	1 396,3	1 408,2
Crédits parlementaires d'exploitation (en millions de dollars)	840,4	794,1	764,7

PÊCHES ET OCÉANS

OFFICE DE COMMERCIALISATION DU POISSON D'EAU DOUCE

Ministre de tutelle

L'honorable Robert G. Thibault, C.P., député
Ministre des Pêches et des Océans

Président du conseil

Jim Bear

Président et premier dirigeant

Robert F. Hand

Siège social

1199, chemin Plessis
Winnipeg MB
R2C 3L4
Téléphone : (204) 983-6600
Télécopieur : (204) 983-6497

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1969; *Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce* (L.R.C. 1985, ch. F-13); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Commercialiser rationnellement le poisson, maximiser les revenus des pêcheurs ainsi que promouvoir les marchés internationaux et accroître le commerce du poisson.

Créé avec la participation de chacune des provinces et de chaque territoire où il exerce ses activités, l'Office achète et commercialise du poisson d'eau douce ainsi que des produits et des sous-produits du poisson venant de la région visée par son mandat, au Canada et à l'étranger. La participation des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de l'Ontario ainsi que des Territoires du Nord-Ouest a été établie en vertu d'une entente conclue avec le gouvernement du Canada.

Profil de la société

L'Office de commercialisation du poisson d'eau douce (l'Office) fonctionne de manière autonome, sans crédit du Parlement. En pratique, il s'agit presque d'une coopérative de producteurs, dont les bénéficiaires sont les pêcheurs commerciaux du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, des Territoires du Nord-Ouest et du Nord-Ouest de l'Ontario. L'Office a le droit exclusif de procéder à l'achat et à la commercialisation des produits de la pêche commerciale pour l'exportation et le marché interprovincial. Son principal objectif consiste à procurer le meilleur rendement économique aux pêcheurs commerciaux qu'il sert, en fournissant divers produits et services à ses clients.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2001-2002 à 2005-2006, l'Office a indiqué les trois objectifs stratégiques suivants dans le cadre de chacune des initiatives : soutenir sa primauté commerciale; accroître les bénéfices aux pêcheurs et aux communautés; se mériter le respect et la reconnaissance. L'Office a souligné les progrès réalisés dans le cadre de chacun des secteurs opérationnels vers l'atteinte de ses trois objectifs stratégiques.

Dans son Rapport annuel de 2001-2002, l'Office a rendu compte des réalisations suivantes :

- Des ventes globales totalisant 68,2 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 10 p. 100 par rapport au record établi durant l'exercice 2000-2001.
- L'Office a commandé un sondage auprès des clients, qui a révélé un taux de satisfaction global de 7,7 sur 10.
- Le total des paiements effectués aux pêcheurs (moins les frais de transport) s'élevait à 40,6 millions de dollars en 2000-2001. Les bénéfices nets étaient de 7,4 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 9 p. 100 par rapport à l'exercice précédent.
- Les communications avec les intervenants clés ont continué à jouer un rôle de premier plan et de nombreuses réunions ont eu lieu avec les pêcheurs, les gouvernements et les leaders communautaires.
- De nouvelles politiques ont été approuvées par le conseil d'administration en ce qui concerne la transformation à l'échelle régionale et les permis d'exportateur négociant, ce qui témoigne de la volonté de répondre aux besoins des pêcheurs de manière innovatrice.
- Les relations avec les employés ont été renforcées grâce à divers programmes de ressources humaines, notamment un programme de reconnaissance, des réunions d'information et de la formation en matière de supervision.

Certains renseignements d'ordre financier figurent ci-dessous :

	2001-2002 Réel	2000-2001 Réel
Ventes (en milliers de dollars)	68 172	61 914
Coût des ventes (en milliers de dollars)	56 672	51 293
Frais de commercialisation et d'administration (en milliers de dollars)	4 097	3 846
Bénéfice avant la provision pour les paiements définitifs à verser aux pêcheurs (en milliers de dollars)	7 403	6 775
Provision pour les paiements définitifs à verser aux pêcheurs (en milliers de dollars)	7 403	6 775

RESSOURCES NATURELLES

ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

Ministre de tutelle

L'honorable Herb Dhaliwal, C.P., député
Ministre des Ressources naturelles

Président du conseil intérimaire

J. Raymond Frenette

Président et premier dirigeant

Robert G. Van Adel

Siège social

2251 Speakman Drive
Mississauga ON
L5K 1B2
Téléphone : (905) 823-9040
Télécopieur : (905) 823-6120
Site Web : www.aecl.ca

Vérificateurs

Vérificateur général du Canada
Ernst & Young s.r.l.

Loi de constitution et statut

1952; partie I de la *Loi sur les corporations canadiennes*; prorogée le 8 juillet 1977 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*; certificat relatif modifié le 5 juillet 1982; annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Concevoir, mettre au point et commercialiser des réacteurs de puissance CANDU, des réacteurs de recherche MAPLE ainsi que des installations de stockage des déchets MACSTOR; gérer des projets de construction de réacteurs nucléaires dans différentes régions du monde.

Profil de la société

Les activités exercées par Énergie atomique du Canada limitée (EACL) comprennent : le commerce CANDU, qui inclut les projets de construction de réacteurs CANDU et de réacteurs de recherche au Canada et à l'étranger, et les services offerts aux clients CANDU actuels; les activités de recherche et de développement qui appuient et font progresser la technologie CANDU et les objectifs fixés par les politiques publiques du gouvernement du Canada; et les services de gestion des déchets et de déclassement comportant la gestion des déchets antérieurs et des installations qui se sont accumulés depuis le lancement du programme nucléaire canadien au cours des années 50.

Le réacteur CANDU fournit environ 15 p. 100 de l'électricité au Canada et est une importante composante des programmes énergétiques en vigueur sur quatre continents. La société exploite des installations de recherche et de développement à Chalk River (Ontario) et à Pinawa (Manitoba) ainsi que des bureaux d'affaires, d'ingénierie et de conception à Ottawa, à Mississauga et à Montréal.

Renseignements sur le rendement

Dans son Resumé du plan d'entreprise pour la période de 2001-2002 à 2005-2006, EACL a indiqué les stratégies clés qu'elle entend mettre de l'avant pour exploiter les débouchés commerciaux suivants : de continuer à jouer un rôle de premier plan dans la remise en état des réacteurs canadiens existants à court terme et d'autres centrales nucléaires à moyen terme; d'établir des modalités d'affaires avec des clients et des fournisseurs clés et devenir partenaire dans la chaîne de la valeur totale selon la contribution que les produits et services d'EACL peuvent apporter à long terme au rendement global de la clientèle; de mettre au point de nouveaux produits pour satisfaire les besoins de la clientèle qui désire des facteurs de capacité accrus, une puissance de sortie accrue, des arrêts moins longs, une diminution des coûts d'exploitation et de gestion, ainsi que des services de gestion des déchets et de déclassement; de nouer de nouvelles alliances stratégiques pour promouvoir les produits et services de la technologie de la nouvelle génération; de continuer à exploiter de nouvelles possibilités de vente de réacteurs en bâtissant sur les succès d'EACL et en profitant de la renaissance de l'énergie nucléaire.

Dans son Rapport annuel de 2001-2002, EACL a fait état, entre autres, des résultats suivants :

- Elle a atteint un bénéfice net global de 52 millions de dollars et une amélioration de 43 millions de dollars par rapport au plan, attribuable à une augmentation des ventes et du rendement en matière de livraisons du produit.
- Le plan de déclassement préliminaire pour les Laboratoires de Chalk River qui est prescrit pour l'autorisation prochaine du site a été soumis à temps à la Commission canadienne de sûreté nucléaire.
- L'entreprise a effectué une réorganisation importante au cours de l'exercice du fait que la haute direction a harmonisé les fonctions pour mieux tenir compte des programmes de la plate-forme nucléaire et des activités commerciales.

Certains renseignements d'ordre financier figurent ci-dessous.

	2001-2002 Prévu	2001-2002 Réel	2000-2001 Réel
Activités commerciales			
• Revenus (en millions de dollars)	414	496	602
• Bénéfice d'exploitation (en millions de dollars)		51	50
Dépenses liées à la recherche (en millions de dollars)	79	162	179
Dépenses nettes liées à la recherche, après financement (en millions de dollars)		(4)	(33)
Bénéfice net (en millions de dollars)	9	52	12

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

Ministre de tutelle

L'honorable Herb Dhaliwal, C.P., député
Ministre des Ressources naturelles

Président du conseil

Joseph M. MacMullen

Président et premier dirigeant

Merrill D. Buchanan

Siège social

2920 Hinchey Avenue
New Waterford NS
B1H 2M4
Téléphone : (902) 842-2600
Télécopieur : (902) 842-2589

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1967; *Loi sur la Société de développement du Cap-Breton*, (L.R.C. 1985, ch. C-25); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Administrer et financer la fermeture des opérations houillères et des programmes de réduction de la main-d'œuvre.

Profil de la société

La Société de développement du Cap-Breton (SDCB), constituée en 1967 par une loi du Parlement, est une propriété exclusive du Gouvernement du Canada. La Société, qui est située dans l'île du Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse, a fermé sa seule mine de charbon restante à l'automne 2001. Au même moment, elle a vendu des installations de surface de la mine, notamment le quai, la voie ferrée et divers biens connexes. Les activités résiduelles de la Société concernent les obligations considérables qu'elle doit respecter à l'égard de ses anciens employés et de la remise en état de l'environnement et l'aliénation de biens restants.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2001-2002 à 2005-2006, la SDCB a incorporé l'information sur les conséquences de la fermeture de la houillère Prince Colliery en décembre 2001. Elle a prévu qu'un petit groupe cadre de 12 employés assumeraient diverses fonctions et obligations de la Société pour les cinq prochaines années.

Dans son Rapport annuel de 2001-2002, la SDCB a fait état des éléments suivants :

- Le 16 mai 2001, le Gouvernement du Canada a annoncé que la Société fermerait la houillère Prince à l'automne 2001 et qu'elle poursuivrait ses efforts en vue de vendre les installations de surface.

- Le 12 octobre 2001, une décision arbitrale a fixé les mesures à prendre vis-à-vis des réductions d'effectif liées à la fermeture de la houillère Prince. Ces mesures comprennent de nouvelles primes de retraite anticipée et diverses améliorations aux critères donnant droit aux prestations de départ.
- La houillère Prince a terminé ses opérations et fermé ses portes le 15 décembre 2001, après avoir produit quelque 700 000 tonnes de charbon à ses neuf derniers mois.
- Le 15 décembre 2001, l'emploi de la grande majorité des employés restants de la SDCB est arrivé à son terme et ceux-ci sont devenus admissibles à des primes de retraite anticipée ou à des prestations de départ.
- La Société a embauché Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) pour prendre la direction de divers travaux de remise en état et de mise en valeur des terrains de la SDCB. TPSGC aide aussi la SDCB à élaborer une stratégie à long terme pour le traitement des atteintes à l'environnement.
- Le 18 décembre 2001, la Société et Emera Inc., société mère de Nova Scotia Power Inc., ont signé un contrat pour l'achat de certaines installations choisies de transport et de distribution du charbon anciennement exploitées par la SDCB.
- Le Bureau du surintendant des institutions financières a autorisé la SDCB à résilier, à partir du 31 décembre 2001, ses deux régimes de retraite : un régime de pension agréé non contributif et un régime contributif de 5 p. 100.

Certains renseignements d'ordre financier figurent ci-dessous.

	2001-2002 Prévu	2001-2002 Réel	2000-2001 Réel
Recettes (en millions de dollars)	48,5	52,5	76,9
Bénéfice (perte) d'exploitation (en millions de dollars)		2,1	(2,0)
Bénéfice (perte) de l'exercice après financement public (en millions de dollars)		(72)	28,8
Besoins de fonds (en millions de dollars)	88,3	78	64,9
Production commerciale (en milliers de tonnes)	521	662	995
Rendement par poste-personne (tonnes)		4,6	11,3

TRANSPORTS

ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Brian Flemming

Premier dirigeant

Jacques Duchesneau

Siège social

Bureau 702
255, rue Albert
Ottawa ON
K1P 6A9
Téléphone : 1-888-294-2202
Télécopieur : (613) 563-4229
Site Web : www.catsa-acsta.gc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

2002; *Loi sur l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien*, dans le cadre du projet de loi C-49, *Loi d'exécution du Budget 2001*; annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques;* non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Assurer la prestation efficace et efficiente de plusieurs services clés de sûreté aérienne au Canada.

Profil de la société

L'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) a été créée dans le cadre d'un programme global de 2,2 milliards de dollars comprenant des initiatives pour la sûreté de l'aviation, annoncées dans le budget de décembre 2001. L'ACSTA est devenue opérationnelle le 1er avril 2002 en vertu du projet de loi C-49.

L'ACSTA assume les responsabilités suivantes :

- le contrôle préembarquement des passagers et de leurs effets personnels;
- l'acquisition, le déploiement et l'entretien des équipements de détection d'explosifs aux aéroports;
- les contributions fédérales pour les services de police liés aux mesures de sûreté de l'aviation civile;
- la mise en œuvre et la surveillance du Programme de protection des transporteurs aériens canadiens, en collaboration avec la GRC, pour assurer la présence de policiers à bord des aéronefs.

Renseignements sur le rendement

L'Administration a entrepris ses activités le 1er avril 2002. Elle doit rendre des comptes au Parlement chaque année. Le premier exercice de l'Administration se terminera le 31 mars 2003.

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DE L'ATLANTIQUE

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Présidente du conseil

Anne Soucie

Premier dirigeant

R. Anthony McGuinness

Siège social

Purdy's Wharf
Suite 1402, Tower 1
1959 Upper Water Street
Halifax NS
B3J 3N2
Téléphone : (902) 426-2550
Télécopieur : (902) 426-4004
Site Web : www.atlanticpilotage.com

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1972; *Loi sur le pilotage* (L.R.C. 1985, ch. P-14); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Établir, exploiter, maintenir et administrer, pour la sécurité de la navigation, un service de pilotage efficace dans les eaux désignées par l'Administration, en établissant des tarifs justes et raisonnables.

Profil de la société

Outre la prestation de services de pilotage, l'Administration de pilotage de l'Atlantique, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, prend des règlements prescrivant les zones de pilotage obligatoires; les navires ou les catégories de navires assujettis au pilotage obligatoire; les conditions d'exemption du pilotage obligatoire; les tarifs de pilotage; les catégories de brevets et de certificats de pilotage qui peuvent être délivrés.

La région de l'Atlantique compte 33 zones de pilotage dont 16 sont obligatoires. Pour déterminer si un port doit ou non être désigné comme zone de pilotage obligatoire, on tient compte des facteurs suivants : le degré de difficulté et de danger que présentent les approches au port et la navigation dans celui-ci; l'importance du trafic maritime et la manœuvrabilité des navires; la structure des quais et des cales; la nature du fret transporté; les questions environnementales et la protection des écosystèmes.

Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise de l'Administration de pilotage de l'Atlantique pour la période de 2001 à 2005 faisait état des principaux objectifs suivants :

- d'offrir un service de pilotage maritime sûr, économique, fiable et efficace dans la région de l'Atlantique, en tenant compte de l'évolution de la situation;

- de contribuer activement à l'atteinte des objectifs des recommandations présentées par le ministre à l'égard du pilotage;
- de répondre aux besoins des utilisateurs des ports et de collaborer étroitement avec eux, tout en respectant les dispositions de la *Loi sur le pilotage* et en visant l'autonomie financière, comme le requiert la Loi;
- de poursuivre la mise en place d'un service de répartition centralisé dans la région de l'Atlantique;
- de poursuivre les démarches prévues pour le remplacement graduel des bateaux-pilotes.

L'Administration a indiqué, dans son Rapport annuel de 2001, les réalisations suivantes :

- Elle poursuit son objectif d'entretenir des relations suivies avec les utilisateurs des ports en leur offrant des renseignements pertinents liés au service et en s'efforçant de répondre aux besoins en matière de pilotage.
- Elle a déménagé son siège social à Halifax (Nouvelle-Écosse), afin de minimiser la hausse des coûts prévue.
- Elle a haussé, le 1er août 2001, les tarifs de quatre zones de pilotage obligatoires.
- Elle continue de donner suite à la plupart des recommandations de l'Office des transports du Canada (OTC) dans le cadre de son Examen ministériel des questions de pilotage demeurées en suspens. Une évaluation de la taille de la jauge et du type de navires assujettis au pilotage obligatoire a été entamée au cours de l'été 2001 au moyen de la méthodologie fondée sur l'évaluation des risques en matière de pilotage.

Le tableau qui suit présente certains indicateurs de rendement.

	2001 Prévu	2001 Réel	2000 Réel
Bénéfice net (déficit) (en milliers de dollars)	871	(193)	742,8
Nombre d'affectations	11 434	11 751	11 499
Nombre d'incidents*	12	16	10
Affectations sans incidents (%)	99,9	99,9	99,9

* Compilation de tous les rapports d'incidents maritimes avec ou sans dommages

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES GRANDS LACS

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Brian C. Ducharme

Premier dirigeant

Robert F. Lemire

Siège social

2nd Floor
202 Pitt Street
PO Box 95
Cornwall ON
K6H 5R9
Téléphone : (613) 933-2991
Télécopieur : (613) 932-3793
Courriel : glpa@cnwl.igs.net

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1972; *Loi sur le pilotage* (L.R.C. 1985, ch. P-14); constituée en société en vertu de la *Loi sur les sociétés canadiennes* en mai 1972, en tant que filiale de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent; réputée être une société mère au sens de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et inscrite à l'annexe III partie I de ladite loi; est devenue une société mère le 1er octobre 1998, en vertu de la *Loi maritime du Canada;* non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Établir, entretenir et administrer un service de pilotage efficace et sûr dans les eaux canadiennes de l'Ontario, du Manitoba et du Québec, au sud de l'entrée nord de l'écluse de Saint-Lambert.

Profil de la société

En plus de fournir des services de pilotage, l'Administration de pilotage des Grands Lacs a le pouvoir, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, de prendre des règlements qui prescrivent l'établissement des zones de pilotage obligatoire; la définition des navires ou des catégories de navires assujettis au pilotage obligatoire; les conditions d'exemption du pilotage obligatoire; les tarifs de pilotage ainsi que les catégories de licences et de certificats de pilotage qui peuvent être délivrés.

L'Administration doit coordonner ses activités avec un certain nombre d'organismes, dont la Corporation de gestion de la voie maritime du Saint-Laurent et la Seaway Development Corporation des États-Unis, qui veillent au fonctionnement des écluses et au maintien d'un système de contrôle de la navigation dans la région; la Garde côtière canadienne, qui fournit des aides à la navigation; et la U.S. Coast Guard, qui se charge des questions de pilotage touchant les États-Unis dans les eaux internationales.

Renseignements sur le rendement

Le Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2001 à 2005 de l'Administration de pilotage des Grands Lacs contient les objectifs établis pour 2001 : de dispenser des services de pilotage et des services connexes rentables, sûrs, fiables et complets dans la région dont elle est chargée; de promouvoir l'utilisation efficace de ses installations, de son équipement et de son expertise en appliquant ces ressources de façon productive dans les domaines et les régions géographiques qu'elle juge appropriés, et ce, à des fins de sécurité pour la navigation; de fournir les services énumérés ci-dessus dans un contexte commercial où le but consiste à atteindre et à maintenir l'autonomie financière, tout en assurant le meilleur coût possible aux usagers; d'être sensible aux politiques écologiques, sociales et économiques établies par le gouvernement.

Le rendement de l'Administration, par rapport aux objectifs précisés dans son Rapport annuel de 2001, est présenté ci-dessous.

Objectif de rendement	Activités servant à atteindre l'objectif
Service de pilotage sûr, économique et fiable	• L'Administration a continué d'investir dans la formation des pilotes et a adopté des nouvelles règles de travail. • Elle a recours à une disposition prévenant les grèves et les lock-out, pour régler les différends et ainsi éliminer les risques d'arrêt de travail. Cette disposition s'appliquera jusqu'en 2006.
Utilisation efficace de l'actif de l'Administration	• Elle a investi un montant additionnel de 60 000 $ en 2001 afin de moderniser le système de répartition et de le rendre compatible pour les utilisateurs d'Internet.
Maintien de l'autonomie financière dans ses activités	• Elle a continué d'accorder des contrats pour les services de bateaux-pilotes dans le canal Welland.

Le tableau qui suit présente certains indicateurs de rendement.

	2001 Prévu	2001 Réel	2000 Réel
Bénéfice net (en milliers de dollars)	30	(2 276)	(1 093)
Nombre d'affectations	8 100	7 151	8 605
Affectations sans incidents (%)	99,5	99,7	99,8
Coût moyen par affectation ($)	1 883*	2 200	1 933

* Source : Rapport annuel de 2000 de l'Administration de pilotage des Grands Lacs

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES LAURENTIDES

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Gilles Champagne

Président et premier dirigeant

Jean-Claude Michaud

Siège social

6e étage
715, Place Victoria
Montréal QC
H2Y 2H7
Téléphone : (514) 283-6320
Télécopieur : (514) 496-2409
Courriel : apl@apl.gc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1972; *Loi sur le pilotage* (L.R.C. 1985, ch. P-14); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques;* non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Exploiter, entretenir et administrer un service de pilotage sûr et efficace dans les eaux du Saint-Laurent comprises entre Les Escoumins et l'entrée nord de l'écluse de Saint-Lambert ainsi que dans les eaux de la rivière Saguenay et de la baie des Chaleurs au nord du Cap d'Espoir.

Profil de la société

L'Administration de pilotage des Laurentides sert trois circonscriptions de pilotage obligatoire, soit une circonscription pour le port de Montréal, une circonscription pour les eaux navigables entre Montréal et Québec, et une circonscription pour les eaux navigables entre Québec et Les Escoumins, y compris la rivière Saguenay. L'Administration possède et exploite aux Escoumins une station d'embarquement ainsi que des bateaux-pilotes capables d'offrir un service de transbordement à longueur d'année. Quant aux autres stations de transbordement, c'est-à-dire Québec, Trois-Rivières, Sorel, Lanoraie et Montréal, ces services sont offerts par des sociétés privées qui travaillent en sous-traitance pour l'Administration.

Outre les services de pilotage qu'elle fournit, l'Administration, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, prend des règlements pour prescrire les zones de pilotage obligatoire, les navires ou les catégories de navires assujettis au pilotage obligatoire, les conditions d'exemption du pilotage obligatoire, les tarifs de pilotage et les catégories de licences et de certificats de pilotage qui peuvent être délivrés.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2001 à 2005, l'Administration de pilotage des Laurentides a signalé un certain nombre d'objectifs pour 2001.

Le tableau qui suit rend compte des réalisations de l'Administration par rapport aux objectifs établis dans son Rapport annuel de 2001.

Objectifs	Résultats
Atteindre l'autosuffisance financière	La baisse du trafic de 10 p. 100 a eu un impact négatif sur le niveau des revenus. Les coûts du service de la dette ont diminué, conséquence directe de la réduction des emprunts et de la baisse des taux d'intérêts.
Maximiser l'efficacité du système de pilotage	La formation continue des pilotes s'est poursuivie; des cours avec simulateur ont été offerts. La mise au point des nouveaux systèmes informatiques d'affectation et de facturation a été initiée en 2001.
Moderniser le processus actuel de délivrance des certificats de pilotage	Un programme de formation a été élaboré et commencera à être mis en application dès l'adoption des règlements.
Faire le suivi et mettre en place les recommandations du ministère des Transports	Le registre de la formation des pilotes, élaboré en collaboration avec les corporations de pilotes, a servi d'outil d'évaluation des compétences acquises par les pilotes. Un rapport des plaintes et un rapport des navires retardés étaient en vigueur et ont servi à évaluer la qualité des services.

Le tableau qui suit présente certains indicateurs de rendement.

	2001 Prévu	2001 Réel	2000 Réel
Bénéfice net (en milliers de dollars)	215	(160)	(370)
Nombre d'affectations		18 655	20 713
Nombre d'incidents*		22	26
Affectations sans incidents (%)		99,88	99,87

* Compilation de tous les rapports d'incidents maritimes avec ou sans dommages.

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DU PACIFIQUE

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Maurice Fellis

Premier dirigeant

Dennis B. McLennan

Siège social

1000-1130 West Pender Street
Vancouver BC
V6E 4A4
Téléphone : (604) 666-6771
Télécopieur : (604) 666-1647
Courriel : admins@ppa.gc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1972; *Loi sur le pilotage* (L.R.C. 1985, ch. P-14); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Établir, exploiter, entretenir et administrer, pour la sécurité de la navigation, un service de pilotage fiable et efficace dans les eaux côtières de la Colombie-Britannique, y compris celles du fleuve Fraser.

Profil de la société

L'Administration de pilotage du Pacifique fournit des services de pilotage dans un contexte commercial axé sur le maintien de l'autonomie financière grâce à l'imposition de tarifs. Une entente de services a été conclue avec British Columbia Coast Pilots Ltd. pour la prestation des services de pilotage dans les régions côtières. Les pilotes de l'Administration assurent les services de pilotage sur le fleuve Fraser.

Outre qu'elle fournit des services de pilotage, l'Administration, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, prend des règlements pour prescrire les zones de pilotage obligatoire, les navires ou catégories de navires assujettis au pilotage obligatoire, les conditions d'exemption du pilotage obligatoire; les tarifs de pilotage ainsi que les catégories de licences et de certificats de pilotage qui peuvent être délivrés.

Renseignements sur le rendement

Comme indiqué dans son Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2001 à 2005, l'Administration de pilotage du Pacifique a pour objectifs :

- d'offrir des services de pilotage maritime et des services connexes sûrs, fiables et efficaces dans les eaux côtières de la Colombie-Britannique, y compris celles du fleuve Fraser;
- de fournir les services dans un contexte commercial axé sur le maintien de l'autonomie financière grâce à l'imposition de tarifs justes et raisonnables;

- de promouvoir l'utilisation efficace de ses installations, de son équipement et de son expertise en favorisant un emploi productif de ces ressources dans l'intérêt de la sécurité de la navigation;
- de prendre en compte les politiques écologiques, sociales et économiques du gouvernement.

Dans son Rapport annuel de 2001, l'Administration a indiqué ce qui suit :

- Sa situation financière a souffert du déclin de l'économie, ce qui a donné lieu à un déficit de 561 000 $.
- En étroite collaboration avec la Chamber of Shipping of British Columbia, elle a mis en œuvre un tarif qui doit entrer en vigueur en deux étapes, soit le 1er octobre 2001 et le 1er janvier 2003.
- L'équipe de direction de l'Administration a rendu visite à 32 organismes au cours de l'année pour améliorer les communications permanentes avec l'industrie.
- Le programme de formation des chefs pilotes du fleuve Fraser a pris fin. Tous les chefs pilotes ont maintenant reçu une formation spécialisée sur le débarquement, et l'Administration de pilotage du Pacifique et l'Administration du port du fleuve Fraser ont partagé les coûts connexes.

Le tableau qui suit présente certains indicateurs de rendement.

	2001 Prévu	**2001 Réel**	**2000 Réel**
Bénéfice net (en milliers de dollars)	(220)	(561)	(418)
Nombre d'affectations – régions côtières	12 900	12 037	13 256
Nombre d'affectations – fleuve Fraser	1 100	1 398	1 329
Affectations sans incidents (%)	s/o*	99,926	99,897

* L'Administration n'établit pas de prévisions en ce qui concerne les incidents.

ADMINISTRATION DU PONT BLUE WATER

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Douglas G. Keddy

Président et premier dirigeant

Dan M. Elash

Siège social

1 Bridge Street
Point Edward ON
N7V 4J5
Tél. : (519) 336-2720
Téléc. : (519) 336-7622
Site Web : www.bwba.org

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1964; *Loi sur l'Administration du pont Blue Water;* est devenue une société d'État fédérale inscrite comme telle dans l'annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le 26 avril 2002 ; non–mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Exploiter, entretenir et réparer la portion canadienne des deux ponts enjambant la rivière Sainte Claire entre Sarnia (Ontario) et Port Huron (Michigan), leurs approches et leurs ouvrages.

Profil de la société

La portion canadienne du pont Blue Water, lequel est situé entre Sarnia (Ontario) et Port Huron (Michigan), est la propriété de l'Administration du pont Blue Water (l'Administration du pont) qui l'exploite, alors que le Michigan Department of Transportation possède et exploite la portion américaine. L'Administration du pont a été créée en 1964, en vertu de la *Loi sur l'Administration du pont Blue Water*, et on avait prévu qu'elle serait mixte. Mais les États-Unis ne se sont jamais prévalus de leur droit de nommer des membres, ce qui aurait rendu l'Administration du pont, mixte. Comme tous les membres de son conseil d'administration sont nommés par le gouverneur en conseil, l'Administration du pont Blue Water est considérée comme une société d'État fédérale depuis le 26 avril 2002. Elle est chargée de fixer et de recueillir les droits de péage pour l'utilisation du pont.

Renseignements sur le rendement

L'Administration du pont Blue Water a entrepris ses activités en tant que société d'État fédérale, le 26 avril 2002. Elle doit faire rapport au Parlement tous les ans. L'année financière de l'Administration du pont commence le 1er septembre et se termine le 31 août.

MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil et premier dirigeant par intérim

Sidney J. Hynes

Siège social

Suite 802
Baine Johnston Building
10 Fort William Place
St. John's NL
A1C 1K4
Téléphone : (709) 772-8957
Télécopieur : (709) 772-8956
Site Web : www.marine-atlantic.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1979; *Loi canadienne sur les sociétés par actions*; statut et propriété modifiés au 31 décembre 1986 en vertu de la *Loi autorisant l'acquisition de Marine Atlantique S.C.C.* (LC. 1986, ch. 36); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Assurer un service traversier sûr, écologique et de qualité entre Terre-Neuve et la partie continentale du Canada au nom du gouvernement du Canada.

Profil de la société

Marine Atlantique S.C.C. fournit depuis plus de 100 ans un service de traversiers continu entre Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse. En plus de maintenir un lien par traversier garanti par la Constitution entre North Sydney (Nouvelle-Écosse) et Port aux Basques (Terre-Neuve), Marine Atlantique S.C.C. continue à exploiter une liaison de rechange saisonnière entre Argentia (Terre-Neuve) et North Sydney.

La société est financièrement soutenue par le gouvernement fédéral en vertu de marchés d'exploitation conclus avec Transports Canada.

Marine Atlantique S.C.C. continue à avoir une présence économique marquante dans la région; elle joue un rôle important pour le commerce et l'industrie touristique de Terre-Neuve.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2001 à 2005, Marine Atlantique S.C.C. a indiqué les objectifs suivants :

- de maintenir l'efficacité et la sécurité de ses opérations,
- de protéger l'environnement,
- de fournir un service courtois, fiable et de qualité,

- de livrer des services économiques,
- d'investir dans ses employés.

Dans son Rapport annuel de 2001, Marine Atlantique S.C.C. fait état de ce qui suit :

- La société a ajouté un nouveau traversier en juin 2001 ce qui a augmenté sa capacité ainsi que le niveau de fiabilité de ses services.
- En 2001, Marine Atlantique S.C.C. a embauché un ombudsman qui peut dorénavant concentrer sur les préoccupations, les demandes de renseignements et les commentaires de la clientèle.
- Le taux de satisfaction parmi les utilisateurs des traversiers est de 95 p. 100. La société a donné suite aux suggestions des clients en adoptant une politique d'interdiction du tabac et elle a dissipé d'autres préoccupations de la clientèle en instaurant une politique de tolérance zéro face aux comportements perturbateurs de certains passagers à bord des traversiers.
- La société continue d'investir dans ses employés en vertu d'engagements pris à l'égard de la formation du personnel et de la planification de la relève, et du maintien d'un milieu de travail positif.

Certains indicateurs de rendement figurent ci-dessous.

Circulation dans le service du golfe	**2001 Prévu**	**2001 Réel**	**2000 Réel**
Recettes (en milliers de dollars)	61 258	60 783	59 974
Dépenses de fonctionnement (en milliers de dollars)	94 001	95 873	91 593
Crédit parlementaire pour l'exploitation (en milliers de dollars)	32 743	32 403	30 811
Passagers		481 560	508 970
Véhicules de tourisme	-	153 880	159 759
Véhicules utilitaires et équivalents de conteneurs de 40 pieds	-	78 963	77 289

MONNAIE ROYALE CANADIENNE

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Emmanuel Triassi

Présidente et directrice de la Monnaie

Danielle V. Wetherup

Siège social

320, promenade Sussex
Ottawa ON
K1A 0G8
Téléphone : (613) 993-3500
Télécopieur : (613) 952-8342
Site Web : www.mint.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1969; *Loi sur la Monnaie royale canadienne* (L.R.C. 1985, ch. R-9); annexe III, partie II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Frapper des pièces de monnaie en vue de réaliser des bénéfices et exercer des activités connexes. Les activités de la société, qui a été constituée en 1908 à titre de département de la Monnaie du Royaume-Uni, ont été dévolues à la Couronne du Canada en 1931. La Monnaie royale canadienne a été un organisme ministériel jusqu'en 1969, année où elle a été constituée en société en vertu de la loi. En 1987, une structure de capital-actions a été créée pour la Monnaie et des actions ont été émises au Canada. En 1999, la loi a été modifiée de nouveau pour donner à la Monnaie la qualité de personne physique ainsi que les droits, pouvoirs et privilèges qui y sont associés.

Profil de la société

La Monnaie royale canadienne (la Monnaie) est chargée de frapper les pièces de monnaie de circulation pour le pays. À titre de société d'État entièrement commerciale, la Monnaie génère des recettes en vendant toute une gamme de produits de monnayage et de services spécialisés à l'échelle nationale et internationale.

La Monnaie possède deux usines, l'une à Ottawa et l'autre à Winnipeg. L'usine d'Ottawa comprend le siège social de la société, l'affinerie d'or et les installations de production de pièces numismatiques et de pièces de monnaie-lingots, de médailles et de médaillons. L'usine de Winnipeg, qui comporte des installations de placage, produit toutes les pièces de circulation canadiennes ainsi que des pièces de circulation de pays étrangers.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2001 à 2005, la Monnaie faisait état des objectifs suivants : veiller à ce que la monnaie canadienne de circulation soit financièrement avantageuse et disponible pour répondre aux besoins publics; créer un environnement où règne une atmosphère de confiance et de respect, qui encouragera les employés à faire preuve d'ingéniosité et les amènera à participer et à travailler à la réalisation de la vision de la Monnaie d'être leader mondial dans le domaine du monnayage; réaliser des profits et assurer la viabilité à long terme de la société.

Dans son Rapport annuel de 2001, la Monnaie a indiqué que l'exercice 2001 a été difficile, le ralentissement économique ayant entraîné une baisse de la demande mondiale pour les pièces de monnaie et, par conséquent, du nombre d'appels d'offres pour les pièces en devises étrangères. Malgré tout, la Monnaie a signalé les réalisations suivantes :

- les revenus tirés de la vente des produits d'investissement ont augmenté de 30 millions de dollars;
- le placage des pièces a permis d'atteindre l'objectif d'économies annuelles de 10 millions de dollars;
- les ventes de pièces numismatiques autres que celles du millénaire ont augmenté, dans une proportion de 13,6 p. 100;
- la Monnaie a réussi à décrocher plus de 60 p. 100 des contrats étrangers pour lesquels elle avait soumissionné.

En outre, la Monnaie a fait état de ce qui suit :

- Elle a élaboré une stratégie des ressources humaines pour faire en sorte de disposer de la main-d'œuvre nécessaire pour atteindre ses buts.
- Elle a approfondi sa connaissance de sa clientèle, où elle distingue quatre groupes cibles : les collectionneurs; les enfants et ceux qui achètent pour eux; les jeunes intéressés à devenir collectionneurs; les acheteurs de souvenirs et de cadeaux.

Certaines données financières et opérationnelles relatives au rendement figurent ci-dessous.

	2001 Prévu	2001 Réel	2000 Réel
Bénéfice net (en millions de dollars)	3,6	(1,8)	5,6
Rendement des capitaux propres (%)	5,4	(2,0)	9,3
Production en millions de pièces :			
• monnaie de circulation canadienne		1 444,4	1 673,1
• monnaie étrangère		961	2 369,4
Revenus de ventes à « valeur ajoutée » par employé (en milliers de dollars)	127	144	146
Marge sur coûts variables venant des nouveaux produits (%)	12	13	24

QUEENS QUAY WEST LAND CORPORATION

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

(Poste vacant)

Siège social

Suite 1500
200 King Street West
Toronto ON
M5H 3T4
Téléphone : (416) 952-6100
Télécopieur : (416) 952-6200

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1936; sous le nom de Terminal Warehouses Ltd. en vertu de la *Loi sur les compagnies de l'Ontario*; le 14 juillet 1978 sous le nom de Harbourfront Corporation en vertu de la *Loi sur les sociétés par action de l'Ontario*; reconduite en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, le 21 décembre 1984; annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Apporter des solutions à toutes les questions commerciales en suspens, trouver un autre instrument de financement pour le centre Harbourfront et vendre tous les actifs restants en vue de sa propre dissolution.

Profil de la société

La Queens Quay West Land Corporation gère les propriétés fédérales restantes sur le site d'Harbourfront, à Toronto, en vertu d'un accord passé avec le gouvernement fédéral. La quasi-totalité du site, totalisant à l'origine quelque 100 acres, a été cédée à la ville de Toronto.

En août 1996, la gestion de la société a été cédée par La Corporation de développement des investissements du Canada à la Société immobilière du Canada CLC limitée, qui fournit les employés et les installations et assure l'administration de la société. En outre, au besoin, la société continue de retenir les services de consultants et de conseillers pour l'aider à s'acquitter de son mandat.

Renseignements sur le rendement

Étant donné que le Rapport annuel 2001-2002 de la Queens Quay West Land Corporation n'avait pas encore été déposé au Parlement, à la date limite qui aurait permis de l'intégrer à la base de données du rapport annuel de la présidente du Conseil du Trésor, il n'a pas été fait état des activités ni du rendement de la société pour l'exercice 2001-2002.

RIDLEY TERMINALS INC.

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil et premier dirigeant

Michael Tarr

Président et directeur de l'exploitation

Gregory A. Slocombe

Siège social

PO Bag 8000
Prince Rupert BC
V8J 4H3
Téléphone : (250) 624-9511
Télécopieur : (250) 624-4990
Site Web : www.rti.ca

Vérificateurs

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1981; *Loi canadienne sur les sociétés par actions*; devenue filiale en propriété exclusive de la Société canadienne des ports en 1991; inscrite à l'annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (L.R.C., ch. F-11) à titre de société d'État mère le 1er novembre 2000, en vertu de l'article 177 de la *Loi maritime du Canada* (L.R.C. 1998, ch. 10); non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

À titre de terminal maritime, fournir des services soutenus de qualité et de rendement élevé en matière de déchargement de wagons, d'entreposage de produits et de chargement.

Profil de la société

Ridley Terminals Inc. (RTI) possède et exploite des infrastructures et du matériel de déchargement de trains et de chargement de navires situés sur des terrains loués à l'Administration portuaire de Prince Rupert à Prince Rupert (Colombie-Britannique). RTI a été constituée en 1981 comme terminal de rechange pour les exportations de charbon vers le Japon et vers d'autres pays d'Asie et pour soutenir en particulier le développement de l'industrie du charbon dans le nord-est de la Colombie-Britannique.

Au moment de la construction, il avait été prévu que la demande et le prix du charbon continueraient d'augmenter de sorte que l'investissement initial de RTI serait facilement recouvrable. En 2000, la mine Quintette, le plus important client de RTI ainsi que deux mines en Alberta, mettaient fin à leurs opérations. La mine Bullmoose, son plus important client actuel, doit fermer en 2003.

La stratégie de croissance future de RTI inclut la diversification de sa clientèle. Dans le cadre de ce processus, la Sulphur Corporation of Canada Ltd. a commencé la construction d'un terminal de soufre liquide en 2001 à un coût estimatif de 20 millions de dollars. La RTI exploitera ce terminal.

Renseignements sur le rendement

RTI indique dans son Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2001 à 2005 qu'elle adopterait les stratégies suivantes en 2001 afin d'assurer la viabilité de la société au-delà de 2003 : d'attirer des volumes accrus de charbon de l'Alberta et du nord de la Colombie-Britannique; de diversifier ses opérations; de contrôler les coûts; de réduire ses effectifs; et de se préparer en vue de sa privatisation.

Dans son Rapport annuel de 2001, RTI a fait état des réalisations suivantes :

- la société a continué de relever les défis découlant de la fermeture de deux mines en 2000;
- la société a encouru une perte de 2,4 millions de dollars en 2001;
- la société a parachevé et ratifié la première convention collective de la société avec son syndicat, sans aucun arrêt de travail; la convention collective restera en vigueur jusqu'à la fin de juin 2004;
- la société a retenu les services de Pricewaterhouse Coopers Securities Inc. pour la préparation d'un rapport sur la valeur de la société et ses options pour l'avenir;
- la société a maintenu son objectif de diversification en rencontrant les parties désirant expédier d'autres marchandises, incluant le minerai de fer, le soufre moulé, des liquides en vrac et des agrégats. RTI a participé à une étude technique préliminaire afin de déterminer la faisabilité de manutentionner du vrac liquide au poste à quai du terminal.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Présidente du conseil

Vivian G. Albo

Président et premier dirigeant

L'honorable André Ouellet, C.P.

Siège social

Place des Postes
2701, promenade Riverside
Ottawa ON
K1A 0B1
Téléphone : (613) 734-8440
Télécopieur : (613) 734-6022
Courriel : service@canadapost.ca
Site Web : www.canadapost.ca
www.postescanada.ca

Vérificateur

Deloitte & Touche s.r.l.

Loi de constitution et statut

1981; *Loi sur la Société canadienne des postes* (L.R.C. 1985, ch. C-10); annexe III, partie II de la *Loi sur la gestion des finances publiques;* mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Exploiter un service postal qui soit financièrement autonome et dont les normes de qualité répondent aux besoins des Canadiens et des Canadiennes.

En décembre 1998, un cadre stratégique pluriannuel établissant les objectifs de la Société en matière de services, de productivité et de rendement financier a été préparé.

Profil de la société

La Société canadienne des postes sert les citoyens, les entreprises et les organisations en acheminant de façon sécuritaire des lettres et des colis à toutes les adresses au Canada et partout dans le monde. La Société fournit plusieurs services de distribution, notamment Messageries prioritaires, Xpresspost, Colis accélérés et Colis standards. Elle vend également des produits philatéliques. Par l'entremise de sa filiale de conseil international, Postes Canada International limitée, la Société commercialise son savoir-faire auprès d'autres administrations postales dans le monde entier.

Dans les cas où la Société doit fournir des services à des tarifs inférieurs aux coûts, dans le cadre de mesures gouvernementales d'appui à l'acheminement de colis aux collectivités du Grand Nord et les envois postaux gratuits pour les parlementaires et les aveugles, le gouvernement du Canada compense la Société pour le manque à gagner de ces sources.

La Société a changé la fin de son exercice financier du dernier samedi de mars au dernier jour de décembre, ce qui a résulté en une période financière de neuf mois, soit du 1er avril 2001 au 31 décembre 2001.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2001 à 2005, la Société fait état des cinq priorités suivantes : défendre son marché actuel; faire croître les marchés concurrentiels; atteindre l'excellence opérationnelle; faire de ses employés un avantage concurrentiel; améliorer l'image de marque de la Société.

Dans son Rapport annuel de 2001, la Société souligne certains développements et réalisations majeurs suivants :

- La Société a poursuivi la mise en œuvre de son programme de transformation de l'entreprise, à savoir la restructuration des procédés administratifs à l'échelle de l'entreprise, grâce à l'entrée en service du progiciel de gestion intégré SAP.
- La Société a continué à renforcer sa présence sur le marché des services électroniques *postel*[MC], un service de messagerie électronique protégé offert sur Internet, a poursuivi son action visant à accroître son bassin de clients et à améliorer les options qu'elle offre.
- Pour renforcer son image de marque, la Société a mis en œuvre un train de mesures visant à se repositionner sur le marché en tant que partenaire digne de confiance en matière de connectivité qui exécute des solutions intégrées fiables appuyées par son réseau mondial et ses services novateurs.
- La Société a terminé l'exercice se terminant le 31 décembre 2001, avec un bénéfice net consolidé de 67 millions de dolalrs, ce qui représente une augmentation de 30 millions de dollars par rapport aux 37 millions entregistrés à la fin de la période se terminant le 31 décembre 2000. Les produits d'exploitation consolidés ont atteint 4 441 millions de dollars, une hausse de 47 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.
- Un dividende de 21 millions de dollars a été déclaré et versé au gouvernement du Canada, une augmentation de 19 millions de dollars versés durant la période de référence de 2000.
- La Société a traité plus de 7,3 milliards d'envois durant la période de neuf mois, une baisse de 0,5 p. 100 par rapport à la période de référence se terminant décembre 2000. La Société a obtenu pour ses envois Poste-lettres convenablement préparés, une note globale de 96,4 p. 100 en matière de qualité du service et d'exécution dans les délais impartis.
- Le rapport entre l'avoir des actionnaires et le passif était de 7,8 p. 100; les coûts calculés en pourcentage des revenus, de 97, 3 p. 100; la marge de profit d'exploitation, de 2,7 p. 100.
- La Société a négocié une nouvelle convention collective avec 3 100 membres de l'Association des officiers des postes du Canada.
- La Société a obtenu une note globale de 78 p. 100 en matière de satisfaction de la clientèle. Le niveau de satisfaction des employés a atteint 70 p. 100, une augmentation de 9 p. 100 depuis le sondage de 2000.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Peter R. Smith

Président et premier dirigeant

Jean-Claude Villiard

Siège social

700, chemin Montréal
Ottawa ON
K1A 0P7
Téléphone : (613) 748-2000
Télécopieur : (613) 748-2067
Site Web : www.cmhc-schl.gc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada
Mallette
General Partnership

Loi de constitution et statut

1946; *Loi sur la Société centrale d'hypothèques et de logement*; modifiée le 16 mars 1979 par la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement* (L.R.C. 1985, ch. C-7); annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté, sauf en ce qui concerne l'art. 14 de sa loi constitutive.

Mandat

Promouvoir la construction de nouvelles habitations, la réparation et la modernisation des habitations existantes ainsi que l'amélioration des conditions de vie et de logement, en insistant sur la qualité des habitations, leur caractère abordable et la diversité du choix offert.

Profil de la société

Le mandat de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) consiste à favoriser la construction de nouvelles habitations, la réparation et la modernisation des habitations existantes ainsi que l'amélioration des conditions de vie et de logement. Tenant à la qualité des habitations, à leur caractère abordable et à la diversité du choix qu'elle offre aux Canadiens et aux Canadiennes, la SCHL exerce son mandat par l'entremise des quatre principaux piliers suivants : le financement de l'habitation, l'aide au logement, la recherche et le transfert d'information ainsi que les activités internationales.

Elle s'acquitte de son mandat par l'entremise de trois activités principales :

- L'octroi de prêts : la Société consent des prêts et effectue des investissements dans le cadre de programmes de logement financés au moyen d'emprunts.
- L'assurance et la titrisation – la Société protège les prêteurs contre le défaut de paiement d'emprunteurs ayant contracté un prêt hypothécaire résidentiel et garantit le

paiement ponctuel du capital et des intérêts dans le cas d'investissements dans des titres reposant sur des prêts hypothécaires assurés.

- Les programmes de logement : la Société reçoit des crédits parlementaires qui servent à financer les programmes de logement.

Renseignements sur le rendement

Dans son Rapport annuel de 2001, la SCHL rend compte des résultats obtenus au cours de l'exercice dans chacun des domaines susmentionnés, notamment des résultats suivants :

- La SCHL a assuré des prêts hypothécaires relatifs à plus de 461 000 logements grâce entre autres à un nouveau produit de refinancement non relié à l'habitation.
- La SCHL a amélioré la titrisation en lançant les Obligations hypothécaires du Canada (OHC) qui constituent pour les investisseurs un autre moyen de faire des placements sûrs et de réduire les taux d'intérêt consentis aux ménages canadiens qui achètent une maison. La première émission d'OHC, en juin 2001 s'élevait à 2,2 milliards de dollars.
- La SCHL a continué de consacrer 1,9 milliards de dollars aux programmes de logement social aidant près de 641 000 ménages et réparant, améliorant et érigant plus de 23 000 logements dans le cadre d'initiatives stratégiques.
- La SCHL a parrainé le symposium sur le logement des Premières nations de la Colombie-Britannique, en 2001, où quelque 300 délégués se sont réunis pour échanger des idées nouvelles et des solutions pratiques en matière de construction et d'entretien de logements de qualité dans les réserves et pour apprendre de nouvelles techniques de construction.
- La SCHL a offert plus de 17,5 millions de dollars aux propriétaires du Québec dans le cadre du Programme d'aide aux propriétaires de bâtiments résidentiels endommagés par la pyrite.
- La SCHL a facilité l'aménagement d'une cinquantaine d'ensembles résidentiels pour un total de 3 594 logements par l'entremise du Centre canadien du partenariat public-privé dans l'habitation.
- La SCHL a mené une campagne de marketing destinée aux acheteurs de logements afin de mieux se faire connaître comme source d'information par excellence pour l'achat et la rénovation d'une habitation. Cette campagne a aidé à stabiliser le taux de sensibilisation à l'égard de la SCHL, à 65 p. 100. La Société a reçu environ 9 000 commandes de documents d'information sur l'achat d'une maison et 50 000 sur la rénovation.

SOCIÉTÉ DES PONTS FÉDÉRAUX LIMITÉE, LA

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président et premier dirigeant

Michel Fournier

Siège social

Pièce 1210
55, rue Metcalfe
Ottawa ON
K1P 6L5
Téléphone : (613) 993-6880
Télécopieur : (613) 993-6945
Site Web : www.federalbridge.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1998; *Loi canadienne sur les sociétés par actions*; annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Fournir aux usagers des infrastructures sûres et efficaces à l'emplacement de ses deux filiales en propriété exclusive, Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée et La Corporation du pont international de la voie maritime, Ltée, ainsi qu'aux installations canadiennes du pont des Mille-Îles.

Profil de la société

La Société des ponts fédéraux Limitée (SPFL) a été créée le 2 octobre 1998, à la suite de l'adoption de la *Loi maritime du Canada.* Elle avait pour mandat initial de remplacer l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent (AVMSL) à titre de personne morale responsable de la gestion de certains éléments d'actif ne servant pas à la navigation. Les structures civiles cédées par l'AVMSL à La Société des ponts fédéraux Limitée sont celles de ses anciennes filiales – Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI) et La Corporation du pont international de la voie maritime, Ltée – et elles comprennent le pont Jacques-Cartier, le pont Champlain, le pont international de la voie maritime et une section de l'autoroute Bonaventure.

Le raccord du pont Mercier avec la rive-sud et le tunnel de Melocheville ont été transférés de l'AVMSL aux PJCCI en 1998. En 1999, l'Estacade du pont Champlain a été transférée de Pêches et Océans Canada aux PJCCI.

Renseignements sur le rendement

Étant donné que le Rapport annuel 2001-2002 de La Société des ponts fédéraux Limitée n'avait pas encore été déposé au Parlement, à la date limite qui aurait permis de l'intégrer à la base de données du rapport annuel de la présidente du Conseil du Trésor, il n'a pas été fait état des activités ni du rendement de la Société pour l'exercice 2001-2002 dans le présent rapport.

SOCIÉTÉ DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL INC.

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Bernard Lamarre

Présidente et première dirigeante

Claude Benoit

Siège social

333, rue de la Commune Ouest
Montréal QC
H2Y 2E2
Téléphone : (514) 283-5256
Télécopieur : (514) 283-8423
Site Web : www.vieuxportdemontreal.com

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1981; *Loi régissant les sociétés par actions de régime fédéral*; filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée; conformément au décret C.P. 1987-86, la Société doit faire rapport de ses activités à titre de société d'État mère; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Développer et promouvoir le site du Vieux-Port de Montréal et gérer et entretenir les biens immobiliers de l'État à cet emplacement devant servir à des activités récréo-touristiques et culturelles à l'intention de la population en général.

Profil de la société

La Société du Vieux-Port de Montréal Inc. gère et aménage un parc urbain à caractère riverain à vocation récréo-touristique et culturelle. L'emplacement de 54 hectares du Vieux-Port a fait l'objet d'importants aménagements, surtout au cours des dix dernières années, et il accueille maintenant plus de huit millions de visiteurs par an.

Outre les espaces de détente et de jeux, la Société offre des services de stationnement, un port d'escale pour les embarcations de plaisance, une balade interprétant le patrimoine et faisant la promotion des produits. De plus, à chaque année elle propose une programmation de plus de 300 événements.

Depuis mai 2000, la Société gère le Centre des sciences de Montréal comprenant des salles d'expositions interactives, le cinéma IMAX^{MD}, le ciné-jeu Immersion, auxquels s'ajoutent des programmes d'actions culturelles et éducatives.

Renseignements sur le rendement

Étant donné que le Rapport annuel 2001-2002 de la Société du Vieux Port de Montréal Inc. n'avait pas encore été déposé au Parlement, à la date limite qui aurait permis de l'intégrer à la base de données du rapport annuel de la présidente du Conseil du Trésor, il n'a pas été fait état des activités ni du rendement de la Société pour l'exercice 2001-2002.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CANADA LIMITÉE

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Marc Rochon

Présidente et première dirigeante

Kathy Milsom

Siège social

Suite 1500
200 King Street West
Toronto ON
M5H 3T4
Téléphone : (416) 952-6100
Télécopieur : (416) 952-6200
Site Web : www.clc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada
KPMG s.r.l.

Loi de constitution et statut

1956; lettres patentes; réorganisation en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, le 19 septembre 1977; certificat de continuation le 7 juillet 1981 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*; annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Optimiser, par l'entremise de ses filiales actives, la valeur des propriétés stratégiques dont le gouvernement du Canada n'a plus besoin pour ses programmes en les achetant et en les mettant en valeur, puis en les gérant ou en les vendant afin d'obtenir la meilleure valeur possible pour les contribuables canadiens tout en respectant les politiques du gouvernement concernant les revendications territoriales des Premières nations, les langues officielles et les aspects liés à l'environnement et au patrimoine.

Profil de la société

La Société immobilière du Canada limitée (SICL) compte quatre filiales en propriété exclusive : Société immobilière du Canada CLC limitée, qui gère les opérations immobilières; Parc Downsview Park Inc., qui a pour mandat de mettre en valeur et de gérer les anciens terrains de la BFC de Downsview en y aménageant un espace vert récréatif en milieu urbain; 3148131 Canada limitée, qui est une filiale inactive; Société du Vieux-Port de Montréal Inc., qui a pour mandat de réaménager le Vieux-Port de Montréal et qui est régie à titre de société d'État mère.

L'actif immobilier de la Société se divise en trois grandes catégories, à savoir les biens immobiliers offerts en location, les biens immobiliers en voie de développement et les terrains destinés à l'aménagement ou à la vente. Les principales propriétés qu'elle gère sont la Tour CN et le parc Downsview, toutes deux situées à Toronto.

Renseignements sur le rendement

Étant donné que le Rapport annuel 2001-2002 de la Société immobilière du Canada limitée n'avait pas encore été déposé au Parlement, à la date limite qui aurait permis de l'intégrer à la base de données du rapport annuel de la présidente du Conseil du Trésor, il n'a pas été fait état des activités ni du rendement de la Société pour l'exercice 2001-2002.

VIA Rail Canada Inc.

Ministre de tutelle

L'honorable David Collenette, C.P., député
Ministre des Transports

Président du conseil

Jean Pelletier

Président et premier dirigeant

Marc LeFrançois

Siège social

6e étage
2, place Ville-Marie
CP 8116, succursale A
Montréal QC
H3C 3N3
Téléphone : (514) 871-6000
Télécopieur : (514) 871-6619
Site Web : www.viarail.ca

Vérificateurs

Vérificateur général du Canada
Ernst & Young s.r.l.

Loi de constitution et statut

1977; *Loi canadienne sur les sociétés par actions*; annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; non-mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Gérer et fournir un service de transport ferroviaire pour passagers, sûr et efficace.

Profil de la société

VIA Rail Canada Inc. (VIA Rail) est la société nationale de transport ferroviaire du Canada. Depuis sa création en 1977, la société exploite des trains de voyageurs sur un réseau pancanadien qui va de l'Atlantique au Pacifique et des Grands Lacs à la baie d'Hudson. Le réseau de VIA Rail comprend 14 000 kilomètres de voie ferrée sur lesquels circulent 480 trains par semaine, qui desservent 450 collectivités au pays.

Le réseau de VIA Rail est composé de quatre groupes de produits principaux :

- dans l'Ouest canadien, dessert principalement les marchés touristiques canadiens et étrangers;
- dans le corridor Québec-Windsor, fournit aux voyageurs des services de centre-ville à centre-ville entre les grands centres d'affaires Canada central;
- dans les provinces de l'Atlantique, relie la région et le centre du Canada par les liaisons Montréal-Halifax et Montréal-Gaspé;
- dans les régions rurales et éloignées, assure les liaisons jugées essentielles par le gouvernement pour répondre aux besoins de transports régionaux.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2001 à 2005, la société a fait remarquer que, depuis 1996, elle faisait la promotion de son plan stratégique « Du service au succès » dans toute l'organisation. Le plan stratégique fait état de cinq objectifs, à chacun desquels sont associées des stratégies et des cibles de rendement particulières. Ces objectifs concernent la sécurité, le service à la clientèle, la croissance, les finances et les gens.

Dans son Rapport annuel de 2001, VIA Rail a signalé les réalisations suivantes :

- recettes accrues de 13 millions de dollars avec des ventes de billets en ligne de 11 millions de dollars;
- lancement de *reserVIA*^{MC}, un nouveau système de réservation sur Internet, en décembre 2001. Ce système est un moyen rapide et facile pour les clients de faire affaire avec VIA Rail en ligne, c'est-à-dire de planifier leurs déplacements, de réserver leurs places et de payer leurs billets;
- dans la région du Grand Toronto, percée dans le domaine de la billetterie en s'associant à Réseau GO (*GO Transit*). L'entente conclue entre les deux partenaires prévoit que leurs clients pourront monter à bord des trains de Réseau GO ou de VIA Rail entre les gares desservies par les deux entreprises;
- remaniement considérable de son service en classe *Bleu d'Argent* dans l'Ouest canadien, en raffinant le service dans la voiture-restaurant, en aménageant de luxueuses chambres et en installant de nouveaux divertissements pour les voyageurs;
- alignement de la qualité du service en classe *Alizés* sur celle des classes *VIA 1* et *Bleu d'Argent*, de manière à renforcer sa position dans le marché touristique de l'Est canadien;
- à la suite des attentats du 11 septembre, nouvelles mesures de sécurité instituées : suppression des casiers dans ses gares, contrôle des billets plus poussé pour limiter l'accès aux quais d'embarquement, procédures d'information et de communication plus efficaces en cas d'alerte.

Certains indicateurs de rendement figurent dans le tableau ci-dessous.

Statistiques d'exploitation clés	2001 Réel	2000 Réel	1999 Réel
Voyageurs transportés (en milliers)	3 865	3 957	3 757
Voyageurs-milles (en millions)	921	942	931
Coefficient d'occupation moyen (%)	57	58	59
Ponctualité (%)	85	83	84
Financement public de l'exploitation par voyageur-mille (en cents)	17,2	18,1	18,3
Ratio des produits aux charges en trésorerie (%)	61,5	59,5	56,7

TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX

CONSTRUCTION DE DÉFENSE (1951) LIMITÉE

Ministre de tutelle

L'honorable Ralph Goodale, C.P., député
Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux

Président du conseil

John D. McLure

Président et premier dirigeant

Ross Nicholls

Siège social

Place de Ville, Tour B
17e étage
112, rue Kent
Ottawa ON
K1A 0K3
Téléphone : (613) 998-4500
Télécopieur : (613) 998-1218
Site Web : www.dcc-cdc.gc.ca

Vérificateur

Vérificateur général du Canada

Loi de constitution et statut

1951; *Loi sur la production de défense* (L.R.C. 1985, ch. D-1); prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, le 21 novembre 1978; annexe III, partie I de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; mandataire de Sa Majesté.

Mandat

Fournir des services d'appui à la passation de marchés, à la gestion des marchés et à la gestion de projets afin de faciliter l'exécution du programme de construction de la Défense nationale, ainsi que d'autres services liés aux infrastructures. En sa qualité de propriétaire et de responsable de la conception, le ministère de la Défense nationale fournit les terrains et le financement dont la société a besoin.

Profil de la société

Construction de Défense (1951) Limitée (CDC) fournit des services dans les domaines suivants : passation de marchés de consultation en architecture et en génie et de marchés de construction; administration des marchés de consultation et gestion des marchés de construction; soutien de la gestion des projets concernant les programmes de protection et d'assainissement de l'environnement et les programmes de construction du ministère de la Défense nationale. L'industrie privée met en place toutes les installations et CDC sert d'intermédiaire entre le gouvernement, d'une part, et les experts-conseils et les entrepreneurs en construction, d'autre part. Le rôle de CDC consiste à assurer l'intégrité financière et compétitive du processus de passation des marchés, à établir des contrats solides qui protègent les intérêts du gouvernement et de ceux qui sont chargés d'exécuter les travaux, ainsi qu'à surveiller et à améliorer les délais d'exécution, le coût et la qualité des projets.

Renseignements sur le rendement

Dans son Résumé du plan d'entreprise pour la période de 2001-2002 à 2005-2006, CDC a indiqué que ses objectifs stratégiques étaient de déterminer comment elle pouvait le mieux utiliser les méthodes de commerce électronique en vue d'atteindre les buts du

programme Gouvernement en direct, de rester à l'avant-plan des nouveautés dans l'industrie et d'offrir une prestation de services optimale à sa clientèle.

La société a élaboré un plan d'action pour atteindre son objectif et a identifié ses objectifs en matière de rendement en ce qui a trait à la satisfaction de la clientèle et à l'efficience et l'efficacité opérationnelles pour 2001-2002. Dans son Rapport annuel de 2001-2002, CDC a attiré l'attention sur son rendement opérationnel et sur son rendement financier connexe. Certains renseignements relatifs au rendement et d'ordre financier sont présentés ci-dessous.

Indicateur de rendement	2001-2002 Prévu	2001-2002 Réel	2000-2001 Réel
Satisfaction du client[1] (%)	95	98,2	99,6
Passation des marchés de construction dans les délais prévus (jours civils)			
• Appels d'offres réguliers	35	43	45
• Tableaux d'appels d'offres	25	30	30
• Interventions rapides	10	15	16
• Conception-construction	90	97	155
Passation des marchés de services d'experts-conseils dans les délais prévus (jours civils)			
• SPEC[2]	25	39	62
• Propositions abrégées	50	75	69
• Propositions en deux étapes	80	140	126
• ALENA	84	139	154
Achèvement des marchés dans les délais prévus (%)			
• À la date prévue	-	63,8	54,0
• Délai de 1 à 30 jours	-	16,2	18,3
Revenus (en milliers de dollars)	21 110	19 796	21 950
Dépenses (en milliers de dollars)	21 483	20 402	21 908
Bénéfice net (perte nette) (en milliers de dollars)	(373)	14	(598)

[1] Les résultats de la satisfaction des clients cencernent la gestion des marchés de construction, les services environnementaux pour 2001-2002 et la gestion des marchés de construction pour 2000-2001.

[2] Sélection, Préqualification et Évaluation des Consultants.